

Table des matières

- 1. États financiers**
- 2. État du traitement des membres du personnel de direction**
- 3. Rapport sur la performance**
- 4. Perspectives de développement**
- 5. Reddition de comptes**

1. États financiers

États financiers de
L'Institution royale pour
l'avancement des sciences /
Université McGill

30 avril 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-23

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences
et au conseil des gouverneurs de l'Université McGill

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (l'« Université »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 3 octobre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Produits			
Subventions			
Fédérales		217 449	204 977
Provinciales		464 754	431 238
États-Unis		4 797	6 100
Autres sources		58 191	48 071
Contrats		14 128	16 264
Droits de scolarité et frais		349 649	319 673
Vente de biens et services		154 587	151 374
Dons et legs		76 931	59 380
Gain sur taux de change		2 168	1 728
Produits de placement et intérêts créditeurs	15	75 905	87 449
		1 418 559	1 326 254
Charges			
Salaires et soutien aux étudiants			
Professeurs		360 872	347 005
Personnel administratif et de soutien		284 922	272 618
Avantages sociaux		120 916	116 812
Aide aux étudiants		127 949	118 617
Étudiants		39 999	39 830
		934 658	894 882
Charges autres que les salaires			
Matériaux, fournitures et publications		47 572	45 441
Contributions aux institutions partenaires		47 622	42 571
Services contractuels		23 781	22 704
Frais professionnels		23 294	23 546
Frais de déplacement		29 987	27 303
Coût des marchandises vendues		19 672	19 147
Frais d'occupation		32 425	34 930
Énergie		21 968	19 058
Autres charges non salariales		44 043	42 308
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels		11 753	11 983
Amortissement des immobilisations		141 114	127 122
Frais d'intérêts		37 675	36 240
Frais bancaires		1 556	1 536
		482 462	453 889
		1 417 120	1 348 771
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 439	(22 517)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (déficit) au 30 avril 2017						
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(364 576)	84 509	—	256 139	1 562 327	1 538 399
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	25 147	6 517	17 718	(71 899)	—	(22 517)
Réévaluation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	3 168	—	—	—	—	3 168
Dotations et contributions en nature	25 103	—	—	542	23 390	25 103
Composantes de perte de placement présentées à titre de diminution directe de l'actif net	—	—	—	—	(23 526)	(23 526)
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	8 734	(4 381)	—	(2 722)	(1 631)	—
Investissement en immobilisations	(43 757)	—	(16 710)	60 467	—	—
Autres transferts	(6 778)	1 750	(1 008)	395	5 641	—
Actif net (déficit) au 30 avril 2018	(352 959)	88 395	—	242 922	1 566 201	1 544 559
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	63 900	12 810	18 560	(93 831)	—	1 439
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	4 846	—	—	—	—	4 846
Réévaluation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	6 507	—	—	—	—	6 507
Dotations et contributions en nature	—	—	—	1 479	42 914	44 393
Composantes de perte de placement présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net	—	—	—	—	368	368
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(627)	3 798	—	(2 625)	(546)	—
Investissement en immobilisations	(56 711)	—	(22 509)	79 220	—	—
Autres transferts	2 823	(9 190)	3 949	457	1 961	—
Actif net (déficit) au 30 avril 2019	(332 221)	95 813	—	227 622	1 610 898	1 602 112

* Au 30 avril 2019, la valeur cumulée des réévaluations de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi est de 46 557 \$ (40 050 \$ au 30 avril 2018) et la valeur cumulée des réévaluations du passif au titre de prestations définies est de 59 594 \$ (54 748 \$ au 30 avril 2018).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2019

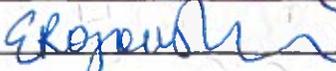
(en milliers de dollars)

	Notes	2019 \$	2018 \$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 634	24 229
Placements à court terme	17	23 609	35 325
Débiteurs	3 et 4	515 544	490 373
Frais payés d'avance		9 282	11 105
Stocks		1 466	1 641
		551 535	562 673
Titres négociables	17	1 778 224	1 769 151
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir		53 201	43 942
Subventions d'investissement à recevoir	4	710 157	669 255
Prêts à recevoir	5	3 819	5 494
Immobilisations	6	1 643 445	1 544 930
		4 740 381	4 595 445
Passif			
À court terme			
Dette bancaire	7	95 020	89 155
Créditeurs et charges à payer	8	236 624	242 183
Produits reportés		38 238	29 008
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	209 353	193 606
		579 235	553 952
Apports reportés	9	613 754	558 686
Apports reportés afférents aux immobilisations	10	974 569	895 973
Dette à long terme	11	847 509	898 029
Passif au titre des prestations définies	12	37 786	53 334
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	85 416	90 912
		3 138 269	3 050 886
Engagements et éventualités	19 et 20		
Actif net (déficit)			
Investi en immobilisations		227 622	242 922
Affectations d'origine externe à des fins de dotations	13	1 610 898	1 566 201
Affectations d'origine interne	14	95 813	88 395
Non affecté		(332 221)	(352 959)
		1 602 112	1 544 559
		4 740 381	4 595 445

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs

 , gouverneur

 , secrétaire-général

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Notes	2019 \$	2018 \$
Activités de fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 439	(22 517)
Ajustements pour les éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations		141 114	127 122
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		187	202
Amortissement des apports reportés	9	(418 082)	(386 559)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	10	(71 280)	(60 967)
Variation de la juste valeur des placements	15	15 731	1 823
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	15	(6 277)	(3 068)
Variation du passif au titre de prestations définies		(10 702)	(14 344)
Variation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		1 011	1 526
Perte à la disposition d'immobilisations		1 703	—
		(345 156)	(356 782)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	16	1 230	31 686
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir		(55 277)	(32 428)
Augmentation des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir		(17 874)	(4 213)
Augmentation des apports reportés		473 150	438 387
		56 073	76 650
Activités d'investissement			
Diminution (augmentation) des placements à court terme		11 716	(8 933)
Acquisition d'immobilisations		(239 074)	(249 901)
Achat de titres négociables		(1 187 189)	(1 338 580)
Produit de disposition de titres négociables		1 168 662	1 360 333
Variation des prêts à recevoir		1 675	1 618
		(244 210)	(235 463)
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		5 865	(17 499)
Produit (perte) de placement présenté à titre d'augmentation (diminution) directe de l'actif net		368	(23 526)
Dotations et contributions en nature		44 393	23 932
Émission de titres d'emprunt à long terme		158 645	220 392
Remboursement de la dette à long terme		(193 605)	(116 198)
Apports reportés afférents aux immobilisations		149 876	80 448
		165 542	167 549
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(22 595)	8 736
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		24 229	15 493
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		1 634	24 229

Opérations sans effet sur la trésorerie

Des acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 33 504 \$ (31 246 \$ en 2018) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer et sont sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (« L'Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif qui vise à fournir de l'éducation postsecondaire et à réaliser de la recherche et elle est exempte d'impôts selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constatation des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés qui incluent les dons et les legs ainsi que les subventions et les contrats. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues. Les promesses de dons sont comptabilisées lors de l'encaissement des dons.

Les intérêts et les revenus de dividendes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés lors de la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus, en fonction du coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produit de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'année au cours de laquelle les cours sont offerts.

La vente de biens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2019 est de 1,5 M\$ (0,5 M\$ en 2018). La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

Les subventions de fonctionnement gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode de report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des titres négociables sur des marchés publics est basée sur les valeurs du marché des cours acheteurs, et celle des instruments financiers dérivés est déterminée selon les informations obtenues de la banque. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché public est déterminée en utilisant les valeurs confirmées par les différents gestionnaires avec qui ces titres sont négociés. Les fluctuations de la juste valeur qui influent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les produits de placements.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Université comptabilise aux résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs provenant des actifs financiers. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux cours du change historiques. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur lors de la transaction. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

2. Méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, composés de livres et de fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. Le montant comptabilisé à titre de coût des marchandises vendues au cours de l'exercice s'élève à 19,5 M\$ (19,1 M\$ en 2018).

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Rénovations majeures	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	3 à 5 ans

Actif net

Le solde investi en immobilisations représente les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité conformément avec la politique de dotation de McGill.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières comme il est déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles. L'Université fournit également des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite, ainsi qu'un ancien régime de retraite à prestations définies.

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle établie tous les trois ans est fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). L'évaluation actuarielle la plus récente à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2017.

Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

L'Université constate :

- dans le bilan, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du Régime et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du Régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution de l'actif net, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du Régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation déterminé en fonction des gains et des pertes actuariels, des services passés, du règlement, de la compression et du plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et des instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2019

(montants tabulaires en milliers de dollars)

3. Débiteurs

	2019	2018
	\$	\$
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1 302 \$ (1 257 \$ au 30 avril 2018)	38 674	35 809
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 625 \$ (550 \$ au 30 avril 2018)	3 989	4 484
Produits de placement	2 593	2 782
Subventions de fonctionnement gouvernementales	41 197	42 552
Subventions et contrats liés à la recherche – court terme	220 735	212 120
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	208 356	192 626
	515 544	490 373

4. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées à des subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, seulement une portion sera recouverte au cours du prochain exercice et par conséquent, le solde restant est présenté à titre d'actif à long terme.

5. Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir portent intérêt à des taux variant de 3,013 % à 4,125 % (3,013 % à 4,125 % au 30 avril 2018) et leur échéance maximale est de trois ans.

6. Immobilisations

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	28 685	—	28 685	28 685
Aménagement de terrains	55 770	22 694	33 076	35 796
Bâtiments	665 916	374 973	290 943	300 356
Rénovations majeures	1 170 502	372 086	798 416	756 507
Améliorations locatives	19 579	5 334	14 245	14 927
Matériel	541 028	304 747	236 281	216 731
Matériel roulant	1 945	1 385	560	547
Documents de bibliothèque	185 921	99 681	86 240	83 639
Actifs incorporels	17 547	10 489	7 058	4 956
	2 686 893	1 191 389	1 495 504	1 442 144
Actifs en cours de développement	147 941	—	147 941	102 786
	2 834 834	1 191 389	1 643 445	1 544 930

7. Dette bancaire

En conformité avec la réglementation du MEES, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 300,0 M\$ du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019, 380,0 M\$ du 1^{er} mai 2019 au 31 mai 2019 et un montant de 400,0 M\$ du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020 (300,0 M\$ au 30 avril 2018) au moyen de facilités de crédit à court terme, dont un montant de 94,1 M\$ est utilisé en date du 30 avril 2019 (89,2 M\$ au 30 avril 2018). Il y a 0,9 M\$ d'emprunts à court terme de Financement-Québec dans la dette bancaire (valeur nulle en 2018) relatifs à des projets d'investissement. McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 465,0 M\$ (350,0 M\$ au 30 avril 2018), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 3,80 % pour l'exercice (3,16 % en 2018). Grâce à l'utilisation des acceptations bancaires et de contrats de swap de devises, le taux moyen d'emprunt pour l'exercice était de 1,68 % (1,79 % en 2018). Le taux en vigueur au 30 avril 2019 était de 1,92 % (1,64 % au 30 avril 2018). Il y a 10,0 M\$ d'acceptations bancaires émises à la fin de l'exercice (valeur nulle au 30 avril 2018). Les contrats de swap de devises émis à la fin de l'exercice totalisent 84,1 M\$ (63,0 M\$ US), portent intérêt à un taux de 1,82 % (89,2 M\$ (70,0 M\$ US) portant intérêt à un taux de 1,50 % au 30 avril 2018).

8. Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et charges à payer comprennent 8 195 000 \$ (7 841 000 \$ au 30 avril 2018) de sommes à remettre à l'État.

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 10.

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	558 686	506 858
Apports reportés reçus pendant l'année	413 838	390 122
Dons et legs	59 312	48 265
Amortissement des apports reportés	(418 082)	(386 559)
Solde à la fin	613 754	558 686

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Subventions fédérales	336 128	310 004
Subventions provinciales	101 845	94 887
Subventions des États-Unis	4 197	3 380
Subventions d'autres sources	22 021	17 043
Contrats	23 895	16 362
Dons et legs	111 671	97 092
Revenus de dotations	8 928	14 886
Produits de placement	5 069	5 032
	613 754	558 686

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits liés aux subventions dans l'état des résultats. Les apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	895 973	876 492
Apports reçus	149 876	80 448
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(71 280)	(60 967)
Solde à la fin	974 569	895 973
Composé de contributions des sources suivantes :		
MEES	510 672	459 388
Autres provinciaux	158 626	151 565
Fédéraux	176 043	150 575
Dons et legs	117 110	122 344
Accords de subvention spécifiques	12 118	12 101
Solde à la fin	974 569	895 973

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2019

(montants tabulaires en milliers de dollars)

11. Dette à long terme

	2019	2018
	\$	\$
Billets à payer au gouvernement du Québec ⁽ⁱ⁾		
2,213 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	—	132 940
2,112 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	—	2 092
2,406 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	—	12 452
2,413 %, échéant le 29 mai 2019	161 192	172 753
4,125 %, échéant le 24 août 2020	1 440	2 117
2,559 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	1 511	—
1,709 %, échéant le 1 ^{er} mars 2022	6 544	7 363
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	5 026	6 369
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	4 828	6 119
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	6 465	8 312
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	4 054	4 994
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	3 491	4 485
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	3 533	4 341
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	9 871	11 666
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	31 942	37 081
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	46 920	49 680
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	14 988	16 615
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	41 703	43 440
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	61 010	65 087
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	11 342	—
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	122 128	—
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	16 000	17 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	44 100	46 200
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	48 400	50 600
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	58 156	60 579
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	23 664	—
Total	728 308	762 285
Débiteures de premier rang non garanties de McGill ⁽ⁱⁱ⁾		
Série A, 6,150 %, échéant le 22 septembre 2042	150 000	150 000
Série B, 3,975 %, échéant le 29 janvier 2056	160 000	160 000
Entente de prêt ⁽ⁱⁱⁱ⁾	23 496	24 454
Autres	11	36
Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(4 953)	(5 140)
Total de la dette à long terme	1 056 862	1 091 635
Tranche à court terme	209 353	193 606
	847 509	898 029

11. Dette à long terme (suite)

- i) Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date d'anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
2,413 %, échéant le 29 mai 2019	11 562	161 191
4,125 %, échéant le 24 août 2020*	677	—
2,559 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	581	349
1,709 %, échéant le 1 ^{er} mars 2022	819	4 906
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	1 291	720
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	1 344	750
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	1 847	924
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022*	940	—
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	994	509
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	808	1 109
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	1 795	896
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	5 140	6 242
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	2 760	27 600
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	1 626	3 606
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	1 738	27 799
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	4 077	28 394
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	1 110	1 352
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	10 812	14 008
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	1 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 100	12 600
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 200	15 400
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	2 423	2 427
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	947	936

* Le paiement annuel varie d'année en année.

- ii) En septembre 2002, l'Université a émis des débetures non garanties d'une valeur de 150 M\$. En janvier 2016, l'Université a émis des débetures non garanties d'une valeur de 160 M\$. Contrairement aux obligations du MEES, ces débetures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.
- iii) En août 2017, l'Université a conclu une entente de prêt d'une durée de dix ans de 25 M\$ amortissable sur 20 ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,73 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de dix ans, pour un taux global de 2,84 %.

11. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2020	209 353
2021	48 319
2022	51 579
2023	43 870
2024	38 832

12. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

L'Université a un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2017 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2020.

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2019 est estimée à 85,4 M\$ (90,9 M\$ au 30 avril 2018). Ces montants sont comptabilisés dans le passif du bilan.

Régime de retraite à cotisations définies

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10,8 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

Les renseignements importants à l'égard du Régime se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Paiements en espèces constatés	49 897	51 226
Coût des prestations	24 540	22 982
Passif au titre de prestations définies		
Coût de la période		
Coût des services courants	7 189	7 340
Intérêts de l'obligation au titre des prestations définies	1 813	2 229
	9 002	9 569

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies (suite)

Les informations relatives au passif au titre de prestations définies de l'Université se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	307 366	317 231
Juste valeur des actifs du Régime	269 580	263 897
Déficit	37 786	53 334
Passif au titre des prestations définies	37 786	53 334

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2019	2018
	%	%
Équivalents de trésorerie	7,3	2,0
Placements alternatifs	3,3	3,1
Actions	48,5	50,6
Titres à revenus fixes	40,9	44,3

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2019	2018
	%	%
Taux d'actualisation		
Employés actifs	5,75	5,75
Employés retraités	4,50	4,50
Inflation	3,00	3,00

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi – avantages non financés

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	90 912	114 489
Coût des services rendus	784	1 210
Intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	4 329	5 190
Prestations versées	(4 102)	(4 874)
Perte actuarielle nette	(6 507)	(25 103)
Solde à la fin	85 416	90 912

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2019	2018
	%	%
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi en fin d'année		
Taux d'actualisation – Actifs	5,75	5,75
Taux d'actualisation – Retraités	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – Professeurs	4,50	5,70
Taux de croissance des salaires – Autres que les professeurs	3,00	3,00
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	4,00	4,00
Taux tendanciel définitif	4,00	4,00
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2040	2040

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotations

	2019	2018
	\$	\$
Dotations aux facultés	603 090	588 696
Aide aux étudiants	476 603	461 875
Dotations à la recherche	118 319	118 930
Nouvelles priorités	32 866	21 455
Dotations à la bibliothèque	25 934	25 531
Services aux étudiants	9 484	9 514
Rentes	4 021	3 930
Revenu cumulé	340 581	336 270
	1 610 898	1 566 201

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotations (suite)

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujéti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,00 %, ainsi qu'un pourcentage additionnel de 0,25 % pour les années fiscales allant de 2016 jusqu'à 2019, de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Selon la politique, la portion non dépensée du produit rendu disponible pour les charges est capitalisée et comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

De plus, le conseil des gouverneurs a approuvé une charge de 1,10 % (1,10 % en 2018) de la juste valeur des placements contre les coûts internes et externes de gestion. Comme ces coûts sont inclus dans les fonds de fonctionnement et les fonds affectés, cette charge est incluse annuellement dans les virements de fonds.

14. Affectations d'origine interne

	2019	2018
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	33 498	31 767
Fonds de démarrage pour les professeurs	9 540	7 489
Autres	52 775	49 139
	95 813	88 395

15. Produits de placement et intérêts créditeurs

	2019	2018
	\$	\$
Variation de la juste valeur des placements	(15 731)	(1 823)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	6 277	3 068
Intérêts créditeurs	7 850	5 844
Produits de placement	77 509	80 360
	75 905	87 449

16. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2019	2018
	\$	\$
Débiteurs (fonctionnement, prêts étudiants et produits de placement)	(2 181)	(2 135)
Frais payés d'avance	1 823	(3 996)
Stocks	175	(165)
Créditeurs et charges à payer	(7 817)	32 098
Produits reportés	9 230	5 884
	1 230	31 686

17. Instruments financiers

Risques financiers

L'Université est exposée au risque de marché, qui représente le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur le marché. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placements diversifiés.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2019, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 1,09 G\$ (1,07 G\$ au 30 avril 2018) dont notamment un montant de 651 M\$ libellé en devise américaine (660 M\$ au 30 avril 2018).

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations des taux d'intérêt liés à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à taux fixe.

McGill est exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-paiement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

McGill est également exposée au risque de prix autre. Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier individuel ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en bourse.

L'objectif de McGill est d'avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs à leur échéance. McGill surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie afin d'être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2019, les principaux passifs financiers étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Instruments financiers dérivés

Comme il a été approuvé par le Comité d'investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme pour vendre des montants de 250,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,3429 au 30 avril 2019 jusqu'en décembre 2021 (259,5 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,2812 au 30 avril 2018, échus en juin 2018). Au 30 avril 2019, la juste valeur de ces contrats consistait en une perte non réalisée d'environ 1,7 M\$ inclus dans les titres négociables (une perte non réalisée de 1,5 M\$ au 30 avril 2018).

17. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13,0 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un contrat de swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. La juste valeur de l'obligation et du contrat de swap s'élève à 67,7 M\$ (61,5 M\$ au 30 avril 2018) et est incluse dans les titres négociables.

Le solde du placement libellé en dollars américains donnera lieu (à l'échéance) à l'échange des intérêts créditeurs contre un produit d'un montant fixe. Au 30 avril 2019, la juste valeur du contrat de swap était de 40,9 M\$ (38,7 M\$ au 30 avril 2018).

La valeur future de ce placement, y compris la croissance cumulée jusqu'en 2042, servira à rembourser les débentures de premier rang non garanties en circulation d'un montant de 150,0 M\$.

L'Université a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur nominale de 207,0 M\$ ayant pour date de règlement le 17 mai 2019. Au 30 avril 2019, une perte non réalisée de 4,2 M\$ sur la juste valeur du contrat a été enregistrée aux livres et se retrouve dans les titres négociables (une perte non réalisée de 3,9 M\$ au 30 avril 2018). L'Université a conclu ces contrats pour se protéger contre une hausse de taux pour la balance des émissions à venir de 240,0 M\$ de dette à long terme. Ces contrats sont renégociés aux trois mois avec un règlement au taux du marché, réalisant un gain ou une perte, jusqu'à l'émission totale de la dette à long terme.

L'Université a aussi conclu des contrats de swap sur des devises d'une valeur de 84,1 M\$ ayant des dates de règlement entre le 13 mai 2019 et le 14 mai 2019 et portant intérêt au taux de 1,76 %. Au 30 avril 2019, la juste valeur des contrats correspondait à la valeur comptable, donc aucun gain ni perte n'a été enregistré à l'état des résultats.

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2019	2018
	%	%
Actions canadiennes	12	10
Actions américaines	22	20
Actions autres que nord-américaines	22	22
Titres à revenu fixe canadiens	16	17
Titres à revenu fixe américains	1	1
Fonds de couverture	7	11
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissement privés et autres	20	19
	100	100

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 0,92 % et 6,45 % (entre 0,79 % et 6,83 % au 30 avril 2018).

18. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2019 s'élèvent à 1,2 M\$, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 220,6 M\$ (210,0 M\$ au 30 avril 2018, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1,1 M\$) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

19. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les montants représentant les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants sont les suivants :

	\$
2020	11 502
2021	11 771
2022	10 633
2023	10 314
2024	11 314
2025 et suivantes	<u>32 315</u>
	<u>87 849</u>

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, a pris des engagements totalisant 90,0 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 193,3 M\$ en fonds additionnels au cours des quatre prochaines années.

20. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et au Code civil du Québec. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement de ces procédures encore en instance au 30 avril 2019, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il est vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

21. Évènement subséquent

En date du 23 juillet 2019, l'université a émis des débetures de Série C non garanties d'une valeur de 90 M\$, portant intérêt à un taux de 2,926 % avec paiements semestriels et échéant le 26 juillet 2049.

22. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

2. État du traitement

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill)

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2018-2019 (l'« État du traitement ») de l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill) (l'« Université McGill ») au 30 avril 2019.

À notre avis, l'État du traitement de l'Université McGill au 30 avril 2019 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'État du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université McGill conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'État du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note complémentaire afférente à l'État du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'État du traitement a été préparé afin de permettre à l'Université McGill de répondre aux exigences de la section 7 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*. En conséquence, il est possible que l'État du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'État du traitement

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de l'État du traitement conformément aux NCECF, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université McGill.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'État du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'État du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'État du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université McGill.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 5 septembre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Nom de l'établissement : Université McGill

Numéro de l'université : 979000

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Secteur des politiques et des relations du travail dans les réseaux
Juillet 2019**

ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019

ÉTABLISSEMENT : Université McGill

TABLEAU 1 – Traitement imposable du personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			
				Salaire de base	Autres éléments du traitement	Indemnité de départ exercée ⁽¹⁾	Montant reçu d'une fondation ou d'une personne morale
Allison, Paul J	Doyen, faculté de médecine dentaire	2		252 711 \$	39 346 \$		
Arsenault, Louis	Vice-principal, communications et relations externes	12		238 000 \$	1 345 \$		
Bajoux-Besnainou, Isabelle	Doyenne, faculté de gestion	12		426 208 \$	2 372 \$		
Beauchamp, Yves	Vice-principal, administration et finances	12		334 750 \$	34 052 \$		
Benaroya, Samuel	Vice-principal adjoint, affaires de la santé	12		195 760 \$	146 \$		
Buddle, Christopher	Doyen, services aux étudiants	12		165 250 \$	2 373 \$		
Campbell, Angela	Vice-principale exécutive associée, politiques, procédures et équité	12		203 043 \$	2 431 \$		
Chesser, Paul Andrew	Vice-principal adjoint, opérations avancement universitaire	7		215 812 \$	17 205 \$		
Cook, C. Colleen	Doyenne, Trenholme des bibliothèques	12		296 290 \$	6 840 \$		
Coulombe, Sylvain	Vice-principal adjoint, innovation et partenariats	8		195 368 \$	4 067 \$		
Couvrette, Robert	Vice-principal adjoint, services universitaires	12		255 000 \$	1 344 \$		
Crago, Martha	Vice-principale, recherche et innovation	12		308 275 \$	1 116 \$		
Denoncourt, Marc	Chef des services d'information	0		250 000 \$	- \$		
Dutton, Diana	Vice-principale adjointe, ressources humaines	12		242 050 \$	2 372 \$		
Dyens, Olivier	Premier vice-principal exécutif adjoint, études et vie étudiante	3		233 095 \$	2 372 \$	64 883 \$	
Eidelman, David H.	Vice-principal, santé et affaires médicales et doyen, faculté de médecine	12		490 865 \$	5 372 \$		
Emami, Elham	Doyenne, faculté de médecine dentaire	10		240 000 \$	2 002 \$		
Fortier, Suzanne	Principale et vice-chancelière	12		455 167 \$	89 066 \$		
Gariépy, Marie-Josée	Vice-principale adjointe, opérations avancement universitaire	5		225 000 \$	375 \$		
Geitmann, Anja	Vice-principale adjointe et doyenne, faculté d'agriculture et sciences environnementales	12		208 353 \$	17 430 \$		
Gros, Philippe	Premier vice-principal, recherche et innovation	6		342 899 \$	12 413 \$		
Lebeau, Fabrice	Premier vice-principal exécutif adjoint, par intérim, études et vie	10		204 999 \$	11 063 \$		
Leckey, Robert	Doyen, faculté de droit	12		240 000 \$	2 376 \$		
Lennox, Bruce	Doyen, faculté des sciences	12		257 204 \$	8 988 \$		
Maioni, Antonia	Doyenne, faculté des arts	12		246 592 \$	3 424 \$		
Manfredi, Christopher	Vice-principal exécutif et vice-principal aux études	12		336 992 \$	2 372 \$		
McClure, Ghyslaine	Vice-principale exécutive adjointe, budget et ressources	4		207 163 \$	22 401 \$		
McKinney, Anne	Vice-principale adjointe, sciences de la santé, recherche et innovation	8		211 882 \$	2 373 \$		
Nalbantoglu, Josephine	Doyenne, études supérieures et postdoctorales	12		212 053 \$	2 372 \$		
Nicell, Jim	Doyen, faculté de génie	12		263 000 \$	2 373 \$		
Oxhorn, Philip	Vice-principal exécutif adjoint international	9		185 023 \$	1 893 \$		
Potter, Judith Doreen	Doyenne, école d'éducation permanente	2		249 549 \$	1 722 \$	208 277 \$	
Rassier, Dilson J.E.	Doyen, faculté des sciences de l'éducation	12		216 708 \$	17 430 \$		
Ravenscroft, Brenda	Doyenne, École de musique	12		209 863 \$	2 372 \$		
Rogowska, Edyta Justyna	Secrétaire générale	12		186 700 \$	2 449 \$		
Roquet, Ghilaine	Chef des services d'information	1		252 399 \$	159 \$	421 440 \$	
Ross, Nancy Annette	Vice-principale adjointe, recherche et innovation	12		204 873 \$	15 434 \$		
Tinmouth, Cristiane	Vice-principale adjointe, services financiers	12		250 656 \$	2 372 \$		
Weil, Carole	Doyenne, école d'éducation permanente	10		240 000 \$	1 592 \$		
Weinstein, Marc	Vice-principal, opérations avancement universitaire	12		405 029 \$	179 020 \$		

⁽¹⁾ La valeur pécuniaire de l'indemnité de départ et de l'indemnité de transition exercées d'un membre du personnel de direction supérieure. Toutefois, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2018-2019 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019

ÉTABLISSEMENT : Université McGill

TABLEAU 2 – Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaires de base ⁽³⁾⁽⁴⁾	Autres éléments du traitement ⁽⁵⁾⁽⁶⁾
Personnel de direction des composantes de l'établissement, comme défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1) ⁽¹⁾	95	Le plus élevé	354 105 \$	110 723 \$
		Moyenne ⁽⁷⁾	171 712 \$	6 523 \$
		Le moins élevé	60 000 \$	101 \$
Personnel de direction des services	8	Le plus élevé	270 000 \$	26 985 \$
		Moyenne	197 077 \$	5 605 \$
		Le moins élevé	150 000 \$	310 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	625	Le plus élevé	200 000 \$	133 098 \$
		Moyenne	90 500 \$	3 642 \$
		Le moins élevé	28 128 \$	48 \$

⁽¹⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

⁽²⁾ Effectif total de la catégorie en équivalence au temps plein (EETP).

⁽³⁾ Le salaire de base moyen correspond à la somme des salaires de base réellement versés durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » réfèrent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2019.

⁽⁵⁾ La valeur moyenne des autres éléments du traitement correspond à la somme de la valeur des bénéfices imposables accordés ou des montants versés ou gagnés durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁶⁾ Concernant la colonne relative aux autres éléments du traitement, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » réfèrent toujours à des éléments du traitement versés durant l'année 2018-2019.

⁽⁷⁾ Le calcul de la moyenne du salaire de base et des autres composantes du traitement réfère au traitement versé durant l'exercice financier 2018-2019.

TABLEAU 3 – Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
Allison, Paul J	Doyen, faculté de médecine dentaire	2	6 744 \$
Arsenault, Louis	Vice-principal, communications et relations externes	12	7 290 \$
Bajoux-Besainou, Isabelle	Doyenne, faculté de gestion	12	6 227 \$
Beauchamp, Yves	Vice-principal, administration et finances	12	10 190 \$
Benaroya, Samuel	Vice-principal adjoint, affaires de la santé	12	1 523 \$
Buddlé, Christopher	Doyen, services aux étudiants	12	10 645 \$
Campbell, Angela	Vice-principale exécutive associée, politiques, procédures et équité	12	4 140 \$
Chesser, Paul Andrew	Vice-principal adjoint, opérations avancement universitaire	7	9 693 \$
Cook, C. Colleen	Doyenne, Treholme des bibliothèques	12	15 975 \$
Coulombe, Sylvain	Vice-principal adjoint, innovation et partenariats	8	2 596 \$
Couvrete, Robert	Vice-principal adjoint, services universitaires	12	265 \$
Crago, Martha	Vice-principale, recherche et innovation	12	75 266 \$
Dutton, Diana	Vice-principale adjointe, ressources humaines	12	2 335 \$
Dyrens, Olivier	Premier vice-principal exécutif adjoint, études et vie étudiante	3	1 427 \$
Eidelman, David H.	Vice-principal, santé et affaires médicales et doyen, faculté de médecine	12	5 233 \$
Emami, Elham	Doyenne, faculté de médecine dentaire	10	9 788 \$
Fortier, Suzanne	Principale et vice-chancelière	12	77 595 \$
Ganépy, Marie-Josée	Vice-principale adjointe, opérations avancement universitaire	5	852 \$
Geitmann, Anja	Vice-principale adjointe et doyen, faculté d'agriculture et sciences environnementales	12	24 520 \$
Gros, Philippe	Premier vice-principal, recherche et innovation	6	1 367 \$
Leckey, Robert	Doyen, faculté de droit	12	21 687 \$
Lennox, Bruce	Doyen, faculté des sciences	12	3 308 \$
Maioni, Antonia	Doyenne, faculté des arts	12	301 \$
Manfredi, Christopher	Vice-principal exécutif et vice-principal aux études	12	20 769 \$
McKinney, Anne	Vice-principale adjointe, sciences de la santé, recherche et innovation	8	5 844 \$
Nalbantoglu, Josephine	Doyenne, études supérieures et postdoctorales	12	6 185 \$
Niceil, Jim	Doyen, faculté de génie	12	5 477 \$
Oxhorn, Philip	Vice-principal exécutif adjoint international	9	8 013 \$
Potter, Judith Doreen	Doyenne, école d'éducation permanente	2	12 797 \$
Rassier, Dilson J.E.	Doyen, faculté des sciences de l'éducation	12	17 898 \$
Ravenscroft, Brenda	Doyenne, École de musique Schulich	12	4 545 \$
Rogowska, Edyta Justyna	Secrétaire générale	12	949 \$
Roquet, Ghislaine	Chef des services d'information	1	790 \$
Ross, Nancy Annette	Vice-principale adjointe, recherche et innovation	12	6 258 \$
Tinnmouth, Cristiane	Vice-principale adjointe, services financiers	12	3 855 \$
Weil, Carole	Doyenne, école d'éducation permanente	10	6 328 \$
Weinstein, Marc	Vice-principal, opérations avancement universitaire	12	93 508 \$

ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽¹⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, comme défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1) ⁽²⁾	74	Le plus élevé	6 906 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	1 570 \$
		Le moins élevé	40 \$
Personnel de direction des services	7	Le plus élevé	16 738 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	5 536 \$
		Le moins élevé	386 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	367	Le plus élevé	61 650 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	2 215 \$
		Le moins élevé	11 \$

⁽¹⁾ La valeur moyenne des allocations et des frais remboursés correspond à la somme des frais remboursés et des allocations versées aux personnes exerçant les fonctions visées durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif concerné par une allocation ou un remboursement de dépenses de la catégorie de personnel correspondante, que cette allocation ou ce remboursement ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'Université McGill à un fournisseur de services.

⁽²⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du Tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

État du traitement

Établissement : Université McGill
Année financière : 2018-2019

NOTE COMPLÉMENTAIRE

- (1) L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat de vérification de l'état du traitement 2018-2019* présentant les définitions des composants du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et finalement les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

(1.1) On exclut les paiements spéciaux pour quelques employés réguliers. En principe, ces employés sont des médecins qui enseignent à l'université et non pas des médecins qui traitent des patients. L'université paie un montant pour qu'ils soient rémunérés à un niveau au moins égal au salaire qu'ils auraient autrement gagné avec le système de l'assurance-maladie.

(1.2) Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements reliés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

(1.3) Les frais remboursés incluent exclusivement les paiements reliés aux fonctions administratives (p. ex. tous paiements provenant de fonds de recherche, etc.), sont exclus).

- (2) L'élément du traitement imposable applicable en sus du salaire de base de la principale et vice-chancelière concerne une rémunération au mérite entièrement financée par un don établi spécifiquement à cette fin en 1889.

3. Rapport sur la performance

Rapport sur la performance

Taux de réussite

Voir grille Excel ci-jointe

Durée moyenne des études

Voir grille Excel ci-jointe

Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

L'Université McGill offre une vaste gamme de services aux étudiants qui désirent enrichir leur expérience à McGill ou qui ont besoin d'aide dans l'atteinte de leurs objectifs personnels et éducationnels. Pour connaître les services que nous offrons, veuillez consulter le site web suivant :

<https://www.mcgill.ca/student-services/services>

Programmes d'activités de recherche.

Voir notre Plan de recherche stratégique 2019-2024 ci-joint

Nom de l'établissement :												Date :	
I. Eléments d'information		II. Observations										Page 2 de 8	
INDICATEURS - EFFECTIFS ETUDIANTS												III. Remarques	
1er cycle - Baccalauréat		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P		
105	Hommes	n	8,915	9,220	9,587	9,760	9,950	9,947	9,779	9,801	9,757	9,734	
106	Sciences de la santé	n	981	1,065	1,122	1,145	1,193	1,153	1,071	1,007	969	936	
107	Sciences pures	n	887	949	962	973	932	891	860	967	911	895	
108	Sciences appliquées	n	2,493	2,542	2,683	2,790	2,947	3,039	3,018	3,065	3,163	3,164	
109	Arts	n	305	296	336	335	322	310	300	274	275	287	
110	Lettres	n	209	208	201	211	187	206	185	185	149	163	
111	Sciences humaines	n	1,467	1,584	1,659	1,720	1,702	1,677	1,598	1,621	1,652	1,655	
112	Éducation	n	224	228	243	218	235	221	215	195	178	167	
113	Droit	n	291	292	305	306	309	313	304	296	276	266	
114	Administration	n	916	867	913	916	920	996	991	1,090	1,127	1,072	
115	Autres ¹	n	1,142	1,189	1,163	1,146	1,203	1,141	1,237	1,101	1,057	1,129	
116	Femmes	n	12,443	12,796	13,189	13,338	13,447	13,618	13,703	14,042	14,452	14,660	
117	Sciences de la santé	n	2,242	2,305	2,349	2,387	2,461	2,483	2,558	2,522	2,489	2,487	
118	Sciences pures	n	981	1,026	1,094	1,039	962	956	968	1,182	1,255	1,208	
119	Sciences appliquées	n	1,016	1,058	1,079	1,152	1,269	1,385	1,423	1,505	1,646	1,716	
120	Arts	n	366	360	367	357	344	320	344	311	317	316	
121	Lettres	n	526	577	555	546	528	553	523	578	570	517	
122	Sciences humaines	n	2,583	2,779	2,920	3,006	3,024	3,012	2,985	3,219	3,374	3,522	
123	Éducation	n	1,125	1,145	1,153	1,222	1,258	1,185	1,098	942	849	834	
124	Droit	n	341	329	339	338	353	361	367	384	407	421	
125	Administration	n	1,090	1,026	1,105	1,100	1,084	1,102	1,081	1,155	1,230	1,201	
126	Autres	n	2,173	2,191	2,228	2,191	2,164	2,261	2,356	2,244	2,315	2,438	
127	Total	n	21,358	22,016	22,776	23,098	23,397	23,565	23,482	23,843	24,209	24,394	
128	Sciences de la santé	n	3,223	3,370	3,471	3,532	3,654	3,636	3,629	3,529	3,458	3,423	
129	Sciences pures	n	1,868	1,975	2,056	2,012	1,894	1,847	1,828	2,149	2,166	2,103	
130	Sciences appliquées	n	3,509	3,600	3,762	3,942	4,216	4,424	4,441	4,570	4,809	4,880	
131	Arts	n	671	656	703	692	666	630	644	585	592	603	
132	Lettres	n	735	785	756	757	715	759	708	763	719	680	
133	Sciences humaines	n	4,050	4,363	4,579	4,726	4,726	4,689	4,583	4,840	5,026	5,177	
134	Éducation	n	1,349	1,373	1,396	1,440	1,493	1,406	1,313	1,137	1,027	1,001	
135	Droit	n	632	621	644	644	662	674	671	680	683	687	
136	Administration	n	2,006	1,893	2,018	2,016	2,004	2,098	2,072	2,245	2,357	2,273	
137	Autres	n	3,315	3,380	3,391	3,337	3,367	3,402	3,593	3,345	3,372	3,567	

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 2 de 8
INDICATEURS - EFFECTIFS ETUDIANTS												III. Remarques
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
138 Hommes	n	1,519	1,601	1,668	1,666	1,606	1,689	1,770	1,701	1,641	1,151	
139 Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
140 Sciences pures	n	1	1	1	0	0	0	2	1	0	2	
141 Sciences appliquées	n	50	41	51	39	53	56	55	55	53	60	
142 Arts	n	7	5	4	7	8	13	16	10	2	1	
143 Lettres	n	276	344	316	307	296	300	302	339	305	195	
144 Sciences humaines	n	32	24	20	18	21	21	35	23	26	11	
145 Éducation	n	6	12	13	9	9	10	15	21	20	5	
146 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
147 Administration	n	290	273	280	292	264	278	321	334	348	210	
148 Autres	n	857	901	983	994	955	1,011	1,024	918	887	667	
149 Femmes	n	2,218	2,327	2,317	2,306	2,295	2,432	2,811	2,953	3,048	1,806	
150 Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
151 Sciences pures	n	0	2	0	2	1	0	1	0	1	1	
152 Sciences appliquées	n	14	14	13	12	25	26	29	24	28	26	
153 Arts	n	15	11	7	4	10	8	10	4	0	0	
154 Lettres	n	514	587	534	481	554	543	531	589	592	377	
155 Sciences humaines	n	79	82	74	78	68	83	89	84	87	50	
156 Éducation	n	87	140	139	139	89	96	156	177	165	58	
157 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
158 Administration	n	403	355	325	343	357	359	674	806	967	337	
159 Autres	n	1,106	1,136	1,225	1,247	1,191	1,317	1,321	1,269	1,208	957	
160 Total	n	3,737	3,928	3,985	3,972	3,901	4,121	4,581	4,654	4,689	2,957	
161 Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
162 Sciences pures	n	1	3	1	2	1	0	3	1	1	3	
163 Sciences appliquées	n	64	55	64	51	78	82	84	79	81	86	
164 Arts	n	22	16	11	11	18	21	26	14	2	1	
165 Lettres	n	790	931	850	788	850	843	833	928	897	572	
166 Sciences humaines	n	111	106	94	96	89	104	124	107	113	61	
167 Éducation	n	93	152	152	148	98	106	171	198	185	63	
168 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
169 Administration	n	693	628	605	635	621	637	995	1,140	1,315	547	
170 Autres	n	1,963	2,037	2,208	2,241	2,146	2,328	2,345	2,187	2,095	1,624	

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 2 de 8
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												III. Remarques
		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
2e cycle - Maîtrise		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P
171	Hommes	n	1,530	1,564	1,642	1,784	1,813	1,804	1,995	2,071	2,096	2,140
172	Sciences de la santé	n	223	283	343	350	321	339	338	375	392	434
173	Sciences pures	n	183	187	231	224	194	190	227	236	211	223
174	Sciences appliquées	n	467	469	511	548	565	564	601	634	650	631
175	Arts	n	99	104	115	111	112	111	116	124	131	129
176	Lettres	n	38	33	36	31	37	34	41	43	34	34
177	Sciences humaines	n	144	126	99	124	131	134	141	117	116	137
178	Éducation	n	50	70	79	86	102	101	137	144	153	130
179	Droit	n	32	41	32	40	49	34	37	32	31	33
180	Administration	n	286	241	188	265	292	285	344	355	368	367
181	Autres	n	8	10	8	5	10	12	13	11	10	22
182	Femmes	n	1,919	2,033	2,227	2,424	2,420	2,398	2,543	2,567	2,650	2,895
183	Sciences de la santé	n	560	664	774	809	815	774	800	833	861	938
184	Sciences pures	n	189	191	218	227	202	201	200	208	214	251
185	Sciences appliquées	n	275	271	305	319	293	317	374	365	403	417
186	Arts	n	81	81	82	89	85	84	89	91	102	101
187	Lettres	n	70	60	70	69	69	69	72	71	56	52
188	Sciences humaines	n	234	235	250	299	292	282	281	270	279	313
189	Éducation	n	244	256	289	305	327	336	367	375	368	425
190	Droit	n	34	35	38	53	53	61	52	41	42	47
191	Administration	n	224	237	196	252	281	268	302	303	318	337
192	Autres	n	8	3	5	2	3	6	6	10	7	14
193	Total	n	3,449	3,597	3,869	4,208	4,233	4,202	4,538	4,638	4,746	5,035
194	Sciences de la santé	n	783	947	1,117	1,159	1,136	1,113	1,138	1,208	1,253	1,372
195	Sciences pures	n	372	378	449	451	396	391	427	444	425	474
196	Sciences appliquées	n	742	740	816	867	858	881	975	999	1,053	1,048
197	Arts	n	180	185	197	200	197	195	205	215	233	230
198	Lettres	n	108	93	106	100	106	103	113	114	90	86
199	Sciences humaines	n	378	361	349	423	423	416	422	387	395	450
200	Éducation	n	294	326	368	391	429	437	504	519	521	555
201	Droit	n	66	76	70	93	102	95	89	73	73	80
202	Administration	n	510	478	384	517	573	553	646	658	686	704
203	Autres	n	16	13	13	7	13	18	19	21	17	36

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 2 de 8
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												III. Remarques
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
204	Hommes	n	570	556	639	646	628	516	496	496	470	458
205	Sciences de la santé	n	24	17	24	24	29	34	22	32	40	35
206	Sciences pures	n	3	5	0	2	0	3	1	0	0	0
207	Sciences appliquées	n	1	3	1	0	0	0	0	0	0	4
208	Arts	n	0	2	3	2	1	1	1	11	16	12
209	Lettres	n	7	7	7	8	7	3	2	3	3	3
210	Sciences humaines	n	19	24	23	22	20	16	16	15	8	9
211	Éducation	n	2	3	5	1	1	0	4	2	1	0
212	Droit	n	0	1	3	0	0	0	1	2	3	0
213	Administration	n	396	421	484	489	507	402	397	376	362	345
214	Autres	n	118	73	89	98	63	57	52	55	37	50
215	Femmes	n	784	897	959	1,047	1,011	860	842	803	773	828
216	Sciences de la santé	n	36	45	54	63	75	86	70	84	92	86
217	Sciences pures	n	3	2	0	2	3	2	1	3	0	0
218	Sciences appliquées	n	2	1	1	0	0	1	1	0	0	1
219	Arts	n	0	0	0	2	1	1	1	8	18	10
220	Lettres	n	21	23	22	21	17	9	5	6	7	15
221	Sciences humaines	n	86	87	94	102	82	76	79	55	53	52
222	Éducation	n	8	11	11	11	11	10	13	9	5	10
223	Droit	n	0	1	1	0	3	0	0	0	1	1
224	Administration	n	517	607	665	717	726	593	589	568	535	556
225	Autres	n	111	120	111	129	93	82	83	70	62	97
226	Total	n	1,354	1,453	1,598	1,693	1,639	1,376	1,338	1,299	1,243	1,286
227	Sciences de la santé	n	60	62	78	87	104	120	92	116	132	121
228	Sciences pures	n	6	7	0	4	3	5	2	3	0	0
229	Sciences appliquées	n	3	4	2	0	0	1	1	0	0	5
230	Arts	n	0	2	3	4	2	2	2	19	34	22
231	Lettres	n	28	30	29	29	24	12	7	9	10	18
232	Sciences humaines	n	105	111	117	124	102	92	95	70	61	61
233	Éducation	n	10	14	16	12	12	10	17	11	6	10
234	Droit	n	0	2	4	0	3	0	1	2	4	1
235	Administration	n	913	1,028	1,149	1,206	1,233	995	986	944	897	901
236	Autres	n	229	193	200	227	156	139	135	125	99	147

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 2 de 8
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												III. Remarques
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
3e cycle - Doctorat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ⁶
237	Hommes	n	1,556	1,631	1,732	1,793	1,837	1,843	1,771	1,788	1,812	1,843
238	Sciences de la santé	n	216	242	245	271	295	307	303	311	298	298
239	Sciences pures	n	323	332	356	366	391	410	381	378	420	428
240	Sciences appliquées	n	531	606	642	656	648	624	597	608	607	592
241	Arts	n	70	64	74	69	71	71	71	79	82	86
242	Lettres	n	39	37	37	40	38	40	39	45	50	45
243	Sciences humaines	n	231	220	238	243	247	243	240	228	213	224
244	Éducation	n	39	36	39	40	42	38	33	34	40	41
245	Droit	n	25	26	29	31	33	33	36	37	34	36
246	Administration	n	62	54	58	59	59	66	58	55	51	48
247	Autres	n	20	14	14	18	13	11	13	13	17	45
248	Femmes	n	1,398	1,413	1,525	1,574	1,612	1,656	1,617	1,608	1,684	1,712
249	Sciences de la santé	n	339	368	395	395	387	418	428	421	456	466
250	Sciences pures	n	225	234	268	285	298	313	289	286	288	294
251	Sciences appliquées	n	189	212	228	240	254	267	264	277	286	281
252	Arts	n	59	53	51	56	62	58	57	55	58	61
253	Lettres	n	73	73	77	68	72	68	65	57	57	55
254	Sciences humaines	n	339	312	340	351	354	352	330	316	326	323
255	Éducation	n	96	90	93	108	110	110	115	120	127	130
256	Droit	n	24	27	27	28	29	31	31	33	33	39
257	Administration	n	38	34	39	34	35	32	31	32	39	39
258	Autres	n	16	10	7	9	11	7	7	11	14	24
259	Total	n	2,954	3,044	3,257	3,367	3,449	3,499	3,388	3,396	3,496	3,555
260	Sciences de la santé	n	555	610	640	666	682	725	731	732	754	764
261	Sciences pures	n	548	566	624	651	689	723	670	664	708	722
262	Sciences appliquées	n	720	818	870	896	902	891	861	885	893	873
263	Arts	n	129	117	125	125	133	129	128	134	140	147
264	Lettres	n	112	110	114	108	110	108	104	102	107	100
265	Sciences humaines	n	570	532	578	594	601	595	570	544	539	547
266	Éducation	n	135	126	132	148	152	148	148	154	167	171
267	Droit	n	49	53	56	59	62	64	67	70	67	75
268	Administration	n	100	88	97	93	94	98	89	87	90	87
269	Autres	n	36	24	21	27	24	18	20	24	31	69

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information			II. Observations								III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
3e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P
270	Hommes	n										
271	Sciences de la santé	n										
272	Sciences pures	n										
273	Sciences appliquées	n										
274	Arts	n										
275	Lettres	n					S.O.					
276	Sciences humaines	n										
277	Éducation	n										
278	Droit	n										
279	Administration	n										
280	Autres	n										
281	Femmes	n										
282	Sciences de la santé	n										
283	Sciences pures	n										
284	Sciences appliquées	n										
285	Arts	n										
286	Lettres	n					S.O.					
287	Sciences humaines	n										
288	Éducation	n										
289	Droit	n										
290	Administration	n										
291	Autres	n										
292	Total	n										
293	Sciences de la santé	n										
294	Sciences pures	n										
295	Sciences appliquées	n										
296	Arts	n										
297	Lettres	n					S.O.					
298	Sciences humaines	n										
299	Éducation	n										
300	Droit	n										
301	Administration	n										
302	Autres	n										

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations									III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
303	Hommes	n	12,001	12,415	12,961	13,337	13,600	13,594	13,545	13,660	13,665	13,717
304	Sciences de la santé	n	1,420	1,590	1,710	1,766	1,809	1,799	1,712	1,693	1,659	1,668
305	Sciences pures	n	1,393	1,468	1,549	1,563	1,517	1,491	1,468	1,581	1,542	1,546
306	Sciences appliquées	n	3,491	3,617	3,836	3,994	4,160	4,227	4,216	4,307	4,420	4,387
307	Arts	n	474	464	525	515	505	492	487	477	488	502
308	Lettres	n	286	278	274	282	262	280	265	273	233	242
309	Sciences humaines	n	1,842	1,930	1,996	2,087	2,080	2,054	1,979	1,966	1,981	2,016
310	Éducation	n	313	334	361	344	379	360	385	373	371	338
311	Droit	n	348	359	366	377	391	380	377	365	341	335
312	Administration	n	1,264	1,162	1,159	1,240	1,271	1,347	1,393	1,500	1,546	1,487
313	Autres	n	1,170	1,213	1,185	1,169	1,226	1,164	1,263	1,125	1,084	1,196
314	Femmes	n	15,760	16,242	16,941	17,336	17,479	17,672	17,863	18,217	18,786	19,267
315	Sciences de la santé	n	3,141	3,337	3,518	3,591	3,663	3,675	3,786	3,776	3,806	3,891
316	Sciences pures	n	1,395	1,451	1,580	1,551	1,462	1,470	1,457	1,676	1,757	1,753
317	Sciences appliquées	n	1,480	1,541	1,612	1,711	1,816	1,969	2,061	2,147	2,335	2,414
318	Arts	n	506	494	500	502	491	462	490	457	477	478
319	Lettres	n	669	710	702	683	669	690	660	706	683	624
320	Sciences humaines	n	3,156	3,326	3,510	3,656	3,670	3,646	3,596	3,805	3,979	4,158
321	Éducation	n	1,465	1,491	1,535	1,635	1,695	1,631	1,580	1,437	1,344	1,389
322	Droit	n	399	391	404	419	435	453	450	458	482	507
323	Administration	n	1,352	1,297	1,340	1,386	1,400	1,402	1,414	1,490	1,587	1,577
324	Autres	n	2,197	2,204	2,240	2,202	2,178	2,274	2,369	2,265	2,336	2,476
325	Total	n	27,761	28,657	29,902	30,673	31,079	31,266	31,408	31,877	32,451	32,984
326	Sciences de la santé	n	4,561	4,927	5,228	5,357	5,472	5,474	5,498	5,469	5,465	5,559
327	Sciences pures	n	2,788	2,919	3,129	3,114	2,979	2,961	2,925	3,257	3,299	3,299
328	Sciences appliquées	n	4,971	5,158	5,448	5,705	5,976	6,196	6,277	6,454	6,755	6,801
329	Arts	n	980	958	1,025	1,017	996	954	977	934	965	980
330	Lettres	n	955	988	976	965	931	970	925	979	916	866
331	Sciences humaines	n	4,998	5,256	5,506	5,743	5,750	5,700	5,575	5,771	5,960	6,174
332	Éducation	n	1,778	1,825	1,896	1,979	2,074	1,991	1,965	1,810	1,715	1,727
333	Droit	n	747	750	770	796	826	833	827	823	823	842
334	Administration	n	2,616	2,459	2,499	2,626	2,671	2,749	2,807	2,990	3,133	3,064
335	Autres	n	3,367	3,417	3,425	3,371	3,404	3,438	3,632	3,390	3,420	3,672

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 2 de 8
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												III. Remarques
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
336	Hommes	n	2,089	2,157	2,307	2,312	2,234	2,205	2,266	2,197	2,111	1,609
337	Sciences de la santé	n	24	17	24	24	29	34	22	32	40	35
338	Sciences pures	n	4	6	1	2	0	3	3	1	0	2
339	Sciences appliquées	n	51	44	52	39	53	56	55	55	53	64
340	Arts	n	7	7	7	9	9	14	17	21	18	13
341	Lettres	n	283	351	323	315	303	303	304	342	308	198
342	Sciences humaines	n	51	48	43	40	41	37	51	38	34	20
343	Éducation	n	8	15	18	10	10	10	19	23	21	5
344	Droit	n	0	1	3	0	0	0	1	2	3	0
345	Administration	n	686	694	764	781	771	680	718	710	710	555
346	Autres	n	975	974	1,072	1,092	1,018	1,068	1,076	973	924	717
347	Femmes	n	3,002	3,224	3,276	3,353	3,306	3,292	3,653	3,756	3,821	2,634
348	Sciences de la santé	n	36	45	54	63	75	86	70	84	92	86
349	Sciences pures	n	3	4	0	4	4	2	2	3	1	1
350	Sciences appliquées	n	16	15	14	12	25	27	30	24	28	27
351	Arts	n	15	11	7	6	11	9	11	12	18	10
352	Lettres	n	535	610	556	502	571	552	536	595	599	392
353	Sciences humaines	n	165	169	168	180	150	159	168	139	140	102
354	Éducation	n	95	151	150	150	100	106	169	186	170	68
355	Droit	n	0	1	1	0	3	0	0	0	1	1
356	Administration	n	920	962	990	1,060	1,083	952	1,263	1,374	1,502	893
357	Autres	n	1,217	1,256	1,336	1,376	1,284	1,399	1,404	1,339	1,270	1,054
358	Total	n	5,091	5,381	5,583	5,665	5,540	5,497	5,919	5,953	5,932	4,243
359	Sciences de la santé	n	60	62	78	87	104	120	92	116	132	121
360	Sciences pures	n	7	10	1	6	4	5	5	4	1	3
361	Sciences appliquées	n	67	59	66	51	78	83	85	79	81	91
362	Arts	n	22	18	14	15	20	23	28	33	36	23
363	Lettres	n	818	961	879	817	874	855	840	937	907	590
364	Sciences humaines	n	216	217	211	220	191	196	219	177	174	122
365	Éducation	n	103	166	168	160	110	116	188	209	191	73
366	Droit	n	0	2	4	0	3	0	1	2	4	1
367	Administration	n	1,606	1,656	1,754	1,841	1,854	1,632	1,981	2,084	2,212	1,448
368	Autres	n	2,192	2,230	2,408	2,468	2,302	2,467	2,480	2,312	2,194	1,771

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information												Page 2 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ETUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
369	Hommes	n	14,090	14,572	15,268	15,649	15,834	15,799	15,811	15,857	15,776	15,326
370	Sciences de la santé	n	1,444	1,607	1,734	1,790	1,838	1,833	1,734	1,725	1,699	1,703
371	Sciences pures	n	1,397	1,474	1,550	1,565	1,517	1,494	1,471	1,582	1,542	1,548
372	Sciences appliquées	n	3,542	3,661	3,888	4,033	4,213	4,283	4,271	4,362	4,473	4,451
373	Arts	n	481	471	532	524	514	506	504	498	506	515
374	Lettres	n	569	629	597	597	565	583	569	615	541	440
375	Sciences humaines	n	1,893	1,978	2,039	2,127	2,121	2,091	2,030	2,004	2,015	2,036
376	Éducation	n	321	349	379	354	389	370	404	396	392	343
377	Droit	n	348	360	369	377	391	380	378	367	344	335
378	Administration	n	1,950	1,856	1,923	2,021	2,042	2,027	2,111	2,210	2,256	2,042
379	Autres	n	2,145	2,187	2,257	2,261	2,244	2,232	2,339	2,098	2,008	1,913
380	Femmes	n	18,762	19,466	20,217	20,689	20,785	20,964	21,516	21,973	22,607	21,901
381	Sciences de la santé	n	3,177	3,382	3,572	3,654	3,738	3,761	3,856	3,860	3,898	3,977
382	Sciences pures	n	1,398	1,455	1,580	1,555	1,466	1,472	1,459	1,679	1,758	1,754
383	Sciences appliquées	n	1,496	1,556	1,626	1,723	1,841	1,996	2,091	2,171	2,363	2,441
384	Arts	n	521	505	507	508	502	471	501	469	495	488
385	Lettres	n	1,204	1,320	1,258	1,185	1,240	1,242	1,196	1,301	1,282	1,016
386	Sciences humaines	n	3,321	3,495	3,678	3,836	3,820	3,805	3,764	3,944	4,119	4,260
387	Éducation	n	1,560	1,642	1,685	1,785	1,795	1,737	1,749	1,623	1,514	1,457
388	Droit	n	399	392	405	419	438	453	450	458	483	508
389	Administration	n	2,272	2,259	2,330	2,446	2,483	2,354	2,677	2,864	3,089	2,470
390	Autres	n	3,414	3,460	3,576	3,578	3,462	3,673	3,773	3,604	3,606	3,530
391	Total	n	32,852	34,038	35,485	36,338	36,619	36,763	37,327	37,830	38,383	37,227
392	Sciences de la santé	n	4,621	4,989	5,306	5,444	5,576	5,594	5,590	5,585	5,597	5,680
393	Sciences pures	n	2,795	2,929	3,130	3,120	2,983	2,966	2,930	3,261	3,300	3,302
394	Sciences appliquées	n	5,038	5,217	5,514	5,756	6,054	6,279	6,362	6,533	6,836	6,892
395	Arts	n	1,002	976	1,039	1,032	1,016	977	1,005	967	1,001	1,003
396	Lettres	n	1,773	1,949	1,855	1,782	1,805	1,825	1,765	1,916	1,823	1,456
397	Sciences humaines	n	5,214	5,473	5,717	5,963	5,941	5,896	5,794	5,948	6,134	6,296
398	Éducation	n	1,881	1,991	2,064	2,139	2,184	2,107	2,153	2,019	1,906	1,800
399	Droit	n	747	752	774	796	829	833	828	825	827	843
400	Administration	n	4,222	4,115	4,253	4,467	4,525	4,381	4,788	5,074	5,345	4,512
401	Autres	n	5,559	5,647	5,833	5,839	5,706	5,905	6,112	5,702	5,614	5,443
Sources : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2019-05-10.												
P : Les données de 2018-2019 sont provisoires.												
1: La catégorie Autres comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.												

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 1 de 8
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS												III. Remarques
		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)										
Étudiant		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^p
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	27,292.83	28,418.42	30,466.56	31,063.61	31,401.78	31,325.47	31,570.27	31,744.55	31,919.20	n.d.
2	EEETP au 1er cycle	EEETP	20,480.49	21,166.29	23,050.45	23,409.25	23,628.50	23,687.04	23,870.46	23,979.21	24,064.08	n.d.
3	EEETP au 2e cycle	EEETP	4,878.59	5,159.01	5,299.47	5,629.76	5,760.86	5,624.90	5,737.29	5,804.97	5,800.55	n.d.
4	EEETP au 3e cycle	EEETP	1,933.75	2,093.13	2,116.64	2,024.60	2,012.42	2,013.53	1,962.53	1,960.37	2,054.58	n.d.
5	Effectif étudiant total	n	32,852	34,038	35,485	36,338	36,619	36,763	37,327	37,830	38,383	37,227
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	20,539	21,249	21,887	22,115	22,495	22,517	22,732	23,211	23,511	23,714
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	4,556	4,695	4,874	4,955	4,803	5,169	5,331	5,286	5,387	3,637
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%	76.39%	76.22%	75.41%	74.50%	74.55%	75.31%	75.18%	75.33%	75.29%	73.47%
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n	4,803	5,050	5,467	5,901	5,872	5,578	5,876	5,937	5,989	6,321
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%	14.62%	14.84%	15.41%	16.24%	16.04%	15.17%	15.74%	15.69%	15.60%	16.98%
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n	2,954	3,044	3,257	3,367	3,449	3,499	3,388	3,396	3,496	3,555
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%	8.99%	8.94%	9.18%	9.27%	9.42%	9.52%	9.08%	8.98%	9.11%	9.55%
13	Effectif étudiant internationaux	n	6,075	6,497	6,941	7,421	7,942	8,633	9,233	9,934	11,025	11,444
14	Effectif étudiant internationaux	%	18.49%	19.09%	19.56%	20.42%	21.69%	23.48%	24.74%	26.26%	28.72%	30.74%
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	179	190	191	236	216	235	227	225	223	232
16	Stagiaires postdoctoraux	n	663	677	691	712	736	775	765	748	756	750
17	Résidents en médecine	n	1,037	1,126	1,166	1,210	1,268	1,282	1,268	1,257	1,236	n.d.
Enseignants-chercheurs												
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	66	84	108	78	102	74	92	92	107	85
19	Hommes	n	41	56	71	46	64	39	50	58	57	47
20	Femmes	n	25	28	37	32	38	35	42	34	50	38
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire		n	n.d.	n.d.	1,625	1,657	1,683	1,708	1,722	1,716	1,735	n.d.
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	1,147	1,160	1,177	1,171	1,159	1,161	1,165	n.d.
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	478	497	506	537	563	555	570	n.d.
Nombre de chargés de cours de l'année universitaire		n	n.d.	n.d.	n.d.	937	1,046	1,152	1,098	1,040	1,163	n.d.
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	556	594	557	560	628	n.d.
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	449	490	558	541	480	535	n.d.
27	Nombre moyen de cours par professeur	n				2.4	2.4	2.3	2.5	2.5	2.5	n.d.
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n				2.4	2.0	2.0	2.1	2.4	2.3	n.d.
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	En gris: Les données seront calculées par la Commission									
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n										
31	Ratio EETP / professeur	EETP										
32	Cours donnés par les professeurs	%	67%	66%	66%	66%	67%	65%	67%	66%	64%	n.d.
33	Cours donnés par les chargés de cours	%	28%	29%	30%	30%	29%	32%	30%	32%	34%	n.d.
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	5%	5%	4%	4%	4%	3%	3%	2%	2%	n.d.

Nom de l'établissement :															Date :														
I. Éléments d'information															II. Observations		III. Remarques												
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADEMIQUE															Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade														
Taux de réussite des études de baccalauréat															Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
402	Persévérance après 1 an														%	94.37	93.98	94.19	93.92	94.13	94.33	94.30	94.63	94.80	94.22	94.21	94.63	95.13	94.81
403	Diplomation après 6 ans														%	89.64	88.80	88.64	89.34	88.82	88.55	89.07	88.55	88.46	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																													
404	Sciences de la santé														%	93.13	92.02	90.31	92.03	90.88	91.86	93.50	91.71	92.42	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
405	Sciences pures														%	92.34	90.27	88.54	91.69	92.18	89.92	90.20	90.52	89.92	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
406	Sciences appliquées														%	88.77	86.51	87.39	88.54	85.67	84.07	86.68	87.07	86.72	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
407	Arts														%	82.38	79.23	85.03	84.16	84.56	84.26	85.79	80.34	77.00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
408	Lettres														%	92.97	87.40	86.99	89.84	88.00	89.96	90.43	89.93	89.68	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
409	Sciences humaines														%	91.02	90.11	90.48	91.56	89.19	90.26	89.15	87.92	88.44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
410	Éducation														%	87.24	84.60	87.76	85.19	87.59	88.18	87.64	85.05	87.90	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
411	Droit														%	94.38	97.14	97.66	98.28	96.36	98.15	92.98	92.68	97.22	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
412	Administration														%	93.72	94.34	93.10	94.53	95.32	94.62	96.20	95.97	94.72	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
413	Autres														%	86.13	86.10	84.84	84.17	85.71	85.13	85.38	86.02	85.44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																													
414	Diplomation à la maîtrise après 4 ans														%	85.18	83.60	84.33	83.69	85.17	84.40	85.46	86.10	84.94	86.40	86.48	n.d.	n.d.	n.d.
415	Diplomation à la maîtrise après 6 ans														%	86.32	84.73	85.30	84.40	86.53	85.24	86.28	87.33	85.69	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
416	Diplomation au doctorat après 8 ans														%	70.74	68.37	74.06	72.89	76.16	71.59	68.35	n.d.						

Nom de l'établissement :											Date :									
I. Éléments d'information											II. Observations					III. Remarques				
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)																				
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016					
Réussite des études de baccalauréat																				
417	Persévérance après 1 an	n	6769	7056	7166	7350	7407	7573	7927	8348	8355	8113	8273	8201	8027	8706				
418	Diplomation après 6 ans	n	6430	6667	6744	6992	6989	7109	7487	7812	7796	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																				
419	Sciences de la santé	n	624	807	792	843	867	858	921	996	1000	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
420	Sciences pures	n	518	594	556	585	589	580	663	716	669	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
421	Sciences appliquées	n	751	699	714	788	789	813	781	882	934	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
422	Arts	n	159	145	142	170	126	166	169	143	164	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
423	Lettres	n	238	229	234	230	220	224	255	268	226	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
424	Sciences humaines	n	1125	1075	1150	1172	1238	1344	1339	1419	1477	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
425	Éducation	n	376	368	380	351	381	373	390	387	385	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
426	Droit	n	151	170	167	171	159	159	159	152	175	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
427	Administration	n	731	783	958	986	754	703	784	739	700	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
428	Autres	n	1757	1797	1651	1696	1866	1889	2026	2110	2066	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																				
429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	1121	1035	958	939	942	1012	1146	1121	1134	1232	1222	n.d.	n.d.	n.d.				
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	1136	1049	969	947	957	1022	1157	1137	1144	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n	307	268	277	285	313	368	378	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
Durée moyenne des études au baccalauréat																				
432	Sciences de la santé	an	3.34	3.27	3.23	3.27	3.27	3.29	3.26	3.26	3.24	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
433	Sciences pures	an	2.99	2.93	2.97	2.97	2.95	2.98	3.04	2.98	3.04	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
434	Sciences appliquées	an	3.80	3.81	3.80	3.90	3.88	3.87	3.95	3.97	3.94	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
435	Arts	an	3.66	3.62	3.45	3.48	3.33	3.65	3.53	3.33	3.49	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
436	Lettres	an	2.72	2.84	2.76	2.83	2.82	2.81	2.88	2.86	2.89	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
437	Sciences humaines	an	2.79	2.78	2.79	2.77	2.80	2.86	2.86	2.83	2.86	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
438	Éducation	an	3.42	3.38	3.27	3.41	3.38	3.53	3.51	3.42	3.48	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
439	Droit	an	3.27	3.22	3.27	3.27	3.32	3.34	3.29	3.26	3.31	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
440	Administration	an	2.89	2.86	2.99	2.89	2.48	2.64	2.72	2.63	2.88	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
441	Autres	an	3.51	3.58	3.58	3.60	3.63	3.67	3.65	3.67	3.64	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
442	Ensemble des secteurs	an	3.25	3.25	3.24	3.26	3.23	3.29	3.30	3.28	3.32	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
Durée moyenne des études de maîtrise																				
443	Sciences de la santé	an	2.41	2.30	2.35	2.21	2.30	2.23	2.35	2.28	2.30	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
444	Sciences pures	an	2.24	2.21	2.19	2.18	2.04	2.21	2.44	2.26	2.12	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
445	Sciences appliquées	an	1.99	1.97	2.04	2.02	1.95	2.03	2.06	1.97	1.95	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
446	Arts	an	1.93	2.00	2.02	1.88	1.92	1.95	1.85	1.89	1.94	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
447	Lettres	an	2.08	2.03	2.16	2.18	2.06	2.17	1.81	1.88	1.97	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
448	Sciences humaines	an	1.70	1.63	1.71	1.65	1.58	1.64	1.61	1.59	1.65	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
449	Éducation	an	2.06	2.08	1.92	1.90	1.90	2.04	2.06	2.05	2.20	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
450	Droit	an	1.89	1.49	1.54	1.44	1.55	1.24	1.17	1.49	1.29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
451	Administration	an	1.68	1.68	1.72	1.73	1.77	1.62	1.67	1.67	1.69	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
452	Autres	an	2.28	2.27	2.25	2.20	2.42	2.67	2.38	4.17	3.00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
453	Ensemble des secteurs	an	1.96	1.92	1.97	1.93	1.92	1.95	1.99	1.96	1.96	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
Durée moyenne des études de doctorat																				
454	Sciences de la santé	an	5.08	5.26	5.30	5.31	5.11	5.50	5.68	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
455	Sciences pures	an	5.02	4.98	4.72	5.09	5.11	5.38	5.36	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
456	Sciences appliquées	an	5.08	4.87	5.22	5.31	4.84	5.18	5.06	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
457	Arts	an	4.52	5.27	5.02	5.22	5.03	5.88	4.91	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
458	Lettres	an	5.60	5.37	5.59	5.38	6.06	5.47	5.42	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
459	Sciences humaines	an	5.56	5.73	5.43	5.71	5.74	6.11	5.91	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
460	Éducation	an	5.57	5.17	4.53	4.53	4.95	5.33	5.79	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
461	Droit	an	4.50	5.90	5.56	5.33	5.48	5.46	5.67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
462	Administration	an	6.11	6.22	6.20	5.40	5.92	5.77	5.25	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
463	Autres	an	6.83	7.11	7.67	6.44	6.33	6.00	7.67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
464	Ensemble des secteurs	an	5.23	5.28	5.17	5.29	5.20	5.51	5.44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				

Nom de l'établissement :

Université McGill

Date :

Page 4 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
S487 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	5,846	5,738	5,738	5,724	5,853	6,544	2012-2013 et 2013-2014 : Pour ces années, le regroupement d'emploi "Direction" est incomplet, plusieurs cadres n'avaient pas été correctement classifiés. L'exercice de révision de ces employés a été complété pour les données SYSPER 2014-2015. Veuillez noter que le nombre d'employés dans le groupe « Autre personnel d'ens. ou de rech – Annuel » a augmenté parce que les postdoctoraux ont été reclassés comme employés salariés à temps plein durant la période du rapport 2017-2018. De plus, pour l'ensemble des années, le groupe d'emploi du Personnel de gérance ne peut être identifié de façon distincte du Groupe du personnel professionnel, pour des considérations techniques du système actuel. La distinction entre les Professionnels et le Personnel de gérance ne peut se faire. Les deux groupes ne sont pas syndiqués. À McGill, il existe un groupe d'employés que l'on nomme « Management, Professionals and Excluded ». Parmi ce groupe, il y a 4 niveaux de compétence: Niveau 1 : on les classe « personnel de bureau » Niveaux 2, 3, et 4 sans supervision : on les considère « professionnels » Niveaux 2, 3, et 4 avec supervision : on les considère « personnel de gérance » Certains niveaux 3 et 4 : on les considère « cadre » puisqu'ils représentent l'université dans des décisions majeures (exemples: Senior Director, HR; Director, PMO). La supervision peut inclure ou non les responsabilités de gestion telles que
S488 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	40	34	139	134	149	161	
S489 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10	10	9	11	
S490 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	129	124	140	150	
S491 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,664	1,703	1,721	1,733	1,741	1,758	
S492 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	617	645	524	514	495	894	
S493 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	524	514	495	894	
S494 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	
S495 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	324	316	429	455	495	565	
S496 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	713	714	1,309	1,282	1,312	1,466	
S497 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,084	1,050	353	352	349	343	
S498 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,000	897	885	866	905	943	
S499 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	404	379	378	388	407	414	
S500 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	378	388	407	414	
S501 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)

Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
S531 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	937	1,046	1,152	1,098	1,040	1,163
S532 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	556	594	557	560	628
S533 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	449	490	558	541	480	535

Source: Sysper

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information			II. Observations							III. Remarques		Page 5 de 8
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT												
Fonds de fonctionnement												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
A. Produits	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
534 Subventions	k\$	319,203	382,132	356,957	379,065	368,475	364,403	345,628	369,437	0		
535 Subvention du MEES (515)	k\$	294,560	355,639	330,636	352,738	341,640	336,939	313,869	337,809			
536 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	0	1,242	0	0	0	0	0	0			
537 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	24,414	24,766	24,852	24,840	25,788	25,832	28,865	28,422			
538 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	228	485	1,469	1,487	1,048	1,632	2,894	3,207			
539 Produits provenant des étudiants	k\$	203,632	216,861	228,581	245,283	258,489	274,432	294,314	319,684	0		
540 Droits de scolarité (401)	k\$	62,294	66,595	67,863	66,266	67,285	68,300	69,346	70,908			
541 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	k\$	35,687	35,414	36,737	39,031	42,392	46,878	51,630	57,576			
542 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$	28,362	29,852	30,078	32,035	33,097	36,171	37,887	39,435			
543 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$	0	0	0	3,903	4,239	4,688	5,163	5,758			
544 Cotisations des étudiants (455)	k\$	13,727	14,256	14,539	15,563	15,918	16,180	16,522	17,215			
545 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$	25,678	26,703	29,211	30,707	31,219	31,787	33,250	34,610			
546 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	37,884	44,041	50,152	57,778	64,339	70,427	80,515	94,181			
547 Autres produits	k\$	96,789	107,227	127,271	128,998	140,207	139,662	148,189	151,518	0		
548 Intérêts et dividendes (435)	k\$	2,145	2,479	5,311	3,036	2,734	2,577	2,828	2,591			
549 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	123	92	67	48	69	60	70	101			
550 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0			
551 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0			
552 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	1,701	434	80	31	35	0	1,656	2,711			
553 Gains sur vente de placement (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0			
554 Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$	3,842	3,753	4,139	5,124	5,966	5,337	8,144	6,242			
555 Ventes externes (460)	k\$	81,317	87,855	100,097	97,108	101,644	102,412	130,523	135,180			
556 Autres produits (466, 470)	k\$	7,661	12,614	17,577	23,650	29,759	29,277	4,968	4,693			
557 Total des produits	k\$	619,624	706,220	712,809	753,346	767,172	778,497	788,131	840,638	0		

Nom de l'établissement :										Date :
I. Éléments d'information										Page 5 de 8
II. Observations										III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT										
Fonds de fonctionnement										
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
B. Charges	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
558 Masse salariale	k\$	351,657	417,337	433,871	423,799	443,724	466,354	489,940	515,185	0
559 Direction	k\$	15,928	18,639	19,695	16,655	17,327	19,661	19,435	19,864	
560 Gérance	k\$	21,817	28,520	33,235	28,247	28,266	33,249	42,595	51,775	
561 Enseignants-chercheurs	k\$	157,178	177,100	186,136	192,332	205,407	212,669	227,975	235,149	
562 Chargés de cours	k\$	12,867	15,425	16,438	14,901	15,909	16,586	17,553	17,486	
563 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	1,913	2,441	4,138	4,741	4,871	4,746	4,941	4,708	
564 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	9,617	9,775	8,569	9,254	8,929	8,903	10,663	12,066	
565 Personnel professionnel non enseignant	k\$	31,467	41,624	46,465	46,943	50,676	49,396	49,090	56,396	
566 Personnel de soutien technique	k\$	41,623	45,939	48,550	46,588	48,367	49,665	29,122	28,904	
567 Personnel de soutien de bureau	k\$	40,105	55,059	48,830	42,933	42,645	49,995	64,686	65,078	
568 Personnel de métier et ouvrier	k\$	19,143	22,815	21,815	21,205	21,327	21,485	23,880	23,758	
569 Avantages sociaux (700)	k\$	62,524	72,284	83,539	92,119	76,280	76,634	115,605	110,974	
570 Autres charges	k\$	152,379	203,357	212,094	192,910	197,313	237,553	188,001	225,936	0
571 Avantages sociaux futurs (704)	k\$	10,162	3,692	(6,460)	(10,942)	(11,786)	12,564	(29,843)	(17,512)	
572 congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	1,467	454	1,415	(378)	(1,424)	1,396	1,758	2,420	
573 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	324	241	316	240	279	189	279	473	
574 Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$	665	547	402	461	652	763	1,053	1,251	
575 Formation et perfectionnement (710)	k\$	316	492	522	414	552	635	762	663	
576 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	8,821	12,187	13,864	13,041	14,366	14,365	17,574	18,588	
577 Bourses (735)	k\$	21,975	24,123	26,730	26,939	28,208	30,268	31,434	33,802	
578 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	10,546	10,626	11,876	13,677	14,678	14,470	13,652	12,993	
579 Fournitures et matériel (745)	k\$	19,125	35,262	31,224	27,630	30,066	34,572	28,645	36,932	
580 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	19,204	19,963	23,182	18,174	16,577	17,193	19,361	19,147	
581 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	24,653	40,106	55,307	48,098	48,382	47,098	44,821	55,705	
582 Volumes et périodiques (750)	k\$	2,198	2,387	2,602	2,626	2,386	2,518	2,373	2,733	
583 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	22,213	37,733	36,152	39,227	38,370	38,626	40,293	40,705	
584 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	0	841	4,467	5,142	7,608	7,916	8,223	9,834	
585 Location-exploitation (830)	k\$	4,988	6,073	2,902	2,737	2,578	2,854	3,121	2,616	
586 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
587 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	1,023	2,013	1,846	1,063	1,375	1,064	1,760	1,743	
588 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
589 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	3,512	4,624	5,079	4,415	3,760	2,679	2,550	3,434	
590 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	90	106	70	47	69	8,094	70	101	
591 Autres charges (860, 870)	k\$	1,100	1,887	597	297	617	287	117	309	
592 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
593 Ventes internes (878)	k\$	0	(42,608)	(51,967)	(44,293)	(46,387)	(45,702)	(36,314)	(50,569)	
594 Gains et pertes latents (879)	k\$	0	2,684	(1,148)	(282)	180	0	0	0	
595 Total avant éléments extraordinaires	k\$	566,561	653,054	676,389	664,252	671,109	734,839	757,232	801,526	0
596 Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	2,992	25,026	9,362	(17,438)	1,699	19,762	
597 Total des charges	k\$	566,561	653,054	679,380	689,278	680,471	717,401	758,931	821,288	0
598 Résultat de l'exercice	k\$	53,063	53,166	33,429	64,068	86,701	61,096	29,200	19,350	0

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information											Page 6 de 8	
II. Observations											III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS												
											Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)	
Fonds avec restrictions												
A. Produits												
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
599	Subventions	k\$	243,928	164,380	217,346	209,644	207,912	204,436	194,571	202,004	0	
600	Subvention du Ministère (515)	k\$	8,822	11,052	8,880	11,316	10,747	11,964	12,283	12,653		
601	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	36,704	28,833	36,073	32,796	26,137	59,120	16,355	44,423		
602	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	191,757	117,521	163,353	157,219	161,566	122,566	158,867	136,750		
603	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	6,645	6,973	9,040	8,312	9,463	10,786	7,067	8,178		
604	Autres produits	k\$	106,575	152,531	131,631	126,633	141,121	150,179	177,798	182,991	0	
605	Intérêts et de dividendes (435)	k\$	94	67	210	226	178	291	258	237		
606	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
607	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	35,859	37,296	46,186	41,309	44,878	42,136	49,446	60,878		
608	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
609	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	54,002	91,072	60,210	65,438	71,402	82,835	121,884	115,043		
610	Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	181	0	0	0	0	0		
611	Ventes externes (460)	k\$	11,910	18,096	19,145	14,112	18,367	20,808	3,983	4,330		
612	Autres produits (466, 470)	k\$	4,710	6,000	5,699	5,547	6,296	4,109	2,227	2,503		
613	Total des produits	k\$	350,503	316,911	348,978	336,276	349,033	354,615	372,369	384,995	0	

Nom de l'établissement :											Date :
I. Éléments d'information											Page 6 de 8
II. Observations											III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS											
											Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)
Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
B. Charges											
614 Masses salariales	k\$	86,293	91,523	99,167	94,442	97,463	101,780	97,474	102,890	0	
615 Direction	k\$	2,461	2,204	1,808	1,857	2,447	2,853	2,963	3,340		
616 Gérance	k\$	359	599	520	691	835	1,914	3,523	5,427		
617 Enseignants-chercheurs	k\$	37,259	39,567	39,634	36,555	37,443	39,548	38,529	39,107		
618 Chargés de cours	k\$	483	404	660	482	479	665	897	956		
619 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	19,595	23,357	30,542	32,454	32,970	34,071	28,684	29,675		
620 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	5,087	5,881	3,487	3,364	2,496	2,462	3,044	3,562		
621 Personnel professionnel non enseignant	k\$	2,472	2,242	4,171	3,154	4,758	4,209	3,930	5,775		
622 Personnel de soutien technique	k\$	12,969	11,975	13,225	11,874	12,525	12,324	3,690	3,134		
623 Personnel de soutien de bureau	k\$	5,554	5,108	4,969	4,005	3,523	3,736	12,215	11,907		
624 Personnel de métier et ouvrier	k\$	54	184	152	6	(14)	0	0	7		
625 Avantages sociaux	k\$	17,060	18,342	16,514	15,757	16,096	16,609	17,718	21,053		
626 Autres charges	k\$	190,426	213,091	222,456	212,558	223,898	225,139	243,623	244,810	0	
Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	513	666	257	(701)	32	753	501	263		
627 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	18	18	6	16	8	7	12	17		
628 Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	16,692	18,496	14,815	15,383	15,658	15,053	19,892	19,498		
629 Formation et perfectionnement (710)	k\$	67	96	75	127	103	116	119	183		
630 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	14,538	18,625	19,157	19,851	19,727	19,955	20,674	20,625		
631 Bourses (735)	k\$	66,870	74,234	74,964	75,538	77,461	78,738	83,951	89,069		
632 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	31,231	30,866	31,702	28,087	35,696	31,141	39,918	32,640		
633 Fournitures et matériel (745)	k\$	32,539	40,158	48,674	41,003	39,353	40,279	37,410	42,896		
634 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	5	0	0	0	0	0	0	0		
635 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	16,405	17,695	19,236	21,254	23,037	23,900	23,799	23,226		
636 Volumes et périodiques (750)	k\$	1,043	1,022	1,128	996	1,154	1,339	1,546	1,620		
637 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	3,658	4,328	4,926	2,759	2,712	3,746	4,874	4,658		
638 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	0	127	80	161	382	97	85	493		
639 Location exploitation (830)	k\$	546	782	551	641	491	457	523	686		
640 Transfert de coûts indirects (865)	k\$	3,842	3,753	4,139	5,124	5,966	5,804	8,138	5,963		
641 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	63	0	0	0	0	0	0		
642 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	2,254	1,958	2,269	2,047	2,080	2,903	1,449	2,303		
643 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	4	0	0	0	0	0	0		
644 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	77	119	97	100	9	3	2	3		
645 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	2	0	0	0	0	0	0		
646 Autres charges (860, 870)	k\$	129	80	380	173	28	850	730	669		
647 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
648 Ventés internes (878)	k\$	0	(3,474)	(7,831)	(1,548)	(1,405)	(1,492)	(1,105)	(1,446)		
649 Gains et pertes latents (879)	k\$	0	28	(203)	(117)	(45)	(93)	(31)	(13)		
650 Total avant éléments extraordinaires	k\$	293,779	319,511	330,103	321,093	336,007	341,943	357,679	367,294	0	
651 Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
652 Total des charges	k\$	293,779	319,511	330,103	321,093	336,007	341,943	357,679	367,294	0	
653 Résultat de l'exercice	k\$	56,724	(2,601)	18,875	15,184	13,026	12,672	14,690	17,701	0	

Nom de l'établissement :											Date :									
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques								
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS																				
											Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)									
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)											Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
655	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)										k\$	82,297	69,905	67,939	42,063	51,223	48,165	37,633	26,871	
656	Fonds de fonctionnement										k\$	42,196	66,511	39,917	54,140	49,075	56,472	68,828	163,191	
657	Fonds avec restrictions										k\$	54,405	50,347	46,678	43,411	32,568	41,273	40,676	51,883	
658	Fonds de dotation										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
659	Autres fonds, fondations et dons										k\$	36,807	8,811	3,863	1,103	10,327	1,454	4,731	1,937	
660	Autres sources										k\$	0	(1,844)	767	0	0	0	0	17,406	
661	Total										k\$	215,705	193,729	159,164	140,716	143,193	147,365	151,867	261,288	0
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)											Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
662	Projets en cours										k\$	52,814	(38,399)	(34,392)	(23,181)	201	11,307	23,224	30,419	
663	Terrains										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
664	Aménagement de terrains										k\$	2,641	2,279	1,191	720	1,013	13,620	3,867	2,532	
665	Bâtiments										k\$	527	1,923	34,568	0	0	0	0	35,374	
666	Bâtiments - construction prestigieuse										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
667	Améliorations majeures aux bâtiments										k\$	85,115	148,061	88,285	86,864	62,361	43,209	44,322	91,079	
668	Améliorations locatives										k\$	14	4,636	0	341	12,330	738	149	5,885	
669	Équipements informatiques										k\$	8,282	8,525	9,877	9,916	5,845	8,747	10,813	14,696	
670	Équipements de communication multimédia										k\$	2,416	2,735	2,539	2,672	1,740	1,579	1,371	2,640	
671	Mobilier et équipement de bureau										k\$	2,581	3,096	3,578	2,356	4,851	3,098	3,889	5,880	
672	Autres équipements										k\$	391	298	512	349	754	271	174	238	
673	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche										k\$	41,849	40,948	35,836	38,224	32,889	41,027	37,549	40,318	
674	Documents de bibliothèques										k\$	13,168	14,943	13,945	15,847	18,315	19,764	20,309	22,684	
675	Manuels pédagogiques										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
676	Matériels roulants										k\$	298	455	347	62	189	232	184	383	
677	Réseaux de télécommunications										k\$	0	0	0	0	0	1,054	1,245	3,585	
678	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
679	Autres actifs corporels (note A)										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
680	Actifs non amortissables										k\$	342	1,936	1,224	342	673	147	445	304	
681	Logiciels (note B)										k\$	5,266	2,294	1,653	6,205	2,033	2,572	4,325	5,271	
682	Développements informatiques (note B)										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
683	Autres actifs incorporels										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
684	TOTAL										k\$	215,705	193,729	159,164	140,716	143,193	147,365	151,867	261,288	0

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

1) Sources de données: InfoEd, la base de données d'administration de recherche interne de McGill, pour le financement interne et tous les fonds signalés au Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU), à l'exception de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et des Chaires de recherche du Canada (CRC). Le service de gestion financière liée à la recherche (SGFR) de McGill pour les fonds de la FCI et le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements pour les CRCs.
 2) Ne comprend pas le Fonds de soutien à la recherche (FSR) ni le financement provincial pour les frais indirects, les revenus d'investissement et de dotation, les fonds alloués aux chercheurs non principaux, ni les fonds accordés aux étudiants de deuxième et de troisième cycles ou aux étudiants postdoctoraux.
 3) McGill fonctionne dans un environnement de base de données opérationnelle. Par conséquent, les données sont sous réserve de modification.
 4) Les données pour les années 2017-2018 et 2018-2019 ne sont pas complètes et sont sous réserve de modification.

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Fonds de recherche par source de financement	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
685 Fonds de recherche (total)	000\$	370 660	333 506	368 861	403 575	375 732	372 587	337 718	389 784	352 011	329 145	
686 Subventions d'infrastructure de la FCI	000\$	68 174	26 950	44 957	65 481	49 751	44 790	14 873	32 871	58 198	37 620	Comprend tous les fonds administrés lorsque McGill est l'institution principale, mais pas les fonds transférés lorsque McGill est un partenaire du projet. Ne comprend pas les 20% de contributions en nature/en espèces exigées aux projets du Fonds d'innovation de la FCI.
687 Fonds d'exploitation des Infrastructures (FEI) de la FCI	000\$	0	1 751	4 213	5 937	4 741	5 703	6 200	8 352	12 222	8 591	Comprend tous les fonds administrés lorsque McGill est l'institution principale, mais pas les fonds transférés lorsque McGill est un partenaire du projet. Ne comprend pas les 20% de contributions en nature/en espèces exigées aux projets du Fonds d'innovation de la FCI.
688 Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	000\$	186 295	186 687	196 750	186 691	190 846	185 652	196 503	230 402	186 679	185 575	
689 Chaires de recherche du Canada	000\$	24 300	23 000	24 400	24 200	23 100	22 800	21 800	23 000	23 700	25 300	
690 Organismes subventionnaires canadiens	000\$	149 457	148 967	162 077	153 887	160 245	148 234	162 823	194 273	151 733	148 092	Comprend les Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC), les Réseaux de centres d'excellence (RCE), le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). En 2016-2017, deux versements du Fonds Apogée sont inclus.
691 Gouvernement du Canada	000\$	12 538	14 720	10 273	8 604	7 501	14 618	11 880	13 129	11 246	12 183	Comprend toutes autres sources de financement du gouvernement fédéral à part celles aux lignes 689 et 690.
692 Subventions de recherche du Québec	000\$	27 279	27 146	28 655	46 975	29 512	25 074	23 619	26 579	24 528	26 391	
693 Fonds de recherche du Québec	000\$	22 269	21 969	23 810	25 209	26 607	22 730	21 031	21 241	19 506	19 301	Comprend uniquement les fonds provenant du Fonds de recherche du Québec-Santé (FRQS), du Fonds de recherche du Québec-Nature et technologies (FRQNT) et du Fonds de recherche du Québec-Société et culture (FRQSC).
694 Gouvernement du Québec	000\$	5 010	5 177	4 845	21 766	2 905	2 344	2 588	5 338	5 022	7 090	
695 Financement institutionnel	000\$	10 478	9 187	11 847	15 224	9 397	16 811	10 431	11 688	12 676	13 658	Comprend les fonds externes alloués à McGill pour des bourses de recherche parrainées de manière interne, telles que les chaires de recherche interne, les chaires James McGill et les bourses William Dawson. La partie recherche, mais pas la partie salariale, des chaires internes est incluse.
696 Autres sources	000\$	78 434	81 785	82 439	83 267	91 485	94 557	86 092	79 892	57 708	57 310	
697 Contrats	000\$	28 241	28 927	24 022	24 961	26 093	26 645	28 153	19 099	11 721	11 118	

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
698 Fonds de recherche (total)	000\$	370 462	333 332	368 869	403 552	375 951	366 160	337 908	389 615	351 514	327 827	
699 Sciences de la santé	000\$	182 093	175 706	176 841	198 600	191 996	170 359	179 678	209 172	156 488	139 380	La ligne 698 varie très légèrement de la ligne 685, avec une variance inférieure à 1% dans la plupart des cas en raison de différentes sources de données. Tous les fonds ne peuvent être attribués à un domaine disciplinaire en raison de la nature de certains programmes (fonds communs de la FCI, par exemple) et ont été classés dans la catégorie Autres. Les domaines disciplinaires ne correspondent pas aux facultés de McGill.
700 Sciences pures	000\$	102 384	67 691	82 596	77 544	76 653	76 279	62 679	75 014	82 638	74 245	
701 Sciences appliquées	000\$	49 865	49 824	57 720	53 179	46 826	46 189	49 772	54 351	54 012	61 382	
702 Arts	000\$	3 906	5 069	3 193	2 575	2 606	3 257	4 537	3 680	7 127	4 345	
703 Lettres	000\$	4 629	4 836	5 307	5 794	5 660	6 161	4 866	5 006	5 236	4 632	
704 Sciences humaines	000\$	17 177	17 682	17 714	17 870	17 426	18 055	18 536	21 185	19 982	20 529	
705 Éducation	000\$	2 546	2 150	1 953	2 508	2 896	3 240	3 129	3 605	3 185	4 042	
706 Droit	000\$	1 985	3 036	1 355	2 771	1 086	8 690	5 439	5 406	6 561	5 487	
707 Administration	000\$	4 551	3 600	3 166	4 268	3 212	2 435	2 735	3 045	2 663	3 561	
708 Autres	000\$	1 326	3 738	19 024	38 443	27 590	31 495	6 537	9 171	13 622	10 224	

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
709 Professeurs-chercheurs financés	%	n.d.	n.d.	136.6	135.3	129.9	128.2	123.9	123.0	115.7	n.d.	Le pourcentage est basé sur tous les chercheurs éligibles à détenir une bourse à McGill par rapport au nombre total de membres du corps professoral énumérés à la page 1, ligne 21. Toutefois, le nombre total de chercheurs éligibles est supérieur à la ligne 21 car il comprend le personnel académique contractuel (« Contract Academic Staff ») avec rang académique. La mention « n.d. » apparaît pour les années 2009-2010, 2010-2011 et 2018-2019 afin de correspondre aux données fournies à la page 1, ligne 21.
710 Sciences de la santé	%	n.d.	n.d.	48.3	47.9	44.8	43.9	40.9	37.2	30.1	n.d.	
711 Sciences pures	%	n.d.	n.d.	19.7	19.8	19.8	19.7	18.5	19.2	18.6	n.d.	
712 Sciences appliquées	%	n.d.	n.d.	18.9	19.3	18.5	17.6	17.3	18.2	17.4	n.d.	
713 Arts	%	n.d.	n.d.	2.6	2.5	2.5	2.6	2.3	2.4	2.2	n.d.	
714 Lettres	%	n.d.	n.d.	6.6	6.5	5.4	5.9	6.3	5.8	6.5	n.d.	
715 Sciences humaines	%	n.d.	n.d.	13.5	12.7	11.9	12.6	12.6	13.6	13.8	n.d.	
716 Éducation	%	n.d.	n.d.	2.0	2.2	2.2	1.9	2.1	2.4	2.6	n.d.	
717 Droit	%	n.d.	n.d.	1.8	1.8	1.9	1.8	1.5	1.7	1.9	n.d.	
718 Administration	%	n.d.	n.d.	3.8	3.6	3.8	3.6	4.1	3.7	4.2	n.d.	
719 Autres	%	n.d.	n.d.	19.4	19.1	19.0	18.6	18.4	18.6	18.3	n.d.	
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
720 Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	36 633	34 896	31 750	33 602	34 042	34 572	32 316	36 555	28 149	46 961	Représente une moyenne des médianes des sous-disciplines dans chaque secteur. Ne comprend pas les CRCs, les projets financés par la FCI et les chaires de recherche interne en raison des différentes sources des données. Comprend une grande subvention en 2018-2019.
721 Sciences de la santé	\$	53 029	42 591	44 459	52 923	45 019	48 581	43 423	50 330	40 310	54 613	
722 Sciences pures	\$	54 263	53 181	51 128	48 520	49 278	48 522	44 998	48 733	38 552	41 445	
723 Sciences appliquées	\$	31 433	27 525	23 594	22 237	40 096	36 948	44 521	38 129	30 996	25 725	
724 Arts	\$	12 746	22 064	25 291	11 209	5 629	3 250	4 421	10 447	9 312	21 003	
725 Lettres	\$	12 647	9 708	14 157	16 561	13 123	10 373	5 465	7 578	7 640	18 767	
726 Sciences humaines	\$	17 764	43 316	17 231	14 593	17 886	18 174	13 927	18 636	13 005	93 600	
727 Éducation	\$	17 845	16 897	12 250	12 580	16 581	22 330	21 445	25 838	13 750	18 263	
728 Droit	\$	14 892	13 015	10 000	7 500	5 000	6 947	6 000	12 254	17 500	18 164	
729 Administration	\$	32 030	15 128	16 956	7 320	13 700	13 000	9 106	20 230	8 281	17 078	
730 Autres	\$	24 060	20 750	33 000	19 250	34 428	22 250	25 000	32 900	25 000	40 000	



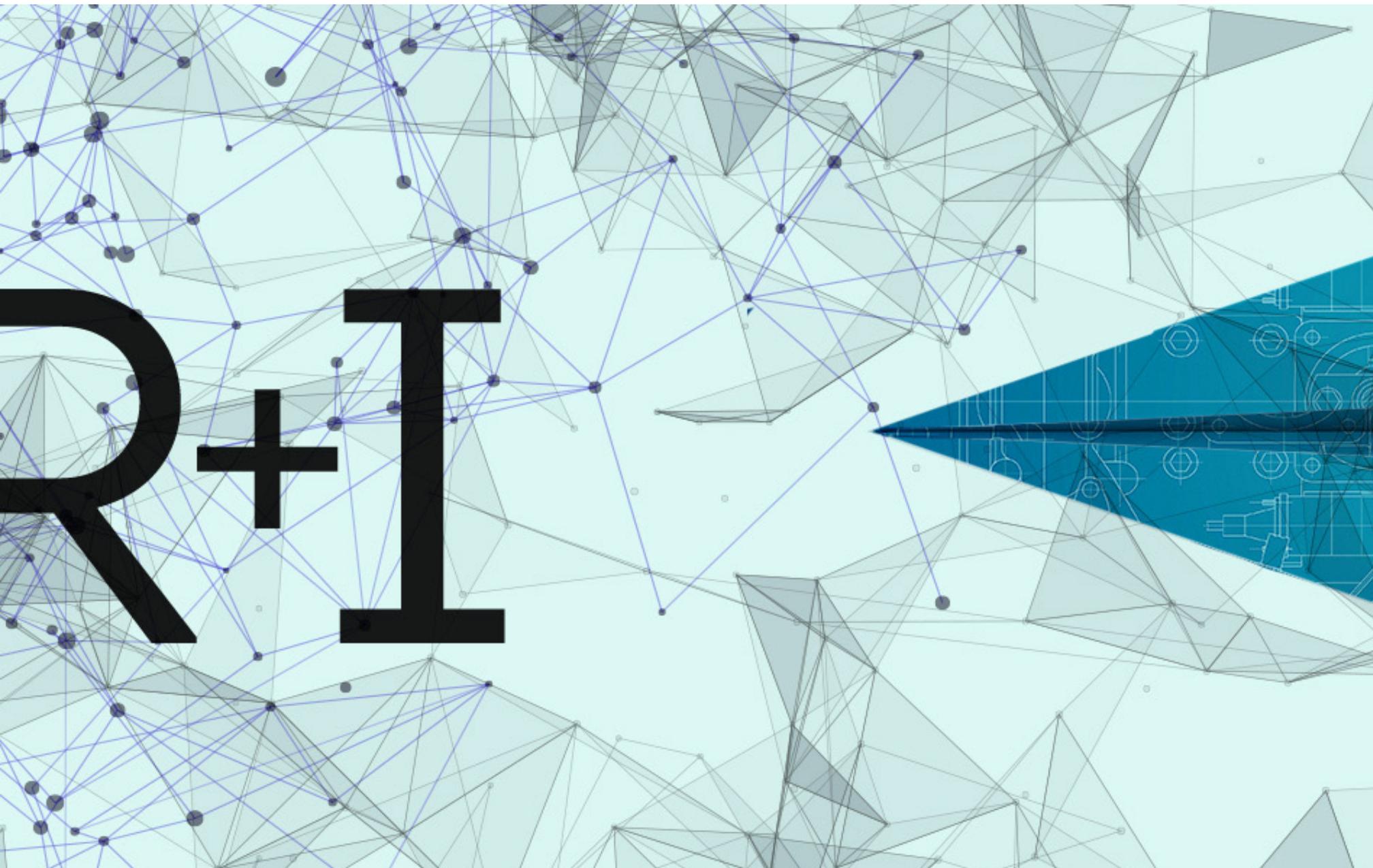
McGill

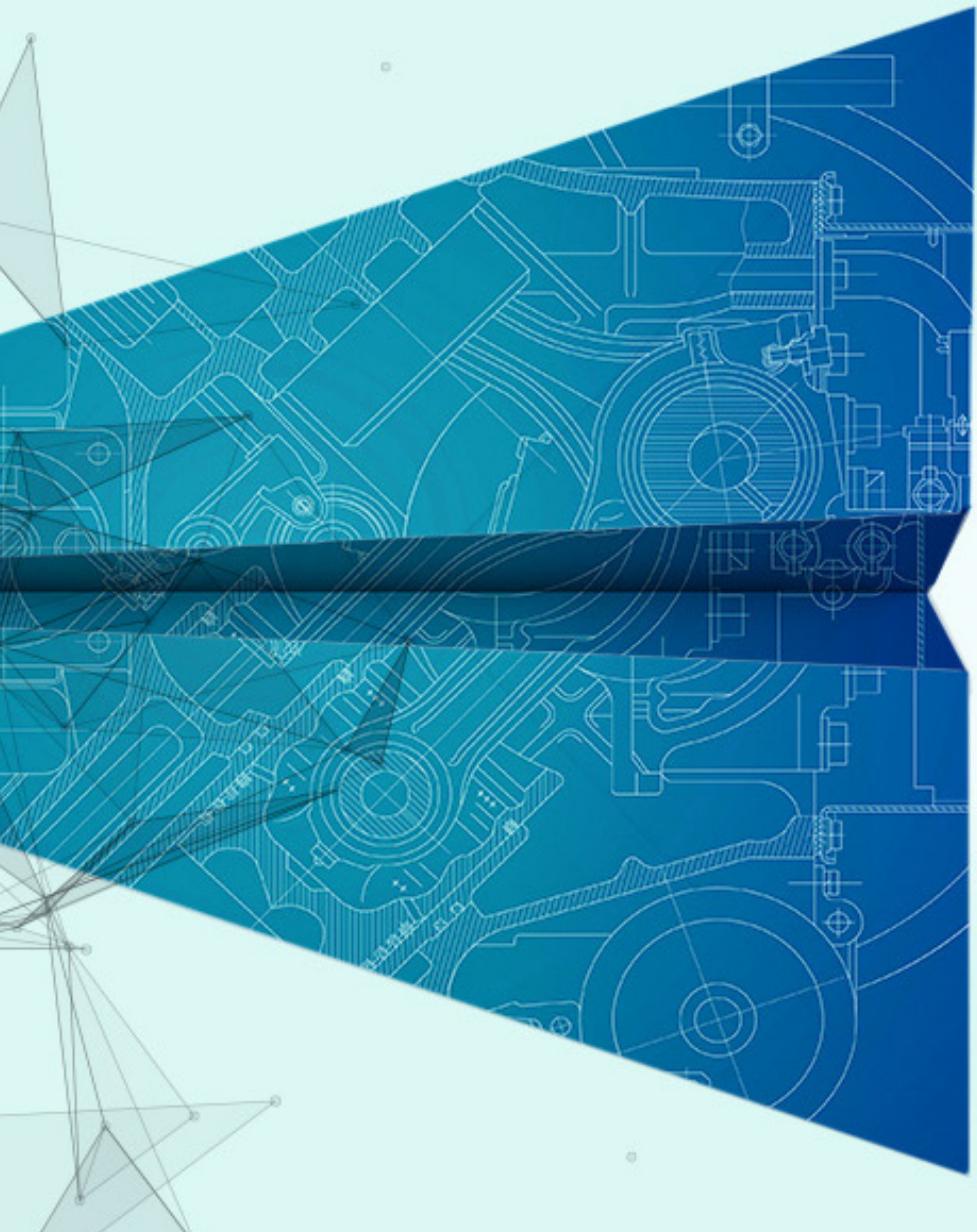
Recherche et
innovation

McGILL

PLAN DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL







PLAN DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Depuis près de deux siècles, l'Université McGill attire certains des chercheurs et des jeunes esprits les plus brillants. De nos jours, McGill affirme toujours son engagement à l'endroit du pouvoir de transformation des idées et de l'excellence en recherche qui satisfont aux normes les plus élevées qui soient dans le monde entier.

Le Plan de recherche stratégique (PRS) exprime les engagements de McGill à promouvoir la créativité, l'innovation, l'équité, la diversité et l'inclusion; à résoudre les problèmes par la collaboration et les partenariats et à demeurer au service de la société sous sept thèmes d'excellence en recherche.

L'Université McGill est un grand établissement diversifié dont les recherches s'exercent dans deux campus, 10 facultés et nombre d'hôpitaux, de centres de recherche et d'instituts. L'Université compte plus de 1700 membres du corps professoral permanents ou en voie d'obtenir leur permanence. Si la définition des thèmes d'excellence en recherche à l'échelle de ces entités représente un défi ardu, elle est nécessaire en vue de promouvoir des volets de collaboration avec des partenaires, d'attirer des personnes et des ressources et d'entrevoir l'avenir de la recherche en tablant sur les forces actuelles. Dans cette optique, nous avons défini sept thèmes d'excellence en recherche ayant pour but :

- d'approfondir les connaissances des fondements, des applications et des répercussions de la technologie à l'ère numérique;
- de comprendre le potentiel du cerveau humain et du système nerveux;
- de concevoir et de créer des matériaux, des technologies, des paysages et des collectivités durables;

- de faire progresser les sciences biomédicales et de la santé à l'appui de la santé de la population;
- de renforcer la politique publique et les organisations et d'approfondir la connaissance de la société et de la transformation sociale;
- d'explorer les systèmes biologiques et physiques de la Terre et de l'Univers; et
- de se pencher sur des questions fondamentales sur l'humanité, l'identité et l'expression.

Le PRS est la pierre d'assise de l'exploration de l'avenir à laquelle se livre McGill en améliorant ses capacités de recherche, en nouant et en renforçant ses relations stratégiques et en augmentant ses répercussions sociétales par la mobilisation des connaissances au-delà du corps universitaire.

Ajoutons que le PRS a pour objet de promouvoir des solutions emballantes et créatives aux occasions et aux défis nouveaux qui se présentent au fil du changement de nos champs de recherche et des réalités sociales, culturelles, économiques et technologiques.





Un chercheur œuvre au Laboratoire de microfabrication et d'outils nanométriques de l'Université McGill, établissement à la fine pointe de la microtechnologie et de la nanotechnologie. Des filtres bloquant les ultraviolets (UV) créent un milieu qui convient à la résine photorésistante aux UV servant à modeler des microstructures ou des structures nanométriques.



VISION

McGill est une université engagée dans des recherches de calibre mondial, axée sur les étudiants et dotée d'un sens de l'intérêt public durable. Nous sommes guidés par notre mission qui consiste à mener des recherches et des activités d'enseignement considérées comme excellentes selon les normes mondiales les plus strictes qui soient. Nos chercheurs soulèvent des questions importantes et contribuent au sein de disciplines, et entre elles, à relever les défis les plus urgents et les plus complexes de l'humanité et du milieu naturel du XXI^e siècle.

Afin de concrétiser cette vision, il est essentiel de développer une culture qui promeut et simplifie l'excellence de la recherche pour permettre aux chercheurs du corps universitaire et aux étudiants de se livrer à des quêtes intellectuelles riches, de réagir aux nouvelles réalités mondiales et d'enrichir les connaissances avec des partenaires qui auront des retombées locales, nationales et mondiales.

Le Plan de recherche stratégique (PRS) exprime les engagements essentiels de McGill à l'appui de la recherche, recense les thèmes d'excellence en recherche et souligne notre stratégie de mise en œuvre et nos objectifs des cinq prochaines années.

L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

Riche d'un passé émaillé de réalisations, McGill figure continuellement parmi les principales universités du monde dans un large éventail de disciplines et de matières. Nous sommes réputés pour l'attrait que nous exerçons sur les chercheurs les plus brillants qui soient et les jeunes penseurs qui contribuent immensément à la progression des connaissances.

Le PRS réaffirme notre engagement à l'appui du pouvoir de transformation des idées et de l'excellence en recherche. Et, c'est dans cet esprit que nous nous engageons à :

- susciter la créativité;
- promouvoir l'innovation;
- résoudre les problèmes en misant sur la collaboration et le partenariat;
- promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion; et à
- servir la société.

Le PRS décrit l'envergure et la portée de chacun des sept thèmes d'excellence en recherche de McGill. Ces thèmes décrivent certes la recherche en cours, mais ils sont également prospectifs et empreints d'objectifs ambitieux, notamment l'avancée de la technologie pour améliorer la condition humaine, alléger le fardeau de la maladie et édifier des sociétés durables. Chaque thème d'excellence chapeaute des exemples provenant de nos chercheurs qui ont pour but sa concrétisation. La section finale fait état d'objectifs stratégiques conçus en vue d'améliorer la capacité de McGill de contribuer de façon distincte à la recherche, à l'enseignement et à la formation et à l'engagement communautaire ici et ailleurs. Ces objectifs tablent sur les efforts actuels et continuels de simplification des procédures administratives, d'augmentation des occasions de collaborations interdisciplinaires et d'exploration de nouveaux modèles organisationnels pour les équipes de recherche stratégique.

Dans l'ensemble, le PRS vise à augmenter les répercussions mondiales de nos recherches, à encourager la formation et le renforcement de partenariats, à offrir des recherches de qualité aux stagiaires et à aider McGill à puiser dans le bassin mondial des connaissances tout en contribuant à sa progression.



LE CARACTÈRE UNIQUE DE LA RECHERCHE À MCGILL

Fondée en 1821, l'Université McGill est un établissement axé sur la recherche dont le passé est riche de contributions d'envergure aux arts et aux sciences humaines, aux sciences et à la technologie et à la santé. L'Université appartient au monde et plonge tout à la fois dans de solides racines à Montréal — destination universelle d'érudits et ville où non seulement langues, cultures et points de vue se côtoient, mais s'unissent pour créer une communauté sans pareil que renforce sa diversité.

L'Université McGill est sise sur un emplacement qui a longtemps servi de lieu de réunion et d'échange à des Autochtones, dont des représentants des Haudenosaunee et des Anichinabés. McGill honore, reconnaît et respecte ces nations comme étant les dépositaires traditionnels des terres et des eaux qui nous entourent aujourd'hui.

McGill tire d'énormes avantages de la place qu'elle occupe au centre d'un noyau dynamique d'activité intellectuelle, culturelle et scientifique. Outre ses nombreux établissements d'enseignement, Montréal héberge des laboratoires gouvernementaux de premier plan et une industrie axée sur la recherche. Ces intervenants ancrent des grappes de recherche dans les sciences de la vie, l'utilisation de ressources durables, l'aéronautique et l'intelligence artificielle.

La vitalité intellectuelle et culturelle de Montréal renforce la capacité de McGill d'attirer l'élite des membres du corps professoral et des étudiants du Québec, du Canada et du monde entier. Ainsi, McGill recrute constamment des étudiants de premier cycle dont les notes à l'admission sont les plus élevées du pays et compte le plus fort pourcentage d'étudiants issus de l'étranger parmi les universités axées sur la recherche au Canada. McGill cultive ce talent en accordant une importance particulière au lien qui existe entre la recherche et l'éducation, car elle sait que les étudiants les plus brillants à tous les niveaux s'inspirent d'idées et de pratiques nouvelles et qu'ils sont de futurs chefs de file. Le ratio d'étudiants de cycles supérieurs

sur le nombre d'étudiants de premier cycle de McGill est particulièrement élevé; ce paramètre témoigne qu'elle est une université axée sur la recherche accordant la priorité à la formation de la prochaine génération de chercheurs. On ne soulignera jamais assez à quel point les étudiants des cycles supérieurs et les chercheurs postdoctoraux jouent un rôle fondamental dans les recherches que mène l'Université et que leur soutien et leur formation sont essentiels à la réalisation de son mandat d'exploration.

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Le PRS décrit la distribution stratégique de McGill au chapitre de la répartition des Chaires de recherche du Canada (CRC), des demandes déposées auprès du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et des investissements de la Fondation canadienne pour l'innovation. Il constitue également une référence à l'appui de la promotion de nos chercheurs et de nos étudiants de calibre mondial auprès de nos donateurs publics et privés. Veuillez vous reporter à l'Annexe 1 pour obtenir le résumé de l'affectation et des projections des CRC.

L'esprit du PRS s'harmonise avec les priorités de la principale et vice-chancelière, du Plan stratégique académique de l'Université McGill : horizon 2017-2022, du Rapport final 2017 du Groupe de travail du vice principal exécutif sur les études et l'éducation des Autochtones, du Plan d'action sur le climat et le développement durable (2017-2020) de McGill, de même que sur les priorités de recherche stratégiques de nos facultés et de nos hôpitaux affiliés. En dernier lieu, les stratégies de mise en application décrites dans le présent document s'appuient sur des engagements institutionnels à améliorer l'efficacité et les liens entre un large éventail d'entreprises de l'Université.

Le PRS accorde aux facultés, aux départements, aux centres, aux instituts et aux chercheurs de McGill la liberté et la souplesse nécessaires à la poursuite de leurs objectifs particuliers dans le contexte de la vision stratégique de l'établissement.

SECTION 2

ENGAGEMENTS PRINCIPAUX

Les cinq engagements principaux ci-après témoignent du dévouement de McGill à la poursuite de l'excellence en recherche. Nous croyons que la recherche fondamentale déborde des limites de la connaissance pour éclairer la recherche fondée sur des problèmes et nous permettre de relever les nouveaux défis à mesure qu'ils se dressent. Il n'existe aucun paramètre de mesure efficace de la réussite de la recherche ni de ses retombées sur la société. Nous reconnaissons que toutes les formes de recherche font progresser les connaissances et influent directement ou indirectement sur la société et qu'elles ajoutent aux bienfaits sociaux, économiques, environnementaux et culturels.

PROMOUVOIR LA CRÉATIVITÉ

Les universités s'enrôlent dans une longue histoire de réflexion et de questionnement de tous les volets des arts et des sciences humaines, de la science et de la technologie et de la santé. Peu importe les résultats des recherches, tous les progrès s'amorcent sur des idées créatives. Depuis près de deux siècles, McGill joue un rôle actif dans cette tradition, et nous croyons fermement que les universités doivent demeurer des lieux où les esprits supérieurs sont libres de rester en quête de découvertes et d'apporter des connaissances.

PROMOUVOIR L'INNOVATION

La promotion de l'innovation sous toutes ses formes — sociale, pédagogique et organisationnelle et par le développement de nouveaux produits et processus — nous permet de jouer un rôle de premier plan dans une société axée sur la connaissance. Nous inventons et nous augmentons les répercussions de la recherche en transposant les résultats obtenus en applications sociales et commerciales. Cette transposition peut revêtir nombre de formes — la communication des découvertes à des décideurs, le transfert des connaissances et du savoir-faire, la protection des idées et des inventions, la concession de licences portant sur les découvertes et la création d'entreprises issues de l'essaimage ou d'organismes à but non lucratif.

RÉSOLVRE LES PROBLÈMES EN MISANT SUR LA COLLABORATION ET LE PARTENARIAT

McGill favorise l'établissement de partenariats avantageux de part et d'autre dans les domaines universitaires tant sur ses campus qu'avec des alliés d'ailleurs. Nos chercheurs collaborent avec des organismes communautaires, des associations de citoyens, de même qu'avec des représentants des administrations publiques et des partenaires industriels. Souvent, les approches au chapitre des partenariats et des équipes exigent un effort organisationnel supplémentaire et un soutien institutionnel particuliers. Il est essentiel de fournir ces efforts en vue de dégager les avantages des partenariats qui peuvent inclure des initiatives de recherche poussée et des résultats tout autant que de nouvelles occasions d'apprendre pour les étudiants. La réunion de chefs de file — sans distinction de discipline, d'expérience, ni d'affiliation — peut générer des idées et des approches nouvelles. Tant chez nous qu'à l'étranger, notre corps professoral et nos étudiants jettent des ponts avec des pairs d'autres établissements de recherche, d'institutions, d'administrations publiques, d'entreprises privées et d'organismes communautaires de premier plan.



Un chercheur du Département de géographie de l'Université McGill marche sur le diapiir Stolz, une station sise dans la baie Whitsunday, dans le coin sud-est de l'île Axel Heiberg, au Nunavut.

PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Excellence de la recherche et équité vont de pair. La sous-représentation chez nos chercheurs et nos étudiants est une perte de potentiel humain inacceptable que nous nous attachons à éliminer. La quête pleine et entière de tous les volets des arts et des sciences humaines, de la science et de la technologie et de la santé se matérialise quand on s'ouvre aux visions, aux expériences, aux connaissances, aux traditions et aux études des connaissances d'une multitude de personnes.

SERVIR LA SOCIÉTÉ

Les chercheurs de McGill mettent leur ingéniosité et leur créativité au service de la société. En tirant parti des points forts et de l'expertise de divers intervenants, ils participent à des créations et appliquent des recherches factuelles pour s'attaquer à des enjeux communs; ils fournissent orientation et développement à l'appui de politiques, de pratiques et de produits; ils fournissent des cadres d'apprentissage novateurs et des expériences professionnelles à l'intention des étudiants de tous les cycles; ils améliorent les pratiques professionnelles et ils cherchent et appuient des initiatives qui se traduisent par des améliorations palpables à l'intention de personnes et de collectivités.

Les sept **thèmes de l'excellence en recherche** réunissent les chercheurs de McGill dans de vastes volets d'importance stratégique.

Ces thèmes ne sont pas exclusifs; autrement dit, certains domaines de recherche pourraient se rattacher à plusieurs thèmes. Par exemple, certaines caractéristiques des *répercussions de la technologie à l'ère numérique* se retrouvent sous de multiples thèmes parce que nombre de domaines de recherche subissent un changement de paradigme attribuable à l'évolution technologique. L'ensemble des thèmes ne rend pas entièrement compte de toute la diversité et de la complexité des points forts de la recherche à McGill, mais leur ampleur permet à la plupart des membres du corps professoral d'y trouver des affinités. Ces thèmes serviront de feuille de route aux fins d'établissement d'objectifs institutionnels et de soutien tant pour la recherche dans une discipline qu'interdisciplinaire. Notre nomenclature est conçue pour contribuer à générer et à renforcer de nouveaux liens pour s'attaquer à des questions d'importance locale, régionale et mondiale. Les thèmes de l'excellence en recherche sont nécessairement des méthodes générales de groupement de points forts et de volets d'importance stratégique et c'est pourquoi nos chercheurs ont défini quelques **exemples de domaines de recherche** emblématiques qui relèvent de ces thèmes. Ces exemples ne sont pas exhaustifs – ils ont pour but de donner au lecteur un aperçu des recherches diverses de McGill regroupées par thème. Nous remercions tous les chercheurs qui nous ont si gracieusement fourni ces exemples.

1) APPROFONDIR LES CONNAISSANCES DES FONDEMENTS, DES APPLICATIONS ET DES RÉPERCUSSIONS DE LA TECHNOLOGIE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Nous, humains, avons notamment comme caractéristique de créer des technologies dans l'espoir d'améliorer notre sort collectif. Les sciences pures, les mathématiques appliquées, les algorithmes et les logiciels sont les bases de la découverte de composantes, d'applications et d'outils

nouveaux qui vont des systèmes de transport à grande échelle aux systèmes de communications numériques de petite taille en passant par les nouvelles technologies de fabrication. De profonds changements marquent nos interactions fondées sur la technologie et nos attentes au chapitre de la vitesse et du contenu qu'elle offre. Les progrès des technologies de la communication et de la transmission à large bande continuent d'intensifier les échanges autres qu'humains — l'« Internet des objets » — alors que les avancées de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles voies de communication entre nous et font appel à des machines dans l'exécution d'un nombre croissant de tâches. Avant même les progrès technologiques récents — médias numériques, mégadonnées et recours aux réseaux sans fil et optiques, des questions telles que « Comment déchiffrerons-nous les quantités inimaginables de données dont nous disposons? » et « Comment les personnes, les entreprises et les organisations peuvent-elles appliquer les technologies à l'amélioration de leurs activités? » logeaient depuis longtemps au cœur de la recherche mcgilloise. Nos travaux en mathématiques, en physique et en ingénierie ouvrent la voie à une vaste gamme d'applications technologiques industrielles. Les travaux dans les sciences sociales et dans les sciences humaines nous aident à mieux comprendre le rôle de la technologie dans les domaines institutionnels tels que l'éducation et la santé, et les changements sociaux, tels que ceux du marché du travail, des chaînes d'approvisionnement en marchandises et de l'économie de partage. Les répercussions sur la société des technologies actuelles et futures auront éventuellement une vaste portée. Il reste encore à définir les cadres sociaux, éthiques et juridiques pour composer avec ces répercussions — qui représentent un domaine du savoir merveilleusement riche et important — et pour les explorer.





Les principaux sujets de recherche de McGill en robotique portent majoritairement sur le recours à de solides outils de déplacement autonome, de détection et d'inférence environnementale et à l'apprentissage, de même qu'à l'interaction de systèmes robotiques avec le monde qui les entoure.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

L'intelligence artificielle, notamment l'apprentissage machine — l'étude des algorithmes qui peuvent apprendre à partir de données et de l'expérience, comme dans le cas du traitement des langues naturelles — gagne du terrain à McGill. Nos chercheurs œuvrent au développement de systèmes d'apprentissage par renforcement qui peuvent interagir avec un milieu et apprendre de cette interaction pour atteindre des objectifs définis. Les applications de l'apprentissage machine s'étalent sur divers domaines, tels que la robotique et les systèmes de dialogue informatisé, de même que les sciences de la vie, l'imagerie médicale, la surveillance clinique et divers autres domaines d'intérêt scientifique, social et commercial.

La **robotique** est une pierre d'assise de la recherche dans les disciplines sœurs de l'intelligence artificielle et de la vision par ordinateur. Les principaux sujets de recherche de McGill en robotique se concentrent sur le recours à de solides outils de déplacement autonome, de détection et d'inférence environnementale et à l'apprentissage, de même qu'à l'interaction de systèmes robotiques avec le monde qui les entoure. Nos recherches portent sur la manière dont les robots peuvent apprendre davantage et se déplacer de façon plus pratique, les méthodes par lesquelles les connaissances comportementales peuvent être définies et transférées entre les domaines et celles par lesquelles des équipes de systèmes robotiques peuvent réaliser ensemble une tâche de plus en plus efficacement.

De **nouvelles formes musicales**, principalement ou totalement axées sur les technologies numériques, transforment la manière dont nous pensons, créons et interagissons avec les sons. Nous étudions comment des virtuoses développent ou adaptent leurs compétences en exécution musicale quand ils interagissent avec la technologie. Des découvertes dans ce domaine débouchent sur des technologies nouvelles qui combinent les besoins de musiciens fort talentueux, de sorte qu'ils peuvent offrir des prestations expressives sans égard à la forme actuelle ou future de la musique.

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

La **fabrication additive**, ou « impression 3D », est une technologie de fabrication multicouche. Les chercheurs de McGill développent des solutions numériques de préfabrication rapides et précises, en intégrant la modélisation des processus fondés sur la physique à des algorithmes d'optimisation et à leur validation sur des plateformes industrielles. Le large éventail d'applications de recherche en fabrication additive couvre tous les domaines de la fabrication de matériaux.

Les **systèmes de communication par fibre optique** sont la colonne vertébrale du monde branché. Pratiquement toutes les données transmises dans le réseau de communications mondial sont binaires et converties en impulsions optiques. Il n'est possible de combler la demande de connectivité en hausse rapide que par l'innovation continue des systèmes de communication par fibre. Les chercheurs de McGill œuvrent à des percées tant dans les systèmes à grande portée (distance de transmission de 300 à 6000 km) que dans les systèmes à petite portée (distances de transmission de 2 à 300 km). Les initiatives misent sur les synergies entre les deux catégories de systèmes et adoptent une combinaison de recherches théoriques, analytiques, expérimentales et de simulation sur des bancs d'essai de transmission par fibre optique à la fine pointe de la technologie.

Les **chaînes d'approvisionnement en produits de base** bénéficient du développement de nouvelles technologies numériques intelligentes intégrant les volets pertinents des systèmes d'aide à la prise de décision qui peuvent tenir compte avec compétence des incertitudes de l'offre et de la demande et de les gérer. Par exemple, les nouvelles technologies intelligentes allient durabilité et responsabilité des approvisionnements en minéraux et des chaînes de valeur pour dégager des revenus accrus pour l'industrie et améliorer la gestion de l'environnement. La rareté des matières premières et les préoccupations croissantes entourant l'environnement issues de notre utilisation linéaire des ressources propulsent les innovations au chapitre de l'utilisation et amorcent une transition en profondeur vers une économie circulaire.

2) COMPRENDRE LE POTENTIEL DU CERVEAU ET DU SYSTÈME NERVEUX

McGill est un des principaux centres mondiaux de recherche et d'enseignement des neurosciences et des disciplines connexes. Nos chercheurs couvrent une très vaste gamme d'études qui vont des fondements génétiques, moléculaires et cellulaires du système nerveux aux réseaux appuyant des comportements complexes, dont le plaisir, les émotions, la prise de décision et le langage. Cette gamme, qui englobe les facultés, les sites et les thèmes confère à McGill une position unique à l'appui de la progression des connaissances des neurosciences cognitives et de la plasticité cérébrale au cours de la vie, des modèles de maladies neurodégénératives, des neurosciences de la population, de la neuroinformatique et de la modélisation informatique, autant de disciplines qui visent à comprendre le cerveau et à prévenir et à traiter les troubles mentaux et neurologiques. Nos chercheurs sont motivés par des questions telles que « Quels facteurs sont associés à la santé mentale et comment le bien-être physique et mental sont-ils reliés? », « Comment allégeons-nous le fardeau des personnes et des familles qu'affectent les troubles neurogénéralifs? » et « Comment pouvons-nous développer de nouvelles approches d'interprétation, d'application et de partage de la quantité colossale de données sur le cerveau et le système nerveux maintenant à notre portée? »



Cerveau en santé, gage d'une vie en santé est un projet multidisciplinaire à priorité élevée et une initiative intersectorielle que finance principalement le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. Cerveau en santé, gage d'une vie en santé se consacre à l'allègement du fardeau humain et socioéconomique des maladies psychiatriques et neurologiques. Ce programme a pour but de faire passer nombre de troubles du cerveau de la maladie terminale ou chronique en maladie qu'il est possible de traiter ou encore de guérir. Cette initiative réunit les principaux chercheurs du monde en génétique, en épigénétique, en neurophysiologie, en imagerie et des déterminants du comportement et socio-environnementaux pour comprendre le cerveau sain ou malade. À l'aide des avancées les plus récentes en neuroinformatique et en analyse de mégadonnées, nous pouvons maintenant épurer des quantités énormes de données brutes pour obtenir des connaissances nouvelles sur le développement du cerveau et de son fonctionnement. Les découvertes issues de cette initiative contribueront au développement d'un cadre canadien de santé cérébrale - ensemble de pratiques exemplaires factuelles, de lignes directrices et de politiques d'amélioration des soins.

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les **troubles neurodégénératifs** comme la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la sclérose latérale amyotrophique et le trouble cognitif vasculaire ont des effets dévastateurs sur les patients et leur famille dont nombre de membres sont également proches aidants. Si les symptômes de ces troubles diffèrent, ils sont tous marqués par un déclin graduel des capacités cognitives et mémorielles qu'entraîne une déperdition progressive des cellules cérébrales ou de leurs fonctions. Au fil du vieillissement de notre population, on s'attend que le nombre de personnes affectées et le coût des soins augmentent de façon considérable. Les chercheurs de McGill sont des chefs de file mondiaux de la recherche sur les mécanismes biologiques qui sous-tendent ces troubles et du développement de nouveaux traitements de précision en vue d'éradiquer ou de ralentir leurs répercussions.

La **santé mentale** et la manière dont le cerveau code les émotions et les comportements se situent parmi les dernières frontières de la médecine actuelle. Au cours des 40 dernières années, nous avons constaté des changements considérables dans la connaissance de la maladie mentale qui, dans une large mesure, est issue des progrès des neurosciences et de l'acceptation croissante en psychiatrie que les maladies mentales sont attribuables à des troubles de la fonction cérébrale. Des chercheurs de McGill explorent les troubles qui ont leur origine au cours des deux premières décennies de vie, tels que la schizophrénie, les troubles alimentaires et de l'humeur et les comportements suicidaires. McGill est un chef de file mondial de la recherche sur les mécanismes qui aident à expliquer les répercussions des expériences en début de vie sur le risque de développer ces troubles ou d'autres psychopathologies en général.

La **douleur** est un problème de santé humain permanent qui impose un fardeau économique. Et les défis incessants du traitement de la douleur chronique sont à l'origine de la crise des opioïdes en Amérique du Nord. Des chercheurs de McGill œuvrent au développement de nouveaux analgésiques ne créant pas

de dépendance pour offrir de nouvelles options aux personnes souffrantes. Les initiatives en cours vont de l'exploration des circuits du cerveau et de la moelle épinière participant à la douleur chronique à la tenue d'essais cliniques sur de nouveaux traitements prometteurs en passant par le développement de nouvelles mesures de la douleur dans les modèles animaux.

3) CONCEVOIR ET CRÉER DES MATÉRIAUX, DES TECHNOLOGIES, DES LIEUX ET DES COLLECTIVITÉS DURABLES

Éclairés par la systémique, des chercheurs de McGill relèvent les défis que posent les mécanismes de maintien de la vie des générations actuelles et futures de la planète en mettant à contribution les sciences fondamentales et appliquées à l'appui des matériaux renouvelables, de l'énergie, de l'agriculture et des modes de transport. Les paysages mondiaux fournissent des « services écosystémiques » essentiels — air, eau, nourriture, énergie et ressources naturelles, mais seulement dans la mesure de leur diversité biologique et du maintien de leur faculté d'adaptation. De par leur collaboration multidisciplinaire, des chercheurs de McGill animent le nouveau champ de la biologie cellulaire évolutive et de la diversité moléculaire en jetant un pont entre l'étude des processus cellulaires et l'aptitude des organismes dans un environnement à l'évolution rapide. La diversité biologique et la capacité d'adaptation des paysages reposent sur les progrès des technologies vertes et des matières renouvelables et de l'élaboration de politiques environnementales saines qui font intervenir nombre de parties prenantes, de périodes et de territoires et qui influent sur eux. La vaste majorité des Canadiens, et plus de la moitié de la population mondiale vit dans des régions urbaines. Les enjeux au titre de la durabilité qui découlent de l'urbanisation rapide placent les villes à l'avant-plan de l'adoption de technologies et de politiques qui permettent aux humains de prospérer tout en protégeant les services écosystémiques des paysages mondiaux.



L'Initiative en systèmes de la durabilité de McGill (ISDM) épaulé les chercheurs dans diverses disciplines et facultés pour développer en collaboration des projets qui font progresser la société vers un modèle d'existence durable autour de thèmes de recherche importants tels que les paysages durables, la création de matériaux pérennes et l'adaptation des milieux urbains en prévision de l'avenir. L'ISDM souligne les occasions en matière de recherche à la portée des étudiants et l'engagement avec des parties prenantes, dont l'industrie, les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et la société civile.

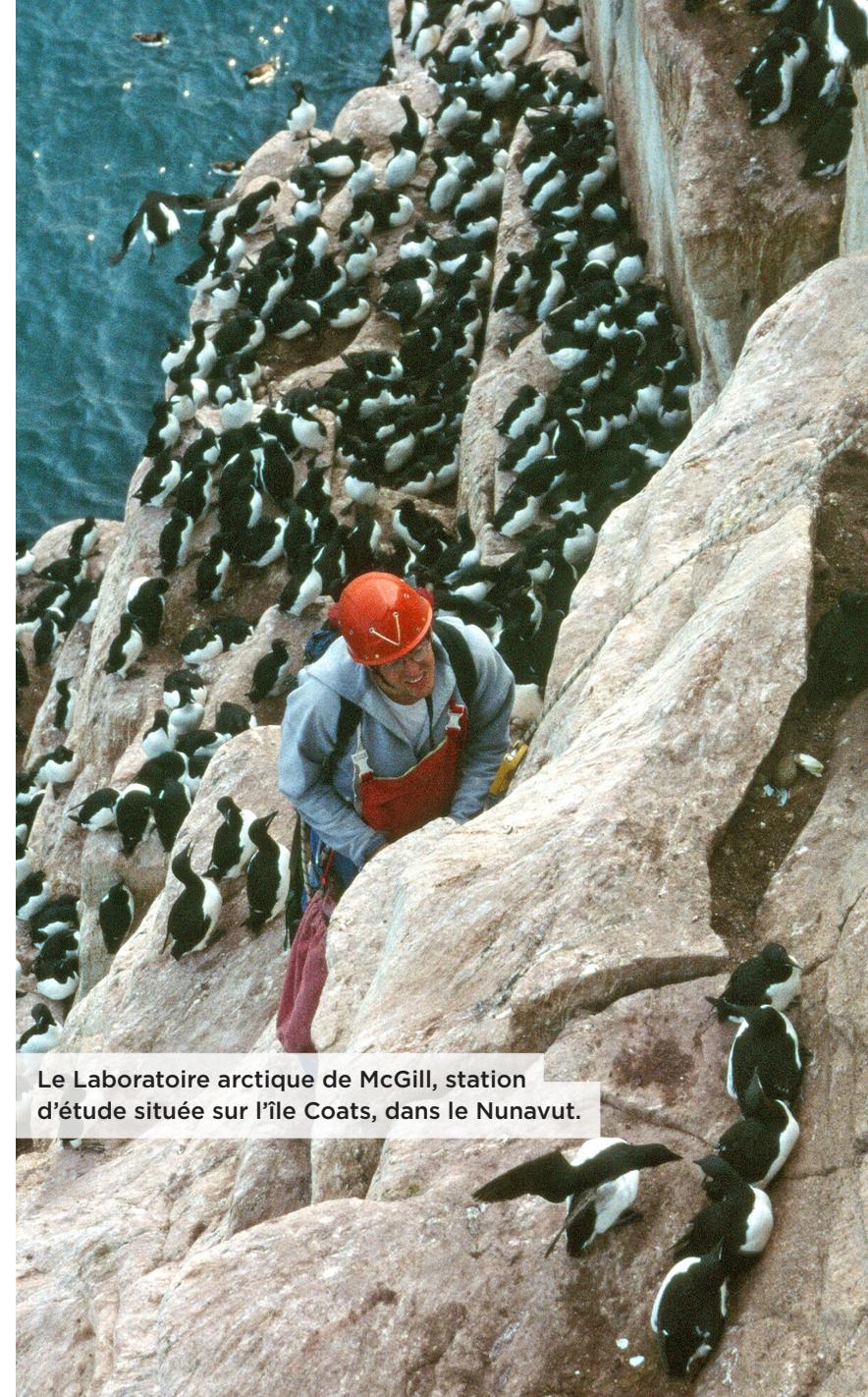
THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

L'étude des **paysages productifs durables**, soit des lieux qui servent activement à la production de ressources, telles que des aliments, des poissons et des produits forestiers, est un volet de recherche active à McGill. Auparavant, l'accent sur ces paysages a porté sur la production bon marché, fiable et efficace de services écosystémiques particuliers tels que celle de nourriture, d'énergie ou de bois d'œuvre. La recherche sur la durabilité dans ce domaine permet de comprendre comment les activités humaines et les dynamiques socioécologiques peuvent modifier ces paysages, influencer la biodiversité et l'offre d'un ensemble de services écosystémiques interreliés dans divers scénarios.

Des chercheurs de McGill étudient les systèmes **nordiques, arctiques et circumpolaires** des points de vue physique, social et sanitaire combinés. L'approche de McGill à la recherche sur le Nord met l'accent sur des partenariats université-communauté voués à l'étude des paysages, du bien-être des collectivités et de la durabilité environnementale des paysages nordiques. Les chercheurs de McGill se concentrent sur un ensemble divers et interrelié d'enjeux qui vont des maladies infectieuses, zoonotiques et mentales, de l'habitation, des systèmes alimentaires autochtones et de la sécurité des aliments à la cryosphère, aux cycles biogéochimiques, aux changements climatiques et à l'exploitation minière durable en passant par les contaminants arctiques.

L'agriculture de précision est un volet de recherche interdisciplinaire qui s'appuie sur les nouvelles technologies pour augmenter l'efficacité des systèmes de production agricoles actuels et réduire leurs retombées environnementales défavorables. La recherche porte sur le développement de technologies nouvelles portant sur les sols et la perception des plantes, l'intégration de nombre de sources de données spatiales et temporelles en vue d'améliorer la gestion agricole et l'adoption de solutions automatisées pour augmenter l'efficacité des fermes. L'optimisation des ressources issue de l'agriculture de précision se traduit par l'augmentation des rendements, la



Le Laboratoire arctique de McGill, station d'étude située sur l'île Coats, dans le Nunavut.



maximisation de la rentabilité, l'amélioration de la qualité des aliments, la durabilité de l'agriculture et l'adaptation au climat des terres agricoles dans le but ultime de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.

La **chimie verte** remplace des produits et des processus essentiels par des solutions de rechange plus propres et plus durables. Ces solutions sous-tendent la transition vers l'utilisation durable des ressources (énergie et matériaux), de sorte à mettre en œuvre de nouvelles méthodes d'extraction propre des ressources et de récolte, d'utilisation et de réutilisation. Nos chercheurs s'attachent à la découverte de nouveaux processus chimiques de « conception propre » catalytiques et exempts de solvant pour fabriquer des molécules fonctionnelles, des matériaux avancés, dont des polymères et des nanomatériaux, de même que pour créer de nouveaux matériaux ultrafonctionnels tels que des semiconducteurs pour cellules photovoltaïques, des électrodes pour batteries, des membranes de désalinisation/purification de l'eau et bien plus encore.

4) FAIRE PROGRESSER LES SCIENCES BIOMÉDICALES ET DE LA SANTÉ À L'APPUI DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

Tablant sur un long passé de contributions remarquables à la recherche en santé, McGill est un chef de file mondial de la transposition de recherche fondamentale sur les mécanismes pathologiques aux niveaux moléculaires et cellulaires en améliorations des résultats cliniques. Nous nous concentrons sur l'utilisation de la recherche fondamentale et appliquée pour trouver des solutions efficaces et de grande qualité en soins et en réhabilitation d'un large éventail de maladies. Ces solutions vont de la progression de la recherche sur les cellules souches, la médecine régénérative et la bio-ingénierie (dont l'ingénierie tissulaire et l'utilisation de nanomatériaux en médecine) au développement de traitements de précision, d'innovations en chirurgie et d'instruments médicaux. Il demeure une question fondamentale au cœur de nos travaux dans ces domaines : « Comment pouvons-nous optimiser la prévention et le traitement des maladies? » Nous répondons à

cette question par l'élaboration de nouvelles approches en vue d'améliorer nos connaissances et de fournir de nouvelles solutions au cours de la vie d'une personne à des problèmes de santé complexes, comme de nombreux types de cancer, des infections et des troubles immunitaires, des maladies cardiométaboliques et de l'appareil locomoteur, et de maladies rares et négligées. Notre approche multidisciplinaire porte sur les déterminants génériques intrinsèques de la santé humaine tout en étudiant comment des facteurs environnementaux et sociaux influent sur le bien-être personnel et collectif. De plus, il est tenu compte dans cette approche que le fardeau de la maladie et de la mauvaise santé pèse plus lourdement sur les populations vulnérables et, de ce fait, les chercheurs en santé mcgillois travaillent avec des collectivités pour comprendre et atténuer les inégalités en santé au Québec, au Canada et tout autour du globe.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

La recherche en **médecine génomique** à l'Université McGill met à contribution des occasions sans précédent que permettent les progrès en génétique et en génomique pour trouver des traitements ciblés chez les individus. En recherche en médecine génomique, les avancées en bioinformatique améliorent les diagnostics, les interventions et les traitements d'un large éventail de maladies, dont des cancers, des infections, des troubles neurologiques et des maladies chroniques du vieillissement. Des intervenants collaborent avec des chercheurs en génomique de McGill pour faire progresser nos connaissances des retombées politiques, juridiques et éthiques des applications médicales de la génomique.

Les milieux physiques et sociaux où nous vivons, travaillons, étudions et nous divertissons façonnent en profondeur la **santé et le bien-être humains**. Misant sur le leadership de longue date du Canada et du Québec en santé publique, des chercheurs de McGill tentent de mieux comprendre les effets de la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur sur nombre de conséquences en santé. Ils examinent le rôle des aménagements de

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

l'environnement et de la conception des quartiers sur la diminution du fardeau de la maladie chronique et tentent de comprendre comment des changements sociodémographiques comme le vieillissement et l'augmentation du nombre de personnes vivant seules influent sur les contacts sociaux, la santé et le bien-être.

Le fardeau que constituent les **cancers** demeure écrasant et s'alourdit davantage dans le monde en raison du vieillissement et de la croissance de la population. Les priorités de McGill au chapitre de la recherche sur le cancer englobent les facteurs de risque modifiables et la lutte à la résistance aux médicaments dans les maladies métastatiques et la transposition de découvertes fondamentales pour accroître la portée des traitements du cancer. Grâce à l'intégration des données cliniques, d'imagerie et de celles issues d'épreuves en laboratoire aux découvertes fondamentales, aux progrès technologiques et aux recherches par paramètres d'évaluation, des chercheurs de McGill élaborent des stratégies médicales de précision et axées sur le patient en vue de traiter les cancers réfractaires.

Les découvertes sur les **cellules souches** du milieu du XX^e siècle ont ouvert la voie à la révolution des sciences biomédicales. Des chercheurs de McGill travaillent à l'amélioration de nos connaissances de la biologie cellulaire des embryons et des adultes et établissent des banques de cellules humaines à partir de nombreuses maladies. L'expertise en recherche de McGill en production de cellules thérapeutiques de qualité clinique est le gage de notre apport aux technologies de pointe en traitement des cellules, favorise l'établissement de partenariats productifs avec des entités du secteur privé et débouchera sur l'offre de nos traitements biologiques aux Canadiens et à la communauté internationale.

Les **maladies infectieuses et inflammatoires** posent des défis mondiaux en matière de santé. Des chercheurs de McGill travaillent à tous les aspects des molécules, des cellules, des patients et des populations pour découvrir de nouveaux mécanismes qui sous-tendent le développement de ces affections. Ils font progresser les diagnostics et les traitements

nouveaux entourant ces maladies et produisent des solutions destinées aux populations qui en ont le plus besoin. Au nombre des champs de recherche, mentionnons les maladies virales, bactériennes et fongiques dans le monde entier et les infections nosocomiales, l'antibiorésistance et les maladies auto-immunes et inflammatoires.

5) RENFORCER LA POLITIQUE PUBLIQUE ET LES ORGANISATIONS ET APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

Si la mondialisation de l'économie, l'intégration régionale, les enjeux environnementaux transnationaux et de sécurité, le droit international, les conflits et la migration humaine grugent le pouvoir des États souverains de l'extérieur, le multiculturalisme le multinationalisme, le fédéralisme et la décentralisation, de même que la reconnaissance du caractère distinct des peuples autochtones transforment les États et les sociétés de l'intérieur. McGill se situe déjà à l'avant-garde de l'étude mondiale et comparative de ces enjeux de nombreuses manières grâce à sa situation dans un Montréal, un Québec et un Canada diversifiés aux chapitres linguistique et culturel. Les défis de notre siècle font appel à de nouvelles formes de responsabilité mondiale, de même qu'à des approches créatives et multidisciplinaires à la mise en œuvre de changements qui tablent sur les points forts des secteurs public, privé et social. Nous pouvons maintenant, comme jamais auparavant, voir à l'intérieur des sociétés et suivre le comportement humain et la prise de décision. La capacité de maîtriser et d'interpréter ces renseignements sur les gens et les lieux représente à la fois un défi en matière de protection de la vie privée et une occasion extraordinaire. Les chercheurs de McGill posent des questions telles que « Comment les sociétés actuelles sont-elles organisées et comment changent-elles? », « Comment pouvons-nous créer des sociétés plus productives, plus équitables et plus inclusives? » et « Comment pouvons-nous appliquer les données à l'amélioration des





Des chercheurs et des étudiants du Département d'économie de McGill collectent des données au Kenya.

vies et des gagne-pains tout en protégeant le droit à la confidentialité? » Ce faisant, ils définissent et analysent d'un œil critique et mettent en œuvre des améliorations sociales destinées aux individus et aux collectivités, de même que les institutions économiques, juridiques, éducatives, familiales et religieuses qui les organisent et les servent.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

La recherche au carrefour des **relations internationales**, de la théorie politique, de l'anthropologie et du droit ont permis d'éclairer comment les mouvements promoteurs des droits de la personne font leur apparition et s'accroissent; comment les conceptions troubles de la souveraineté étatique ont protégé des institutions et des personnes abusives; et exploré la signification et la valeur des allégations des divers groupes à l'appui de la reconnaissance et du respect de leurs droits. Cela dit, les institutions qui se vouent aux progrès des droits de la personne sont soumises à des tensions profondes. Le travail actuel de chercheurs qui se penchent sur les relations internationales et les droits de la personne se fonde sur une vaste gamme de méthodes, de l'ethnographie à l'analyse normative, pour diagnostiquer et comprendre la nature de ces défis en évolution et formuler des solutions à ces défis.

Les enfants des **Premières Nations** sont surreprésentés dans les soins à l'extérieur du foyer comparativement aux autres. Le travail de chercheurs de McGill sur la prévalence de ces soins et les conditions qui les entourent a formé un volet clé d'une réglementation d'un tribunal canadien des droits de la personne qui a jugé que le Canada avait eu un comportement discriminatoire à l'encontre des enfants, des familles et des communautés autochtones en ne finançant pas ces types de services de soutien à la prévention du placement qui sont par contre financés pour tous les autres Canadiens. La recherche porte sur les deux premières mobilisations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en 2015.

Les défis au titre de la **politique publique** ne peuvent être relevés de façon réaliste et efficace que par la combinaison des points de vue des

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

chercheurs de diverses disciplines. Les politiques nécessaires à une transition importante des systèmes énergétiques mondiaux et locaux doivent s'appuyer sur des connaissances issues de la science, de l'ingénierie, de l'économie, de la gestion, de la science politique et du droit. Les politiques de refonte de notre filet de sécurité sociale en réaction aux changements qu'apporte la technologie sur le marché du travail doivent combiner des connaissances technologiques à celles du droit, de l'éthique, de l'économie et de la santé publique. McGill accorde la priorité aux cadres de recherche qui favorisent la mise en commun des points de vue de chercheurs de disciplines habituellement distinctes pour raccourcir la trajectoire de la création de connaissances vers des options politiques.

6) EXPLORER LES SYSTÈMES BIOLOGIQUES ET PHYSIQUES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS

À l'instar d'autres au fil de l'Histoire, les chercheurs de McGill explorent des questions fondamentales telles que « Quelles sont les origines de la vie? », « Quelle est la nature et l'origine de l'Univers? » et « Quelles lois de la physique régissent le cosmos? » McGill est un acteur d'envergure dans les progrès rapides et étendus de notre compréhension du monde naturel et de ses systèmes. Cette recherche a permis de mettre au jour les lois de la physique, de la chimie et des mathématiques, la nature de la vie, la place de la Terre dans l'Univers et l'évolution de notre propre espèce. Nos connaissances continuent de s'étendre grâce aux découvertes majeures réalisées chaque année dans des disciplines telles que la biologie moléculaire, l'astrophysique, la cosmologie et la physique subatomique. McGill continue d'accorder de l'importance à l'observation et à la modélisation de la Terre, de l'atmosphère, des océans et de l'eau douce. Nos chercheurs de calibre mondial reconnaissent l'importance de la transposition de travaux théoriques en applications pour relever les défis environnementaux actuels aux échelles locale, régionale et mondiale.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les instruments d'exploration en **cosmologie** et en **astrophysique** développés à l'Université McGill permettent aux astronomes d'observer et d'interpréter les premiers moments qui ont suivi le Big Bang et d'explorer les régions les plus mystérieuses de notre cosmos. De concert avec un réseau d'observatoires internationaux, nous pouvons mapper le ciel plus rapidement que jamais, de sorte à obtenir des mesures intégrales qui peuvent résoudre le mystère de l'énergie noire qui alimente l'expansion accélérée de l'Univers. Les progrès de l'instrumentation numérique nous rendent aptes, par exemple, à détecter maintenant un nombre sans précédent d'impulsions radio rapides, phénomène astronomique nouvellement découvert et imprévu. Ces progrès en instrumentation et en connaissances fondamentales ont de vastes applications en communications et en observation de la Terre et dans la compréhension de notre place dans l'Univers.

La recherche en **écologie et sur l'évolution** révèle comment des communautés biologiques diverses persistent et réagissent au stress de source humaine, dont la pollution et les changements climatiques. Les principes écologiques sous-tendent des disciplines pratiques comme la gestion des ressources et la biologie de la conservation. L'évolution est la science qui décrit comment les organismes sont reliés les uns aux autres et explique notre place dans le monde naturel. Les principes de l'évolution jouent un rôle clé dans la compréhension et le contrôle de certains des problèmes pratiques les plus urgents de notre époque, tels que l'antibiorésistance ou la tolérance aux pesticides chez les champignons et les insectes qui s'en prennent à nos récoltes et à nos forêts. La recherche de McGill révèle la grande souplesse évolutive des organismes et comment l'évolution change les communautés, les écosystèmes et les services qu'ils rendent aux personnes.

La **nanoscience** vise à découvrir et à comprendre comment les lois classiques de mesure des matériaux macroscopiques classiques se ramifient à l'approche de l'échelle nanométrique. En effet, à cette échelle, la conduction



L'un des radiotélescopes les plus novateurs du monde, l'expérience canadienne de cartographie de l'intensité de l'hydrogène (CHIME) aide les chercheurs mcgillois à percer des mystères du cosmos.



électrique se quantifie, les nanomatériaux démontrent des propriétés mécaniques considérablement accrues et les détecteurs biochimiques peuvent isoler des molécules. Nos chercheurs œuvrent au développement et à l'application de nano-outils, dont des méthodes de modélisation à forte intensité de calculs, la microscopie en champ proche et l'autoassemblage de nanosystèmes et explore une gamme de technologies quantiques dont l'optique quantique et les sciences optiques ultrarapides. Au nombre des meilleurs exemples d'application de la nanoscience, mentionnons l'utilisation d'ADN d'ingénierie pour construire des systèmes de libération ciblée de médicaments.

7) SE PENCHER SUR DES QUESTIONS FONDAMENTALES SUR L'HUMANITÉ, L'IDENTITÉ ET L'EXPRESSION

Les chercheurs de McGill précisent la définition de la personne du XXI^e siècle. Ils explorent des questions audacieuses et difficiles telles que « Qui sommes-nous? », « D'où venons-nous? », « Qu'est-ce qui est bon, juste ou équitable? » et « Comment nous exprimons-nous? » — qui forment la base de nos réflexions critiques et éthiques et de notre conscience de nous dans un monde interrelié. L'attention particulière accordée aux histoires et aux différences culturelles traduit le besoin de comprendre les relations complexes entre la temporalité du passé et la spatialité du présent. Dans la même foulée, il est essentiel de comprendre les diverses sociétés – de comprendre leurs langues et de les parler, de connaître leurs histoires grâce à l'historiographie et à d'autres approches — pour apprendre d'elles tout autant que d'apprendre à leur sujet. La quête humaniste est la recherche, la création et l'interprétation du sens. Nous, humains, aspirons à comprendre notre condition par une observation et une introspection attentives, par l'interprétation des trames narratives culturelles et religieuses, par la connaissance des sociétés sous l'angle de leurs traditions juridiques, de leurs arts et de leurs prestations créatives et par l'analyse de la littérature, de la musique et des arts visuels.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les **études sur les jeunes et les jeunes filles** ont progressé au cours de la dernière décennie pour reconnaître le rôle des jeunes dans l'identification d'enjeux, et dans les interventions connexes, tels que la violence fondée sur le genre, la sécurité, l'itinérance, et l'identité sexuelle et de genre dans leur vie de tous les jours. Des méthodologies visuelles participatives et autres fondées sur les arts recourant, par exemple, aux téléphones cellulaires et à d'autres appareils pour produire des films, des blogues vidéo et d'autres formes de médias contribuent à refaçonner le travail avec les jeunes, et à leur sujet, pour reconnaître davantage de manières dont ils coproduisent des connaissances. Le travail de McGill dans les volets de la jeunesse et du genre aide à transformer les manières dont les écoles, les communautés et les ONG internationales conceptualisent ce travail, notamment dans le contexte d'une communauté dirigée par les jeunes, « établie à partir de zéro » et du dialogue sur les politiques.

L'improvisation-composition prolongée a cédé du terrain au profit d'autres approches en composition et **en prestation dans le jazz** contemporain. Des chercheurs et des interprètes de McGill réinventent le concept du laboratoire à roulement de musiciens qu'a créé le bassiste influent Charles Mingus au milieu du XX^e siècle. Le groupe de chercheurs et d'interprètes recrée un creuset participatif d'autoréflexion pour explorer et mieux comprendre la tradition de l'improvisation collective en jazz.

La langue est un volet clé de la distinction entre les humains et les autres espèces et se situe au cœur tant de la connaissance humaine que de l'identité culturelle. La **linguistique** explore la capacité humaine exclusive en matière de langues en cherchant à comprendre le système abstrait de la grammaire, des sons à la signification en passant par la structure de phrases, ainsi que la gamme et les limites de la variation entre les langages humains. La recherche en cours menée en partenariat avec des communautés autochtones met au jour comment les chercheurs et les professeurs en langues en milieu communautaire peuvent collaborer aux progrès de notre connaissance





L'Orchestre de jazz de McGill

théorique d'un ensemble linguistique diversifié tout en contribuant à la documentation et à la revitalisation de langues minoritaires menacées.

À l'instar d'autres grandes villes, **Montréal** est composée de nombre de communautés différentes aux trames culturelles diversifiées. Ces trames ouvrent la porte à la psyché collective et peuvent nous aider à comprendre les points forts, les défis et les priorités d'une communauté comme ses valeurs et ses aspirations. De plus, elles nous orientent vers de nouvelles mesures applicables stratégiquement pour atteindre des aspirations collectives. Des chercheurs de McGill développent des méthodes et des outils pour consigner ces trames, établir des références entre elles au moyen de données sociales

quantitatives et les soumettre à des analyses approfondies en vue de comprendre les conditions et les enjeux principaux de la transformation sociale. Ces recherches partent de l'hypothèse que les innovations ne peuvent mener qu'à des transformations sociales significatives et durables si elles sont associées à une culture locale et quand, à leur tour, elles créent des trames de transformation favorables.

SECTION 4

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PRS L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

En sa qualité d'institution, McGill vise à fournir aux chercheurs la planification, les politiques et l'infrastructure les meilleures qui soient, à simplifier le développement et le renforcement de l'excellence de la recherche par l'entremise de nos programmes et par l'établissement de rapports entre les personnes et les organismes. Le présent PRS établit une voie pour permettre à l'Université de réagir aux occasions et aux défis nouveaux qui se présentent dans le domaine de la recherche et au fil de l'évolution des réalités sociales, culturelles, économiques et éducatives de notre monde.

Le PRS comprend implicitement un nombre de mécanismes primordiaux qui nous permettront de concrétiser notre vision. La présente section présente les objectifs stratégiques principaux que nous utiliserons pour atteindre nos buts. Au cours des cinq prochaines années, McGill :

- renforcera son programme d'innovation et de partenariat;
- dirigera les trajectoires de recherche vers des initiatives collaboratives à grande échelle et des partenariats internationaux;
- fera la promotion de la diversité, et misera sur elle, dans tous les volets de recherche; et
- occupera une place prépondérante en science ouverte et en gestion des données issues de la recherche.

OBJECTIF 1 : RENFORCER LE PROGRAMME D'INNOVATION ET DE PARTENARIAT

La créativité et l'innovation alimentent les sociétés fondées sur la connaissance et qui sont interreliées numériquement. L'écosystème de l'innovation fait de plus en plus intervenir des partenaires divers et bénéficie de la levée des obstacles entre les établissements d'enseignement, l'industrie, les administrations publiques, les organismes à but non lucratif et les communautés. Nous cherchons à transformer les efforts collaboratifs en avantages communs tout en nous attaquant aux enjeux entourant les responsabilités des partenaires et de la propriété intellectuelle. Afin de

CREDIT: NORMAND BLOUIN



La chimie verte remplace des produits et des processus essentiels par des solutions de rechange plus propres et plus durables.

prendre la tête dans un milieu en évolution rapide, McGill :

- appuiera la précommercialisation et la préapplication d'études de validation des concepts, le prototypage et la poursuite du développement de technologies naissantes qui présentent un potentiel élevé de produire de grandes répercussions commerciales ou sociales;
- jouera un rôle de leader international dans le développement et la mise en œuvre des pratiques exemplaires dans l'évaluation des risques et de la valeur ajoutée et dans la gestion de la propriété intellectuelle;
- élaborera des stratégies proactives pour obtenir du financement de diverses sources externes;
- se mettra en rapport avec l'industrie, des entreprises locales aux multinationales, au sujet de tous les volets prioritaires;
- renforcera les relations locales et régionales;
- renforcera également les plateformes consacrées à l'élimination des obstacles et rendra possibles les échanges collaboratifs des idées entre les disciplines et les acteurs des milieux universitaires, industriels, gouvernementaux de tous les paliers, de même que des communautés locales et éloignées; et
- fera la promotion de l'entrepreneuriat et développera la mobilisation communautaire.

OBJECTIF 2 : DIRIGER LES TRAJECTOIRES DE RECHERCHE VERS DES INITIATIVES COLLABORATIVES À GRANDE ÉCHELLE ET DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

En collaboration avec des facultés, des groupes de recherche et des réseaux, nous dresserons des plans à long terme et délinéerons la route de projets à potentiel élevé pour les transformer en initiatives d'envergure couronnées de succès. Les trajectoires de recherche sont « établies à partir de zéro » et Recherche et innovation appuiera l'excellence à toutes les étapes — qu'il s'agisse de recherche individuelle ou multiétablissements et de la génération

d'idées à leur application en société. Nous sommes particulièrement conscients des besoins des chercheurs en début de carrière qui amorcent leurs travaux ou leur trajectoire. Nous leur offrirons des séances d'information ciblées et, de concert avec les facultés, nous contribuerons à encadrer les chercheurs en début de carrière à McGill.

Au nombre des mesures précises pour atteindre cet objectif, mentionnons :

- le soutien d'initiatives créatives, ambitieuses au moyen de cadres appropriés;
- l'affectation de ressources à des activités collaboratives et axées sur la diffusion;
- le développement de partenariats gouvernementaux et internationaux dans des volets clés de l'excellence en recherche de McGill;
- la recherche et l'appui de nouveaux domaines d'expertise et de leadership en recherche;
- l'acquisition d'outils et le développement d'une expertise interne en analytique aux fins de planification de la recherche et de projection;
- les conseils aux chercheurs en début de carrière en planification de leurs travaux futurs et en exploration du cadre de financement;
- l'offre d'occasions de tenir des dialogues interdisciplinaires pour s'attaquer aux questions complexes en recherche;
- la coordination du développement stratégique et des acquisitions de la nouvelle infrastructure de recherche;
- l'appui des activités de l'infrastructure de recherche actuelle avec le souci du partage des installations pour optimiser les ressources; et
- la contribution à la croissance et à la planification à long terme des centres et d'autres établissements de recherche.

L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ, ET MISER SUR ELLE, DANS TOUS LES VOLETS DE RECHERCHE

L'Université McGill s'est fermement engagée à l'endroit de l'équité, de la diversité, et de l'inclusion (EDI) et promeut l'EDI dans toutes les formations et pour tous les postes à pourvoir, dont ceux à l'appui de notre mission et de nos activités au chapitre de la recherche. Nous nous attachons à créer un milieu où la diversité est valorisée et où divers points de vue sont recherchés pour enrichir et influencer le changement à tous les niveaux de l'établissement.

L'engagement à l'endroit de l'EDI dans la recherche revêt de nombreuses formes. Afin de promouvoir l'EDI en recherche, McGill :

- développera et partagera une expertise sur laquelle nos chercheurs pourront miser pour intégrer l'EDI dans leurs activités quotidiennes, leurs recherches et leurs groupes de laboratoire et appuiera le développement de projets de recherches associés à des plans de mise en œuvre EDI;
- s'inspirera de divers points de vue dans des comités d'examen par les pairs et des groupes de travail;
- mettra en évidence l'excellence dans des domaines qui pourraient avoir été oubliés, notamment par la remise de prix; et
- sensibilisera les chercheurs au fait que l'intégration des principes EDI aux équipes et aux programmes de recherche est source de nouvelles avenues de recherche et d'idées novatrices.

OBJECTIF 4 : OCCUPER UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE EN SCIENCE OUVERTE ET EN GESTION DES DONNÉES ISSUES DE LA RECHERCHE

La recherche crée une quantité de données considérables qu'il faut gérer efficacement dans l'optique d'améliorer le potentiel de découverte, la reproduction, la réutilisation et la transparence de la recherche qui sont autant de fondements de l'érudition actuelle et des découvertes scientifiques.

Les données de recherche ne conviennent pas toutes à une vaste diffusion. Certaines restrictions découlent de motifs éthiques, juridiques ou commerciaux. Cela dit, l'adoption de pratiques exemplaires au titre de la communication dans le domaine public en vue d'une réutilisation par d'autres intervenants peut donner lieu à des découvertes inconcevables au début de la collecte des données de recherche. En devenant le premier établissement universitaire du monde à adopter une politique en matière de science ouverte, l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal de McGill augmente les retombées de ses recherches en les partageant avec une communauté mondiale pour accélérer la découverte de nouveaux traitements.

Afin de continuer de mener la marche de la science ouverte et de la gestion de données, McGill :

- établira une stratégie institutionnelle en matière de gestion, d'éthique et d'intendance des données de recherche;
- développera l'infrastructure de gestion des données dont des appuis en planification pour les chercheurs;
- mettra en œuvre des politiques et des procédures de gestion des données dans l'optique de notre engagement à l'endroit des principes PCAP (propriété, contrôle, accès et possession) pour les Premières Nations dans le cas des données de recherches menées sous la direction d'Autochtones ou en partenariat avec eux; et
- mentionnera les chercheurs qui adopteront les processus de gestion des données et le partage des pratiques exemplaires.



CONCLUSION

Le Plan de recherche stratégique appuie l'excellence en recherche à McGill à laquelle il concourt. Il renforce les aspirations des chercheurs individuels tout autant que celles des équipes en offrant une orientation générale, notamment dans des domaines qui s'arriment aux limites disciplinaires classiques. La réflexion continue, l'évaluation et le réinvestissement stratégique nous aideront à entretenir un milieu de recherche qui explore de nouvelles idées, contribue à la progression de l'éducation et mobilise la connaissance avec nos partenaires pour le plus grand bien de la société.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont formulé des commentaires à l'occasion de notre consultation en ligne et les membres du Conseil consultatif de la recherche qui ont soutenu l'élaboration du PRS. Et nous remercions particulièrement les nombreuses personnes qui ont fourni des exemples de recherche illustrant l'ampleur et la portée des activités de recherche menées à McGill.



McGill

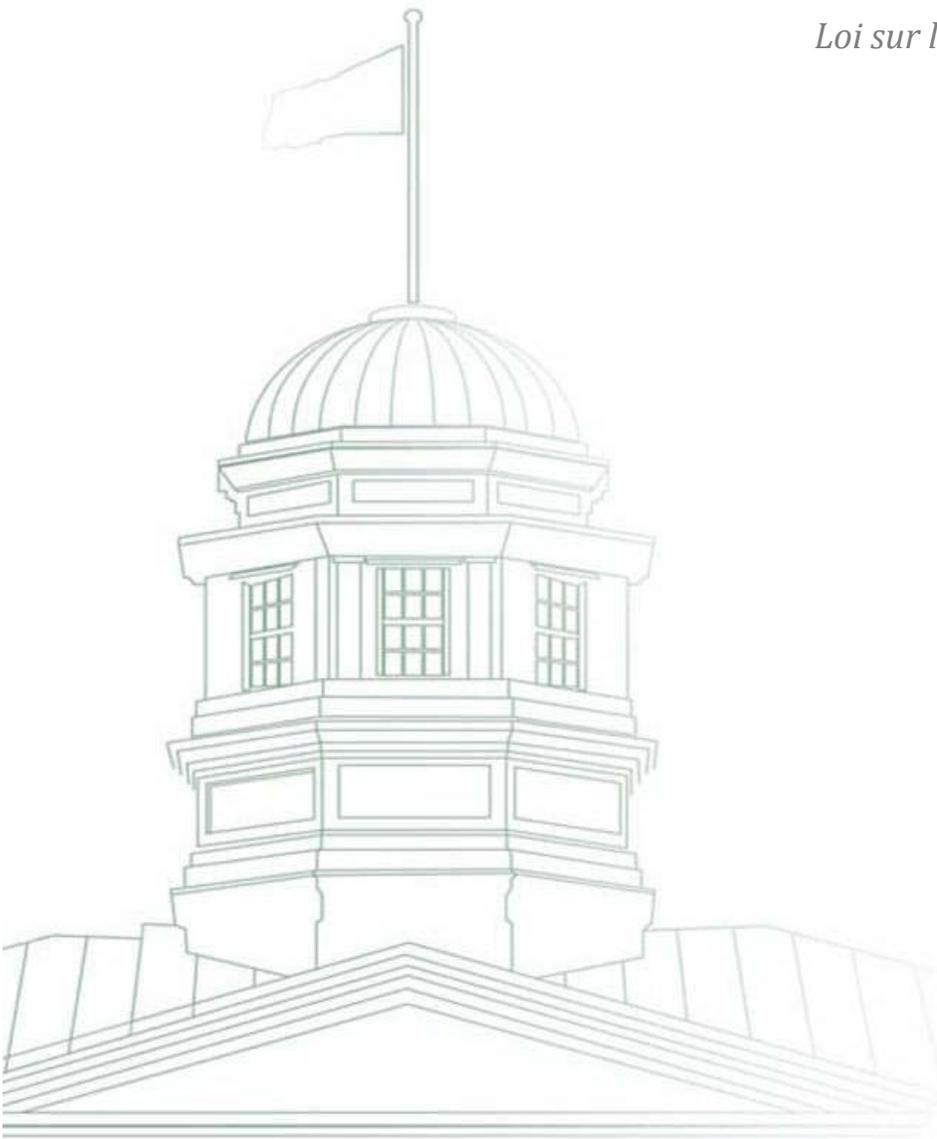
4. Perspectives de développement

Perspectives de développement

Rapport de l'année 2018-2019
de l'Université McGill

Présenté conformément à la
*Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire*

Le 31 octobre 2019



Contents

<i>Introduction</i>	3
<i>Vie académique</i>	5
L'engagement de McGill.....	5
Plan stratégique académique	6
Cycles supérieurs.....	7
Initiatives académiques, 2013-2019.....	7
Systèmes axés sur le développement durable	7
École de politiques publiques Max Bell.....	8
École Bensadoun de commerce au détail.....	8
Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM).....	8
Bourses McCall MacBain.....	9
Politique pour contrer les violences à caractère sexuel	9
Services de soutien aux étudiants	10
Transition entre les études et le marché du travail.....	10
Santé mentale des étudiants	11
Aide financière aux études.....	11
<i>Recherche, innovation et relations internationales</i>	12
Plan stratégique et principaux indicateurs de performance	12
Des chercheurs de calibre international	13
Organisation souple et performante et mise en place d'équipes interdisciplinaires	14
Des réseaux de partenariat locaux, régionaux et nationaux.....	15
Un rayonnement international	15
Des infrastructures et des équipements de pointe	17
<i>Engagement communautaire</i>	18
<i>Philanthropie et gouvernance</i>	23
Philanthropie.....	23
Gouvernance.....	23
<i>Administration et finances</i>	24

Ressources humaines	24
Finances.....	25
Cote de crédit.....	25
Gestion responsable	25
Infrastructures.....	26
Nouveau plan directeur pour les campus	26
Déficit d'espace.....	26
Entretien différé et patrimonial	27
Investissements en TI	27
Investissements de McGill	27
<i>Défis et possibilités</i>	<i>28</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>29</i>

Introduction

Fondée il y a près de 200 ans, McGill est l'une des plus anciennes universités au pays. Fière de son ancrage au Québec, elle s'est bâtie une réputation d'excellence partout sur la planète. Elle compte 41 286 étudiants, 1 707 professeurs titulaires, 11 facultés, 13 écoles, plus de 322 programmes d'étude répartis sur les campus du centre-ville de Montréal et de Sainte-Anne-de-Bellevue, et son programme de médecine en Outaouais. Aussi, quatre hôpitaux universitaires y sont affiliés, dont le Centre universitaire de santé de McGill (CUSM), l'Hôpital général juif, l'Hôpital St. Mary et l'Institut universitaire de santé mentale Douglas.

Notre université est à la fois :

- **À forte intensité de recherche et axée sur l'étudiant** — L'intensité de la recherche se mesure, pour une année donnée, en divisant le budget de recherche total par le nombre de professeurs. Selon cet indicateur, McGill figure parmi les meilleures universités canadiennes à forte intensité de recherche. L'Université affiche également le pourcentage de doctorants le plus élevé chez les 15 plus grandes universités de recherche au Canada, ainsi que le plus fort taux de diplomation aux cycles supérieurs de l'ensemble des universités québécoises. De plus, le niveau d'aide financière et les services qu'elle offre aux étudiants à même son budget d'exploitation sont en croissance constante depuis près d'une décennie.
- **Internationale et ancrée au Québec** — McGill attire au Québec des talents provenant du monde entier, emploie et forme du personnel hautement qualifié, crée et diffuse des connaissances et offre des services qui profitent directement à la société québécoise. Elle compte sur un réseau de plus de 275 000 diplômés répartis sur tous les continents, et sur des centaines de millions de dollars d'investissements philanthropiques et destinés à la recherche. Une étude réalisée par la firme SECOR en 2010 évaluait à 5,2 milliards de dollars par année l'impact économique de McGill au Québec, et il y a tout lieu de croire qu'il est plus élevé aujourd'hui. Par ailleurs, tout en étant un établissement d'enseignement supérieur québécois, nous affichons le plus haut pourcentage d'étudiants internationaux parmi les universités à forte intensité de recherche du Canada.

Le corps étudiant de McGill est l'un des plus diversifiés au Canada en ce qui concerne l'origine géographique de nos étudiants. Globalement, nous visons un corps étudiant composé d'environ 50 pour cent d'étudiants originaires du Québec, de 20 à 25 pour cent originaires du Canada à l'extérieur du Québec, et de 25 à 30 pour cent d'étudiants internationaux. Selon nos données pour 2018-19, 49 pour cent des étudiants sont originaires du Québec, 20 pour cent d'ailleurs au Canada, et les 31 pour cent restants proviennent de plus de 150 pays. En ce qui concerne les étudiants inscrits aux programmes dérèglementés, nos données pour 2018-19 indiquent que 53 pour cent de ces étudiants sont originaires du Québec, 21 pour cent d'ailleurs au Canada, et 26 pour cent sont des étudiants internationaux.

- **Anglophone, francophone et plus encore** — L'Université McGill est possiblement la plus francophone des universités anglophones dans le monde. Selon notre dernier sondage des étudiants, près d'un étudiant sur cinq est francophone de naissance, et plus de la moitié de la communauté étudiante parle et comprend le français.
- **Riche d'histoire et avant-gardiste** — McGill est mondialement reconnue pour ses recherches de pointe dans des domaines comme l'astrophysique, la chimie verte, le droit, la littérature française, les neurosciences et la nanotechnologie. Tous ces travaux sont effectués au sein d'infrastructures très modernes, et ce, même si plus de la moitié des bâtiments de McGill ont été construits avant 1940. L'Université est d'ailleurs reconnaissante des sommes consenties par le gouvernement du Québec au cours des dernières années pour résorber le déficit d'entretien. Il reste toutefois à discuter des édifices historiques et patrimoniaux, puisqu'il faudra prévoir des montants effarants pour qu'ils demeurent sécuritaires et puissent accueillir l'équipement nécessaire aux activités de recherche et d'enseignement d'aujourd'hui.
- **Excellente et vulnérable** — McGill se classe 35^e au Palmarès universitaire mondial QS 2020, 42^e au palmarès 2020 du *Times Higher Education*, et première au Canada selon le classement 2019 de la revue *Maclean's*. Cependant, ces résultats marquent une légère régression par rapport à 2013, surtout vis-à-vis de ses homologues canadiennes, mieux financées.

Au fil du temps, McGill a acquis la réputation de gérer ses ressources avec beaucoup d'efficacité. Cela est notamment attribuable à son engagement continu envers l'excellence et à sa ferme volonté de s'appuyer sur les meilleures pratiques en matière de reddition de comptes. Pour ce faire, McGill a adopté un nouveau Plan stratégique académique en 2017, et en 2019, les hautes instances de l'Université ont approuvé un nouveau Plan stratégique de recherche, ainsi qu'un plan directeur pour le développement de nos campus.

Par ailleurs, la haute direction a fait son rapport annuel au son Conseil des gouverneurs (conseil d'administration) sur 25 indicateurs de performance auxquels elle doit se conformer chaque année, et qui permettent à McGill de se fixer des objectifs académiques et financiers et d'en évaluer l'atteinte. Il devient ainsi possible de suivre l'évolution de différents paramètres, dont le ratio étudiants-professeur, les taux de diplomation et de fidélisation, le nombre d'étudiants au doctorat, l'aide-étudiante, l'intensité de la recherche, les collaborations internationales, les investissements en pédagogie et l'embauche et la titularisation de professeurs.

Les données cumulées qui servent à mesurer notre rendement en fonction de ces indicateurs sont aussi celles que nous utilisons pour rédiger le présent rapport destiné aux parlementaires. Y sont décrits nos priorités, nos réalisations et nos projets touchant la vie académique et l'expérience étudiante, la recherche et les relations internationales, l'administration et les finances, la philanthropie et la gouvernance. Nous y exposons également les occasions à saisir et les défis auxquels nous faisons face en tant

qu'établissement qui, rappelons-le, célébrera ses 200 ans en 2021 et évolue dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel.

Enfin, peu de temps après son arrivée, la professeure Suzanne Fortier, principale et vice-chancelière de McGill, a défini cinq priorités pour l'avenir de l'Université : l'engagement à offrir une excellente expérience d'apprentissage, l'exploitation du plein potentiel de recherche, le rehaussement des partenariats communautaires, le renforcement du milieu de travail et la transformation du campus. Trois de ces priorités sont directement liées à notre mission, tandis que les deux autres portent sur l'environnement de travail et les infrastructures. Avec la passion et la détermination qui nous caractérisent, nous nous employons à les réaliser pour le bien de la communauté mcgilloise et pour demeurer un acteur majeur de l'enseignement supérieur au Québec.

Vie académique

À l'automne 2019, environ 27 573 étudiants de premier cycle, plus de 10 260 étudiants aux cycles supérieurs et 1 985 personnes qui sont soit titulaires d'une bourse de perfectionnement postdoctoral ou résidents en médecine fréquentaient notre établissement. Plus de 83 pour cent de nos étudiants sont inscrits à plein temps.

McGill attire des étudiants brillants à qui elle offre une expérience d'apprentissage stimulante et d'excellents services. Avec 13,7 étudiants au premier cycle et 4,6 étudiants aux cycles supérieurs pour chaque professeur permanent ou en voie de l'être, nous présentons le meilleur ratio étudiants-professeur du Québec. Nous nous réjouissons également d'afficher, selon les données colligées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un excellent taux de persévérance scolaire après la première année d'études, celui-ci oscillant entre 94 et 95 pour cent. Le taux de diplomation après six ans au premier cycle est également très fort, se situant entre 88 et 89 pour cent.

L'engagement de McGill

En 2014, la principale et vice-chancelière de McGill a adopté comme priorité « l'engagement de McGill », signature de l'Université consistant à offrir à tous les étudiants une expérience éducative stimulante, novatrice et fondée sur l'apprentissage expérientiel. Cet engagement repose sur quatre objectifs à long terme :

- assurer une transition harmonieuse entre la salle de classe et le monde du travail;
- repenser les cursus et les activités parascolaires;
- redynamiser les activités d'encadrement, de supervision et de mentorat;
- harmoniser vie étudiante et acquisition du savoir pour offrir une expérience distinctive, avant-gardiste et enrichissante à tous les étudiants.

Plan stratégique académique

En 2017, sous le leadership du vice-principal exécutif et vice-principal aux études, le professeur Christopher Manfredi, l'Université McGill a adopté son Plan stratégique académique 2017-2022. S'appuyant sur les priorités établies par la principale et visant à assurer la place de McGill comme modèle d'université mondiale du XXI^e siècle, il se décline en cinq buts :

1. Accroître l'ouverture sur le monde

Nous voulons maintenir un taux d'étudiants internationaux de premier cycle de 25 à 30 pour cent et demeurer un établissement convoité par les meilleurs étudiants aux cycles supérieurs. En outre, nous aspirons à nous classer parmi les meilleures universités de recherche d'Amérique du Nord quant à la proportion de professeurs étrangers.

2. Accroître la diversité de notre communauté

La diversité sociale, économique et intellectuelle du corps étudiant et du personnel est souhaitable par souci d'équité et d'enrichissement de notre mission universitaire. Nous voulons porter à 25 pour cent la proportion de femmes occupant un poste de professeur titulaire, et nous avons atteint ce but en 2019.

Nous souhaitons également augmenter à 20 pour cent la proportion d'employés permanents ou en voie de l'être se définissant comme membres groupes visés par la Politique d'équité en matière d'emploi de McGill : personnes handicapées, Autochtones, personnes de couleur/de minorités visibles, minorités ethniques, et minorités en matière d'orientation et d'identité sexuelles. Depuis trois ans, le nombre de professeurs qui s'identifient comme Autochtones est passé de 3 à 11, et deux autres s'ajouteront au cours des prochains mois. Par ailleurs, nous allons accroître l'accessibilité à notre établissement pour les étudiants de groupes sous-représentés, en particulier les étudiants autochtones.

3. Innover en matière pédagogique

Nous revoyons la structure classique fondée sur les départements disciplinaires et favorisons de nouveaux champs d'études, ainsi que la diversification des forums de transfert, des outils de diffusion des connaissances et des modes de prestation sur nos campus. Nous augmentons ainsi le nombre de salles de classe vouées à l'apprentissage collaboratif et actif et mettons en place d'excellents programmes pour bien préparer les étudiants, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs, aux nombreuses possibilités de carrière qui s'offrent à eux.

4. Décloisonner les structures traditionnelles

Nous réduisons les obstacles à l'interdisciplinarité en enseignement et en recherche et investissons des ressources dans des projets interdisciplinaires et intersectoriels d'envergure, dont certains conduisent à l'obtention de diplômes.

Le Pavillon « Nouveau Vic », qui occupera une partie de l'ancien site de l'Hôpital Royal Victoria, est le projet phare de la transformation de notre campus du centre-ville. Il sera conçu pour être à la hauteur des pratiques exemplaires en pédagogie, en recherche, en innovation et en construction durable au XXI^e siècle. Ce réaménagement marquera notre volonté de favoriser l'interdisciplinarité et le décloisonnement des structures académiques traditionnelles à l'échelle de l'Université. En outre, parce qu'il mettra sur des partenariats avec des organismes privés et publics, le Nouveau Vic répondra aux priorités gouvernementales en matière de développement économique : ce pôle contribuera à l'écosystème d'innovation de Montréal et du Québec.

5. *Renforcer nos liens avec la collectivité*

Nous collaborons de plus en plus étroitement avec le milieu de l'éducation, le secteur privé et les décideurs de Montréal et du Québec. Nous intensifions nos efforts de recrutement auprès des cégépiens, notamment ceux inscrits au réseau des collèges francophones, et multiplions les possibilités de stages et d'entrepreneuriat pour les étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs afin d'enrichir leur formation universitaire d'une expérience pratique dans divers secteurs d'emploi pertinents.

Enfin, nous favorisons la participation de tous les McGillois à des activités communautaires afin de les encourager à servir leur collectivité et le monde dans son ensemble.

Cycles supérieurs

Nous comptons le pourcentage de doctorants le plus élevé parmi les universités canadiennes à forte intensité de recherche, et dépassons largement la moyenne des 15 meilleures universités canadiennes axées sur la recherche (10,7 pour cent à McGill, contre 6,5 pour cent en moyenne).

Nous préparons les étudiants des cycles supérieurs à leur future carrière, qu'elle soit universitaire ou non. Le populaire programme SKILLSSETS les aide à acquérir des compétences professionnelles transversales telles que le leadership, la communication et la recherche de subventions.

Initiatives académiques, 2013-2019

Systèmes axés sur le développement durable

Lancée en 2017, l'initiative Systèmes axés sur le développement durable comporte trois axes principaux, qui permettront de mieux relever les défis majeurs et complexes associés à la croissance durable et inclusive, à l'utilisation responsable des ressources, à la transition énergétique ainsi qu'à la climatologie et l'atténuation des changements climatiques. Cette initiative est décrite de manière plus détaillée dans la section « Recherche et innovation », à la p. 12.

École de politiques publiques Max Bell

L'École de politiques publiques Max Bell est vouée à la recherche, à l'enseignement, à la sensibilisation du public et à la défense efficace de politiques avisées. Ses activités sont organisées autour de cinq axes thématiques, dont chacun correspond à un objectif important pour le Canada d'aujourd'hui et de demain :

- Assurer une prospérité durable et inclusive.
- Renforcer le positionnement du Canada dans le monde.
- Gérer le rapport entre énergie et environnement.
- Renforcer nos institutions démocratiques.
- Améliorer la résilience de l'économie canadienne.

Dans la foulée du virage interdisciplinaire de l'Université McGill, les activités en lien avec chacun de ces axes intégreront les perspectives de chercheurs issus de diverses disciplines, comme les sciences pures, les sciences sociales, le génie et le droit.

Le programme phare de l'École Max Bell, la maîtrise en politiques publiques, a accueilli à la rentrée 2019 sa première cohorte de 30 étudiants, provenant d'horizons variés et d'une douzaine de pays.

École Bensadoun de commerce au détail

Grâce au don généreux de 25 millions de dollars de la Fondation de la famille Bensadoun en mai 2017, l'École Bensadoun de commerce au détail a été établie au sein de la Faculté de gestion Desautels. Selon le Conseil québécois du commerce de détail, le commerce au détail compte pour un dollar sur trois dans l'économie québécoise. L'École Bensadoun deviendra un centre exceptionnel destiné aux étudiants, aux chercheurs et aux professionnels qui collaboreront à relever les défis auxquels les détaillants sont confrontés. Prônant une approche interdisciplinaire et avant-gardiste, elle couvrira l'ensemble des facettes du secteur dans une perspective mondiale. Ses chercheurs réfléchiront à la consommation responsable, au rôle de l'intelligence artificielle et au bien-être de nos sociétés.

La Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill a mis sur pied une concentration en commerce au détail au premier cycle en septembre 2018, et a accueilli les premiers candidats au doctorat avec pareille concentration en septembre 2019. Elle élabore actuellement des programmes de maîtrise spécialisée.

Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM)

Le Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM) regroupe des chercheurs en arts, en lettres, en sciences sociales et en droit. Ceux-ci mettent sur pied des projets concrets qui, en s'appuyant sur les connaissances produites à l'Université, touchent le quotidien des Montréalais. Le Centre cherche à fédérer les travaux qui se font au sein des différentes disciplines et universités et à développer des partenariats de recherche

fondamentale et appliquée avec les milieux économiques, sociaux, culturels et gouvernementaux de la ville.

Parmi les activités récentes du CRIEM, notons :

- Aménager – Expérience et innovation d'un quartier. Cette série de conférences-expériences sur l'urbanité, conçue par le Quartier de l'innovation et le CRIEM, incite les communautés du Quartier à en redécouvrir les projets d'urbanisme et à discuter des projets communautaires, des travaux universitaires et des initiatives municipales qui s'y déroulent.
- Montréal : la cité des cités. Montréal est caractérisée par une identité qui lui est propre, mais aussi par sa grande diversité, qui s'est transposée dans la morphologie même des quartiers. Montréal : la cité des cités nous invite ainsi à découvrir les quartiers montréalais dans le cadre d'une série de conférences-expériences inspirée par le livre du même titre. (dir. Juan-Luis Klein et Richard Shearmur)

Bourses McCall MacBain

Grâce au don historique de John et Marcy McCall MacBain, la fondation McCall MacBain est à mettre sur pied un programme de bourses de 200 millions de dollars, sur le modèle des bourses Rhodes, qui financeront deux ans d'études de maîtrise ou professionnelles à l'Université McGill.

La première cohorte de récipiendaires commencera leurs études à l'automne 2021. Les diplômés de premier cycle en provenance du Québec et des autres provinces canadiennes seront admissibles. Dès 2023, les étudiants internationaux compteront pour environ le tiers de la cohorte, puis viendra le moment où environ 75 boursiers McCall MacBain seront inscrits à McGill en tout temps. Par ailleurs, la Fondation organisera des activités auxquelles l'ensemble de la communauté mcgilloise sera conviée.

Politique pour contrer les violences à caractère sexuel

Nous sommes déterminés à œuvrer de concert avec le gouvernement du Québec à la mise en œuvre de stratégies efficaces de prévention des violences à caractère sexuel sur nos campus et ne ménageons aucun effort à cet effet. Notre « Politique contre la violence sexuelle », adoptée en 2016, a été modifiée et mise à jour au terme de plus d'un an de consultations au sein de notre communauté, entre autres pour assurer sa conformité avec la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec.

Nous avons modifié nos procédures pour confier les enquêtes découlant des signalements de violence ou d'inconduite sexuelle à un tiers indépendant de l'autorité disciplinaire compétente. Nous avons également revu nos politiques sur les relations intimes entre membres du personnel enseignant et étudiant, en tenant compte de recommandations faites par un comité ad hoc au sein duquel les étudiants étaient largement représentés.

Conformément à la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec, l'Université McGill a lancé une formation en ligne de 45 minutes. Offerte en français et en anglais et intitulée « Ça nous concerne tous », elle se compose de quatre modules et vise à accroître la sensibilisation et la prévention. Elle est obligatoire pour tous les membres de la communauté universitaire, c'est-à-dire pour les étudiants, les membres du corps professoral et le reste du personnel.

Tous les étudiants nouvellement inscrits à l'automne 2019 avaient accès à ce cours en ligne dès la rentrée, et bon nombre d'entre eux l'avaient terminé en date du 9 septembre. Tous les autres étudiants, ainsi que les membres de la haute direction, du corps professoral et du Service de sécurité, pourront compléter la formation à compter de la mi-septembre. D'ici janvier 2020, les membres restants du personnel seront appelés à la suivre.

Services de soutien aux étudiants

Transition entre les études et le marché du travail

Au cours des cinq dernières années, nous avons jeté de nombreux ponts entre les études et le marché du travail en multipliant les occasions d'apprentissage expérientiel – notamment de stages – et de perfectionnement professionnel interdisciplinaire, et en proposant aux étudiants un plus grand nombre d'expériences entrepreneuriales pratiques.

En 2017, nous avons lancé SKILLS21, un programme gratuit permettant à tous les étudiants de premier cycle d'acquérir et de parfaire des compétences professionnelles qui augmenteront leur employabilité, telles que le travail d'équipe, la communication et le leadership. Il complète SKILLSETS, série d'ateliers de perfectionnement professionnel destinés aux étudiants des cycles supérieurs et aux boursiers postdoctoraux. Jusqu'à maintenant, plus de 1715 étudiants se sont inscrits à SKILLS21.

Nous nous engageons en outre à assurer aux étudiants de premier cycle une expérience de recherche en laboratoire ou sur le terrain, et à leur offrir des occasions d'apprentissage expérientiel et scientifique allant au-delà de la salle de classe et des murs de l'Université. Aux cycles supérieurs, nous promettons d'accompagner les étudiants dans le cadre d'un programme personnalisé, adapté à leurs visées universitaires et professionnelles, et de leur proposer des occasions d'acquérir des compétences qui concordent avec leurs objectifs de carrière. Nous avons notamment créé de nouvelles possibilités de stages permettant aux doctorants d'appliquer leurs travaux au sein d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux, ou dans le secteur privé.

Nous accordons de plus en plus d'importance à la formation entrepreneuriale et à l'encadrement des entrepreneurs en herbe, d'où l'importance du Centre Dobson, plaque tournante en la matière à McGill. Des mineures en entrepreneuriat avec modules interdisciplinaires, conçues pour des étudiants hors concentration de gestion et adaptées à diverses facultés, comprennent des cours de base en gestion axés sur l'entrepreneuriat ainsi que des cours propres à la faculté ou à la discipline de l'étudiant.

L'Accélérateur X-1, un programme estival intensif, aide les aspirants entrepreneurs de McGill à mettre sur pied de jeunes pousses novatrices, et la Plateforme allégée de démarrage d'entreprise permet à des équipes d'étudiants de mettre leurs idées et leurs hypothèses à l'épreuve à l'extérieur de la salle de classe. Grâce à ces trois programmes, 125 jeunes pousses sont aujourd'hui en activité, 2 600 entrepreneurs de McGill ont reçu de l'encadrement et 100 millions de dollars ont été investis dans leurs entreprises.

Santé mentale des étudiants

Dans toute l'Amérique du Nord, la demande de services de santé mentale sur les campus universitaires croît de manière exponentielle, et McGill n'y fait pas exception. Le nombre d'étudiants qui ont bénéficié des services de santé mentale et de consultation psychologique de l'Université a augmenté de 57 pour cent entre 2015 et 2018. Neuf pour cent des étudiants disent avoir sérieusement envisagé le suicide pendant leurs études à McGill.

Appuyés par la Fondation Rossy, nous élaborons avec l'Université Queen's et l'Université de Toronto une stratégie de bien-être, et nous cherchons des façons de faire de nos campus des milieux accueillants, inclusifs et solidaires. L'initiative suppose de réaliser un examen stratégique de nos nombreux services de santé et de bien-être pour établir la meilleure manière de servir les étudiants. Nous avons donc harmonisé la prise de rendez-vous, les processus d'accueil et les soins d'urgence des services de consultation et de santé mentale. Nous avons adopté un modèle de soins par paliers qui s'appuie sur un éventail d'options de traitement selon les besoins, notamment les autosoins interactifs en ligne, les programmes en ligne supervisés par un thérapeute, la thérapie de groupe, la thérapie individuelle intensive et les interventions psychiatriques.

Enfin, McGill cherche à s'assurer que les évaluations scolaires ne génèrent pas de stress inutile. Tous les étudiants ont droit à un report d'examen en raison d'une maladie ou d'autres circonstances atténuantes, sans devoir présenter de pièces justificatives – une sorte de deuxième chance.

Aide financière aux études

À McGill, nous croyons que les étudiants dotés des aptitudes requises pour entreprendre une formation universitaire devraient pouvoir le faire, indépendamment de leurs moyens financiers. Nous avons fait de grands progrès pour améliorer l'accessibilité aux études par l'entremise de l'aide financière, et nous avons également mis sur pied un vaste programme d'aide financière ciblée afin que tous aient accès aux nombreuses possibilités de formation enrichissante que propose l'Université (par exemple, les trimestres d'études à l'étranger). En plus de déployer des efforts afin d'obtenir du financement de sources externes pour l'octroi de bourses d'études à sa population étudiante, l'Université McGill s'engage à l'égard de l'accessibilité en consacrant 34,2 M\$ de revenus non affectés à l'aide financière et au soutien aux étudiants pour l'année 2019-2020.

Afin de nous attaquer à l'un des principaux obstacles empêchant la plupart des étudiants de participer à des stages, nous avons augmenté le soutien financier aux programmes de stages et créé une base de données regroupant l'ensemble des possibilités.

Recherche, innovation et relations internationales

Plan stratégique et principaux indicateurs de performance

Les priorités de McGill en matière de recherche sont dictées par le Plan stratégique de recherche. Dans sa version mise à jour, adoptée en 2019, ce Plan se donne pour objectif d'accroître les retombées de nos travaux, d'encourager la création et la consolidation de nouveaux partenariats, d'offrir aux jeunes chercheurs une expérience de recherche de grande qualité et de favoriser une participation active à l'économie mondiale du savoir.

Il s'articule autour de sept domaines dans lesquels McGill se démarque et affiche une expertise reconnue :

- enrichir la connaissance des fondements, des applications et de l'impact de la technologie à l'ère numérique;
- exploiter le potentiel du cerveau humain et de l'ensemble du système nerveux;
- concevoir et créer des matériaux, des technologies, des environnements et des communautés durables;
- faire progresser les sciences de la santé et les sciences biomédicales pour favoriser la santé de la population;
- soutenir les politiques publiques et les organisations et contribuer à une meilleure compréhension des transformations sociales;
- explorer les systèmes biologiques et physiques de la Terre et de l'Univers;
- approfondir les questions fondamentales concernant l'humanité, l'identité et l'expression.

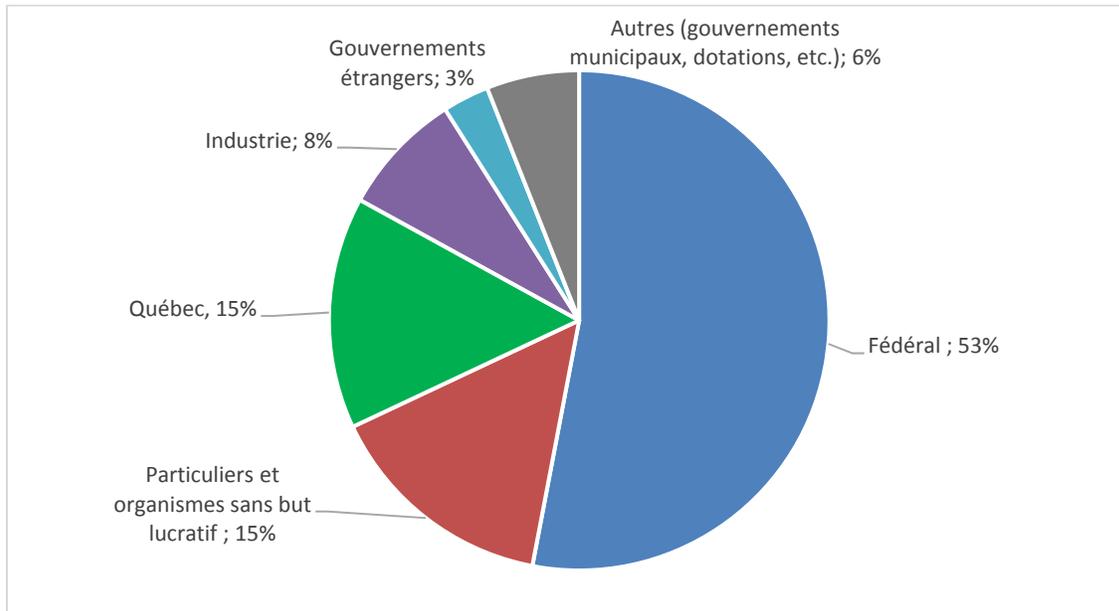
À la fine pointe de leur domaine, les chercheurs de McGill sont à l'origine de découvertes qui changent notre vie et notre vision du monde. Divers indicateurs attestent d'ailleurs de l'excellence de la recherche mcgilloise : l'obtention de financements compétitifs et prestigieux, le nombre et la valeur des contrats et des partenariats de recherche, les revenus qui leur sont associés et la valorisation des résultats de recherche, qui se traduit notamment par des transferts technologiques (licences, brevets, etc.).

Les chiffres suivants témoignent de notre performance en 2017-2018, la dernière année pour laquelle les données chiffrées sont consolidées :

- 566,6 millions de dollars en subventions de recherche (McGill et hôpitaux affiliés);
- 129 contrats de recherche subventionnés par le gouvernement et l'industrie, évalués à 20,8 millions de dollars (excluant les hôpitaux affiliés);
- 30 nouvelles ententes d'essais cliniques;

- des revenus de 4,1 millions de dollars provenant d'un total de 130 essais cliniques;
- 201 licences et options de licence, dont 25 accordées au secteur privé;
- 108 divulgations d'invention, 108 demandes de brevets nationaux et internationaux et 14 nouveaux brevets obtenus.

Sources de financement de la recherche – moyenne trisannuelle (2015-2017)



Nous prévoyons tirer parti de notre solide feuille de route en matière de recherche et d'innovation pour réaliser tout le potentiel de notre Plan stratégique de recherche. Le gouvernement du Québec est l'un de nos plus importants partenaires à cet égard, et nous saluons les efforts soutenus et concrets qu'il déploie pour favoriser l'innovation et accroître les possibilités de partenariats avec l'industrie.

Des chercheurs de calibre international

La plus grande richesse d'une université réside dans la qualité des étudiants et des chercheurs qu'elle rassemble. À cet égard, une bonne mesure de la qualité de notre corps scientifique est le rapport entre les financements que touchent ses chercheurs et leur poids démographique dans l'écosystème : McGill rassemble 7,6 pour cent des professeurs d'université au Canada, mais ceux-ci reçoivent 11,5 pour cent des financements accordés au pays.

L'Université McGill compte 147 titulaires d'une Chaire de recherche du Canada, dont 19 ont été nommés l'an dernier et sept ont vu leur financement renouvelé. Il s'agit de chercheurs de calibre mondial œuvrant dans toutes les disciplines à l'élaboration de nouvelles connaissances et d'innovations qui ont des retombées positives sur l'environnement, la santé, les communautés et l'économie.

Nos succès dans d'autres programmes prestigieux nous ont en outre permis d'attirer au Québec des chercheurs exceptionnels. C'est le cas du cosmologue Jonathan Sievers et de la spécialiste des relations internationales Jennifer Welsh, à qui on a attribué de prestigieuses chaires de recherche Canada 150. C'est également le cas du Dr Vincent Mooser, qui s'est joint à la communauté mcgilloise cet été lorsque McGill a obtenu une Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) en médecine génomique axée sur la nouvelle génération de traitements prenant les gènes comme cibles thérapeutiques.

Organisation souple et performante et mise en place d'équipes interdisciplinaires

McGill s'efforce de structurer ses forces de recherche autour des grands enjeux de notre temps, de manière à maximiser l'impact des découvertes scientifiques. Deux initiatives sont exemplaires de cette volonté de créer une communauté interdisciplinaire de chercheurs travaillant de près avec la communauté d'affaires et les acteurs sociaux :

- Nous avons récemment investi 10 millions de dollars de nos fonds propres pour créer l'initiative *Systèmes axés sur le développement durable*, un centre d'expertise et d'excellence qui aborde le défi de la durabilité selon une approche multidisciplinaire et plurisectorielle. Favorisant la rencontre d'experts issus de toutes les facultés, ce pôle fournit le soutien et le financement initial nécessaires à la création d'équipes transdisciplinaires qui se consacrent à l'étude des enjeux les plus complexes liés à la durabilité. La participation de parties prenantes externes – acteurs industriels, pouvoirs publics, ONG, société civile – garantit la rétroaction et l'adoption rapide des solutions élaborées.
- *Cerveau en santé, vie en santé* est une initiative multidisciplinaire et intersectorielle d'une importance capitale qui a vu le jour grâce au soutien du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI) et du Fonds de recherche du Québec (FRQ). Chef de file mondial en neurosciences, un domaine prometteur pour la santé du cerveau et la santé mentale, l'Université a l'expertise scientifique nécessaire pour contribuer à la recherche de solutions applicables et cliniquement efficaces. Bon nombre de troubles cérébraux mortels ou chroniques pourraient ainsi être traités, voire guéris. De plus, pour créer de la valeur et stimuler les innovations à McGill, le Fonds de neuro-innovation de l'initiative, lancé en mars 2018, facilite la transition entre les subventions de recherche pour la validation de principe et le financement de donateurs traditionnels en octroyant des subventions qui correspondent à l'investissement de partenaires industriels, de sociétés de capital de risque, d'investisseurs privés, de fondations ou d'autres partenaires.

Des réseaux de partenariat locaux, régionaux et nationaux

Prenant appui sur les occasions de financement public et tirant profit de son solide réseau de partenaires économiques, McGill joue un rôle de catalyseur des collaborations interuniversitaires et des partenariats avec le milieu des affaires. Voici quelques exemples :

- Le Consortium québécois contre le cancer pour de nouveaux agents thérapeutiques et biomarqueurs, une collaboration entre six grands hôpitaux et centres de recherche en oncologie montréalais, sous la direction du Centre de recherche sur le cancer Goodman de l'Université McGill. Au financement du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI) s'ajoutent des contributions de partenaires des secteurs privé, public et sans but lucratif. Ces fonds sont utilisés pour recruter deux fois plus de patients participant à des essais cliniques en oncologie et pour développer l'infrastructure de soutien aux découvertes en médecine personnalisée et en immunothérapie au Québec.
- L'Institut et hôpital neurologiques de Montréal (le Neuro) dirigera un partenariat en science ouverte visant la mise au point de médicaments de précision pour le traitement de la sclérose latérale amyotrophique et la maladie de Parkinson. Une subvention du MEI financera un partenariat public-privé unique en son genre entre le Neuro, Takeda Pharmaceuticals et le Consortium de génomique structurale. Takeda, le Consortium et le philanthrope J. Sebastian van Berkom doubleront les fonds investis.
- Le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a annoncé l'octroi d'un financement au Réseau ResNet, un partenariat pour la durabilité et la résilience réunissant des universitaires et des organisations privées et publiques. Le Réseau ResNet du CRSNG réunit 26 chercheurs de 11 universités, 30 collaborateurs et 17 organisations partenaires.

L'unité Innovation et Partenariats (I+P), créée en 2018 et relevant de la vice-principale à la recherche et à l'innovation, est un guichet unique auquel peuvent s'adresser les chercheurs et les stagiaires en quête de partenaires privés, tout comme les entreprises désirant s'adjoindre des collaborateurs de l'Université McGill. Constituée d'experts en partenariats et de spécialistes en transfert technologique et en brevetage, l'équipe s'emploie à nouer les liens qui mèneront à des projets de recherche novateurs et ouvriront de multiples perspectives aux entreprises.

L'objectif d'I+P est de positionner McGill en tant que partenaire de premier plan auprès des membres de notre communauté – diplômés et étudiants – ainsi que des organismes des secteurs privé, public et parapublic, de même que des médias et de l'ensemble de la collectivité montréalaise et québécoise.

Un rayonnement international

Nous avons intensifié nos efforts de rayonnement grâce à une série de visites internationales stratégiques, en particulier dans des régions du monde qui se transforment peu à peu en géants économiques. Cela nous a permis de maintenir un niveau exceptionnel

d'internationalisation de nos activités de recherche, et de mettre la table à des partenariats avec des puissances en devenir.

- McGill et RIKEN, le premier institut de recherche au Japon, ont convenu dans le cadre d'une déclaration d'intention de mener des projets de recherche intégrés. Le FRQ s'est engagé à financer ce partenariat à hauteur de 200 000 \$ par année sur cinq ans.
- McGill et l'Université de Kyoto ont uni leurs forces pour mettre sur pied un programme de doctorat conjoint en médecine génomique, le premier du genre à McGill. En appliquant des méthodologies quantitatives, les étudiants adopteront une approche de la biologie axée sur les données de grande échelle, en mettant l'accent sur la santé et les maladies de l'humain. Fondé avec le soutien du FRQ et du ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et des Technologies du Japon, le programme invitera les étudiants à partager leur temps entre les deux universités.
- McGill a organisé un atelier en collaboration avec le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec, ainsi qu'avec le ministère bavarois des Affaires économiques, de l'Énergie et des Technologies (StMWi) et l'Alliance bavaroise de recherche (BayFOR), établis à Munich en Allemagne. L'événement visait à alimenter les discussions sur la mobilité avancée et l'intelligence artificielle des points de vue scientifique et industriel. Les participants ont été informés des cadres de coopération existants, ont établi les modalités du partage de l'expertise entre les chercheurs et les entreprises du Québec et de la Bavière, et ont pavé la voie au renforcement de leur collaboration par de nouveaux projets.
- Le FRQ (Nature et technologies, Santé), la National Natural Science Foundation of China et le ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement de Cuba ont annoncé un premier projet de collaboration scientifique tripartite en imagerie cérébrale et en neuroinformatique. Intitulé *Axe trinationnal sur le vieillissement cognitif normal et pathologique* et dirigé conjointement par Alan Evans, de l'Université McGill, Dezhong Yao, de l'Université des sciences et technologies électroniques de la Chine et Mitchell Valdes Sosa, du Centre de neurosciences de Cuba, il vise à étudier les mécanismes fondamentaux de la démence, à identifier les biomarqueurs précoces de la maladie d'Alzheimer, à favoriser la traduction clinique des résultats obtenus et à évaluer l'impact de différents aspects du mode de vie (sommeil, exercice physique, nutrition) sur le vieillissement et la démence. Les équipes réunissent des chercheurs de l'Université Concordia, de l'Université Laval et de la Beijing Normal University, de même que près de 25 collaborateurs.
- Le Département de médecine de famille de l'Université McGill a signé avec la Faculté de médecine de l'Université de Zhengzhou et l'Hôpital central de Zhengzhou un partenariat visant la formation d'omnipraticiens chinois au cours de l'année à venir. Deux modes d'apprentissage ont été retenus : une cohorte de médecins chinois suivra un cours intensif de deux semaines à Montréal (rejoignant des enseignants de Beijing avec

lesquels un contrat a été signé en septembre dernier), et un deuxième groupe d'omnipraticiens de la province du Henan pourra participer à un programme d'apprentissage mixte à distance d'une durée de 12 mois.

- Des dirigeants de l'Université McGill se sont rendus à Pékin pour assister au premier symposium conjoint sur les soins de première ligne, *From Policy to Action: Strengthening Primary Health Care as the Foundation of our Health Systems*. Les deux universités ont établi des buts et des défis communs, appris de leurs différences d'approches et de politiques, et signé un protocole d'accord pour poursuivre des collaborations touchant les soins, l'éducation et la recherche. Le symposium a réuni plus de 100 participants canadiens et chinois spécialisés en soins de première ligne et en politiques de santé.
- Des collaborations scientifiques et cliniques solides ont été établies entre le Neuro et des instituts chinois, dont l'Université des sciences et technologies électroniques de Chine, le West China Hospital et la Tianfu New Area de Chengdu. Au programme : échanges professoraux et étudiants, activités conjointes de recherche et de publication et échange de matériel pédagogique et scientifique. Un partenariat tout aussi robuste a également été conclu avec le Second People's Hospital de Shenzhen pour la formation clinique sur les troubles moteurs et l'épilepsie. Ces liens s'ajoutent à ceux que le Neuro a noués avec des établissements comme l'Université de Cambridge, l'Institut du cerveau et de la moelle épinière de Paris, l'Université hébraïque de Jérusalem et l'Université d'Édimbourg.

Des infrastructures et des équipements de pointe

Nous offrons à notre communauté scientifique un environnement de travail et des équipements de recherche de très haute qualité, constamment renouvelés grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), du gouvernement du Québec et de partenaires de l'industrie. L'acquisition de nouveaux laboratoires et de nouveaux équipements, sous la forme de prix d'infrastructure totalisant près de 60 millions de dollars, permettra à nos chercheurs de collaborer, d'innover et de former la prochaine génération de scientifiques qui occuperont les emplois de demain.

En outre, l'Université McGill assure un rôle de leadership dans l'administration d'infrastructures numériques de recherche qui servent l'ensemble de la communauté scientifique québécoise. Aux côtés de l'Université Victoria, de l'Université Simon Fraser, de l'Université de Waterloo et de l'Université de Toronto, elle opère en outre la plateforme nationale de Calcul informatique de pointe (CIP). Grâce au soutien d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et du MEI, c'est un équipement d'une valeur de 37 millions de dollars qui sera mis à la disposition des chercheurs québécois en 2021.

Engagement communautaire

L'Université McGill valorise grandement l'engagement communautaire. Partenaire de premier plan pour l'ensemble de la collectivité, elle tisse des partenariats avec des organisations, entreprises et personnes qui partagent sa vision sociale afin de susciter des échanges de connaissances et de ressources mutuellement bénéfiques. Elle est imprégnée d'un esprit inclusif, ce qui favorise une diversité de perspectives qui stimule la créativité, élargit les horizons et ouvre la voie aux nouvelles façons de voir, de penser et de faire.

McGill se voue à la recherche fondamentale dans diverses disciplines, s'intéressant aux enjeux qui touchent les communautés d'ici et d'ailleurs. Milieux propices à l'apprentissage, nos campus appuient la réussite des étudiants, que ce soit grâce aux programmes de santé et de bien-être ou à McGill nourrit McGill, initiative grâce à laquelle les fruits et légumes cultivés dans le cadre des programmes d'agriculture communautaire sont servis dans les cafétérias. Nous participons en outre à des initiatives et à des événements communautaires, que ce soit en accueillant des jardins communautaires urbains qui réduisent les îlots de chaleur tout en produisant des aliments pour les populations marginalisées, ou en organisant notre campagne annuelle pour Centraide, des activités parallèles au programme pour les étudiants et des Journées d'action communautaire qui rallient les étudiants et les membres du corps professoral et du personnel.

Notre Université veille à la préservation d'un patrimoine historique et naturel qu'elle rend accessible au grand public à des fins d'éducation et d'agrément, comme le Musée Redpath et la Réserve naturelle Gault, reconnue par l'UNESCO. Nous avons en outre organisé d'innombrables conférences, symposiums, expositions, visites de campus, concerts, foires, festivals, projections de films, spectacles, compétitions, lectures publiques, ateliers, cours et camps.

McGill a été la seule université canadienne à se joindre au Global University Leaders Forum du Forum économique mondial en 2016. Elle a ainsi rallié le groupe formé de 27 des meilleures universités du monde pour conseiller les instances dirigeantes du Forum sur l'enseignement supérieur et la recherche, et pour agir comme éminence grise auprès de ses membres et de ses commettants. L'Université élargit par le fait même la portée des contributions qu'apportent Montréal et le Québec sur la scène internationale.

La **Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement**, intrinsèquement liée à la terre, s'intéresse à des enjeux qui transcendent les frontières, comme les changements climatiques et la biodiversité. Elle a noué d'importants partenariats, que ce soit avec des écoles et des organisations locales, comme la Boîte maraîchère à Laval, des acteurs du secteur ou des organisations internationales. Nos programmes **École-O-Champ** et **Ag-Connect** incitent les étudiants de la Faculté à tisser des liens avec des étudiants locaux en leur faisant découvrir l'agriculture et les aliments de leur région.

L'**Institut pour la sécurité alimentaire mondiale de l'Université McGill** a contribué à la création de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Plus de 150 pays utilisent maintenant cet outil pour mesurer l'insécurité alimentaire.

La **Faculté des arts** enrichit notre compréhension de notre humanité pour résoudre les enjeux les plus pressants qui touchent les individus, les sociétés et le monde entier. Son Bureau de stages jumelle depuis longtemps nos étudiants motivés et talentueux aux occasions de stages estivaux au pays et ailleurs, leur donnant l'occasion de contribuer concrètement au travail d'organismes communautaires du monde entier, une initiative qui profite autant à ceux-ci qu'aux étudiants.

L'**École de service social** se consacre à divers projets de recherche qui répondent aux besoins des communautés. Ses programmes de stages donnent aux étudiants l'occasion de travailler directement auprès des immigrants et des réfugiés, avec l'encadrement d'une équipe diversifiée et experte de professeurs, de chargés de cours et de membres du personnel.

Le programme de services à la communauté de la **Faculté de médecine dentaire** assure le bon fonctionnement d'un réseau de six cliniques mobiles et fixes depuis plus de 20 ans. Elles offrent des soins de santé buccodentaire aux populations les plus vulnérables de la province, comme les familles de réfugiés et d'immigrants qui ne sont pas couvertes par la RAMQ, les Montréalais à faible revenu ou itinérants, et même les populations autochtones dans les régions rurales du Québec. Ces cliniques sont presque entièrement financées par des donateurs.

La **Faculté des sciences de l'éducation** a mis en place des initiatives et des programmes communautaires pluridimensionnels, dont les suivants :

- Son **projet de persévérance scolaire** vise à aplanir les obstacles à la réussite scolaire en offrant un soutien éducatif fondé sur la science aux communautés marginalisées du Québec. Grâce à des partenariats avec des écoles primaires et secondaires et des organisations communautaires locales, le projet encourage les étudiants à poursuivre leurs études afin de réaliser leurs objectifs.
- **Réussite autochtone.** Les chercheurs de McGill mènent des travaux d'une ampleur considérable visant à autonomiser les collectivités, et à faire en sorte qu'elles conservent la propriété des renseignements recueillis, qu'elles aient accès aux recherches et qu'elles demeurent gardiennes de l'information.
- Le **Bureau de la formation des maîtres inuits et des Premières nations** offre des programmes de titularisation des enseignants et de perfectionnement professionnel à 250 étudiants dans 25 communautés autochtones, du détroit d'Hudson à la Gaspésie en passant par le Grand Montréal. La Faculté collabore avec les populations autochtones depuis 1975 pour axer ses programmes sur leurs réalités et pour en offrir certaines

portions dans leur langue. Depuis 2018, en collaboration avec le Centre d'éducation de Kanawà:ke, le Bureau propose un baccalauréat en éducation à même la communauté.

- Le **Département de kinésiologie et d'éducation physique** reste au fait des dernières avancées scientifiques pour comprendre le fonctionnement du corps humain. Dans le cadre de cliniques et d'activités de proximité, il met ces connaissances au service des populations défavorisées, par exemple pour améliorer la qualité de vie des aînés et des personnes ayant des problèmes de santé ou des besoins particuliers.

Dans le cadre du cours de clinique juridique de la **Faculté de droit**, les étudiants travaillent dans des organismes communautaires et des cliniques juridiques, sous la supervision d'un avocat, pour fournir de l'information et de l'aide à des personnes socialement désavantagées. Cette occasion d'apprentissage par l'expérience leur permet aussi de mieux comprendre le système juridique. Parmi les organisations partenaires, notons Action Réfugiés Montréal, Éducaloi, Innocence McGill, la Clinique juridique du Mile-End et le Projet Genèse.

La **Faculté de médecine de McGill** est le port d'attache d'une communauté exceptionnelle de professionnels de la santé, de scientifiques, d'étudiants et d'employés de tous horizons qui croient à l'importance des soins prodigués avec compassion et fondés sur des données probantes. Aussi, l'Université travaille étroitement avec de nombreux partenaires du secteur de la santé au sein du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de McGill, qui coordonne l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à la recherche d'une population de 1,9 million de Québécois occupant 63 pour cent du territoire. Le RUIS McGill soutient la prestation des soins, l'enseignement, la recherche et l'évaluation des technologies en santé.

- Nous améliorons la santé des Québécois en collaborant avec des hôpitaux d'enseignement, soit le Centre universitaire de santé McGill, l'Hôpital général juif, le Centre hospitalier de St. Mary et l'Institut universitaire en santé mentale Douglas.
- Depuis 30 ans, nous contribuons à renforcer la capacité du **réseau de santé de l'Outaouais**, de concert avec les autorités sanitaires régionales. Les étudiants en médecine et les médecins résidents qui font leurs études et leur résidence en Outaouais sont plus susceptibles de tisser des liens durables dans la région et de s'y établir par la suite. C'est la raison pour laquelle les Québécois qui veulent devenir médecins pourront, dès 2020, suivre les quatre ans du programme d'études médicales de premier cycle en français au Campus Outaouais de la Faculté de médecine de l'Université McGill, à Gatineau. Cela s'ajoute aux programmes de résidence et d'externat en français que nous offrons déjà dans la région. Le projet de Campus Outaouais est le fruit d'un partenariat entre McGill et le Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) de l'Outaouais.
- **Partenariats en faveur de la santé autochtone.** Nous fournissons des services de santé aux communautés autochtones du Québec et du Grand Nord depuis longtemps, si bien que ces relations sont devenues de véritables partenariats. L'enseignement et

l'apprentissage, de plus en plus réciproques, enrichissent l'expérience des patients et des professionnels de la santé. Grâce à ces partenariats, la Faculté améliore l'accès à des soins culturellement adaptés, et forme des professionnels de la santé dans les régions autochtones, dont le territoire cri et le Nunavik dans le Grand Nord. Le camp d'été Eagle Spirit Science Futures amène les jeunes Autochtones à réaliser leur plein potentiel, que ce soit sur le plan des études, de la carrière, de la santé, du leadership ou du développement personnel.

- **Clinique de soins infirmiers communautaires de l'École des sciences infirmières Ingram.** La clinique, qui sert de lieu d'enseignement et de formation, a été fondée en septembre 2017 à l'Accueil Bonneau, l'un des plus anciens organismes montréalais voués à l'accueil des personnes en situation ou à risque d'itinérance. Les étudiants en soins infirmiers de McGill offrent sur place des soins de santé aux résidents.
- **Centre de simulation Steinberg.** Dans le but de préparer les cliniciens et les proches aidants à remplir leur rôle respectif en matière de soins à domicile, le Centre de simulation et d'apprentissage interactif Steinberg a agrandi ses installations, et fait appel à plus de 200 patients-acteurs qui incarnent de façon réaliste les problèmes et préoccupations d'un patient selon des directives préétablies, ce qui permet d'améliorer les résultats cliniques. Avec des experts et des professionnels de la santé, nous organisons des activités qui outilleront les patients et leurs proches aidants afin qu'ils puissent mieux composer avec des maladies chroniques comme la maladie d'Alzheimer.
- **École de santé des populations et de santé mondiale de McGill.** Fondée en 2017, l'École mise sur l'expertise de McGill en épidémiologie, en biostatistique, en politiques sociales, en politiques de santé, en éthique médicale, en étude sociale de la médecine et en hygiène du travail et du milieu pour donner aux étudiants de divers domaines l'occasion de participer à des projets qui auront une incidence immédiate et prolongée sur la santé des populations.

Reconnue pour la formation de calibre professionnelle qu'elle propose et pour ses travaux de recherche en musique, en sciences et en technologies, la **Faculté de musique** offre chaque année plus de 700 concerts et événements destinés au grand public. Dans le cadre de partenariats novateurs qu'elle a noués avec des organismes communautaires, elle offre à des Montréalais issus de communautés marginalisées – personnes à faible revenu, aînés ou nouveaux arrivants – de nouvelles façons d'accéder à la musique, tout en incitant ses étudiants à faire preuve d'altruisme.

L'**École d'éducation permanente** joue un rôle crucial : faire le pont entre McGill et les groupes qui n'auraient normalement pas facilement accès à la communauté mcgilloise. Elle se sert de cette position enviable pour renforcer la résilience et la souplesse des apprenants de tous âges, et pour les amener à s'intégrer à divers secteurs économiques et diverses cultures tout au long de leur carrière. Elle prévoit les besoins en éducation des principaux secteurs économiques montréalais et québécois et elle y répond, notamment en proposant

des programmes de soins de santé adaptés aux communautés autochtones. L'École offre des programmes de perfectionnement professionnel entre autres en informatique et en technologies de l'information, en science des données et apprentissage automatique, en analyse de données, en gestion de contenu numérique et de communauté virtuelle, en logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement, et en développement Web.

La **Communauté d'apprentissage continu de McGill**, fondée sur l'apprentissage entre pairs et l'exploration, réunit des apprenants de plus de 55 ans. McGill intergénération jumelle des étudiants à temps plein et des aînés dans un esprit d'apprentissage mutuel. Du soutien et des bourses d'études assureront la durabilité de ces initiatives et accroîtront leur portée sociale en permettant aux personnes, peu importe leurs revenus et leur âge, de participer aux recherches et de faire des apprentissages.

La **Faculté des sciences** compte des programmes éducatifs et informatifs communautaires bien établis, dont celui de **vulgarisation scientifique** du Musée Redpath et l'**Organisation pour la science et la société**, et propose des visites guidées des laboratoires et installations de l'Université.

AI4Good est un laboratoire estival d'un mois où 20 participantes se familiarisent avec l'intelligence artificielle. L'objectif? Accroître leur confiance afin qu'elles se sentent en mesure de poursuivre des études dans le domaine, d'utiliser l'IA pour démarrer des entreprises ou de l'appliquer dans d'autres disciplines.

En 2018, nous avons conclu un partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour offrir un **programme estival intensif d'immersion française** à des étudiants internationaux. Des bourses couvrant tous les frais de scolarité et d'hébergement en milieu familial leur permettent de vivre une expérience unique de cinq semaines au Saguenay. En plus des classes en matinée et des activités socioculturelles en après-midi, l'UQAC a conclu à notre demande des partenariats avec des entreprises locales pour organiser des visites qui se déroulent entièrement en français et correspondent aux domaines d'études de nos étudiants. Les potentiels employeurs sont ravis et rallient en grand nombre ce projet. Nous avons ainsi offert 18 bourses en 2018 et 36 en 2019. Cette initiative prépare les participants à accéder au marché du travail québécois pendant et après leurs études et s'inscrit dans nos efforts de rétention des étudiants internationaux. Ces derniers apprennent plus qu'une langue : ils découvrent les richesses de la culture québécoise autant dans un milieu familial qu'en contexte d'emploi. Nous sommes heureux que ce projet se poursuive en 2020.

Toujours en 2018, nous avons créé une **direction de l'engagement communautaire et des partenariats** dont la mission est d'établir des liens avec les acteurs économiques, sociaux et culturels de la métropole et des différentes régions du Québec afin d'écouter leurs besoins et de voir comment la communauté universitaire peut y répondre.

Philanthropie et gouvernance

Philanthropie

Nous continuons de diversifier nos sources de revenus afin d'assurer un financement plus stable et plus durable de nos priorités. Cela passe notamment par des efforts accrus pour obtenir des contributions philanthropiques de notre communauté de donateurs d'ici et d'ailleurs dans le monde. À l'automne 2019, en prévision de notre bicentenaire, nous avons lancé une campagne de financement visant à recueillir deux milliards de dollars, somme qui permettra notamment d'offrir plus de bourses d'études et d'occasions d'apprentissage par l'expérience et de créer des programmes de recherche. Outre sa dimension philanthropique, cette initiative contribue à élargir notre communauté d'alliés et à rehausser la réputation du système d'enseignement supérieur québécois. Les dons et promesses de dons ont permis au fonds de dotation de McGill d'accumuler à ce jour près de 1,7 milliard de dollars.

Notre capacité à mener une campagne aussi ambitieuse témoigne de la loyauté et de la générosité des anciens étudiants et des donateurs, ainsi que de leur grande confiance dans la gestion et la gouvernance de l'Université. Bien que la philanthropie soit pour nous une source de financement importante, les sommes recueillies ne peuvent être utilisées que pour la réalisation de projets spécifiques. En effet, il n'est pas permis de les affecter au budget de fonctionnement de l'Université. Cette approche contribue grandement à la création d'un lien de confiance.

Gouvernance

L'Université McGill s'inspire des meilleures pratiques en matière de gouvernance. Son Conseil des gouverneurs est composé de 25 membres ayant le droit de vote et de deux membres ayant le droit de parole, sans droit de vote. Du nombre, 12 sont issus de la communauté externe afin d'assurer la diversité de compétences nécessaire à une saine gouvernance. Leurs profils s'ajoutent à ceux des membres de la communauté mcgilloise (professeurs, étudiants et membres du personnel), ce qui permet à notre établissement d'atteindre un haut standard de gouvernance, dans un contexte universitaire souvent bien complexe.

Le Conseil des gouverneurs comprend neuf comités permanents, dont un comité exécutif et huit comités auxquels il a délégué certains pouvoirs, en fonction de leurs champs d'expertise : finances, audit, ressources humaines, immobilier, technologies de l'information, investissements, responsabilité sociale, nominations, gouvernance et éthique. De manière générale, chaque dossier soumis à approbation est d'abord étudié par l'un de ces comités, qui sont tous présidés par un membre externe désigné par le Conseil.

Enfin, le Comité permanent sur la nomination, la gouvernance et l'éthique a pour mandat d'évaluer annuellement le rendement du Conseil des gouverneurs et celui de ses comités permanents. Il analyse aussi périodiquement la structure et la composition du Conseil dans

le but d'assurer le meilleur fonctionnement possible de l'Université et de refléter la diversité de la communauté mcgilloise.

Administration et finances

Ressources humaines

Renforcer le milieu de travail est une de nos plus importantes priorités. À ce titre, de nombreuses initiatives ont été entreprises pour que chacun de nos 11 000 employés puisse jouir d'un environnement stimulant et s'épanouir professionnellement au sein de notre institution.

À l'instar d'autres universités, McGill compte au sein de son effectif une plus faible proportion d'Autochtones, de personnes en situation de handicap et de membres de communautés ethniques ou de minorités visibles qu'ailleurs sur le marché du travail. Nous nous efforçons donc constamment d'améliorer la représentation des groupes susmentionnés, et nos mesures d'équité en la matière donnent des résultats.

À l'instar d'autres universités, McGill compte au sein de ses effectifs une plus petite proportion d'Autochtones, de personnes handicapées, de membres de communautés ethniques/minorités visibles qu'ailleurs sur le marché du travail. L'Université s'efforce constamment d'améliorer la représentation des groupes désignés, et les mesures d'équité en matière d'emploi vont en ce sens. Par exemple, dans tous les groupes d'emplois du secteur scolaire, la proportion de femmes augmente généralement de manière constante depuis dix ans. Quant aux postes de haute direction, la représentation des femmes a presque doublé, ayant atteint 50 pour cent en janvier 2019.

L'initiative Mon milieu de travail, lancée en 2014 par la principale Fortier, vient d'entrer dans sa troisième phase. Dans le cadre de celle-ci, qui s'intitule Un milieu de travail sain, l'Université s'est associée à l'organisme sans but lucratif Excellence Canada, l'autorité nationale en matière de qualité et de milieux de travail sains, pour concrétiser et renforcer son engagement à assurer la santé physique et psychologique et la sécurité de tous. En appliquant son modèle conçu pour le Canada, Excellence Canada propose des normes mesurables et une validation objective par l'intermédiaire de ses programmes d'agrément.

Pour une 11^e année consécutive, McGill figure cette année parmi les meilleurs employeurs de Montréal, une liste dressée par Canada's Top 100 Employers. L'Université doit cette reconnaissance à ses prestations familiales, à ses programmes – comme les Prix de la principale – qui célèbrent le travail exceptionnel d'employés et à ses efforts visant à créer une culture de respect et de solidarité sur le campus.

McGill a par ailleurs été reconnue, pour la deuxième année consécutive, comme l'un des employeurs les plus écoresponsables du Canada. Elle a en plus reçu le prix International Green Gown Awards, cautionné par ONU Environnement, de l'institution durable de l'année

pour Vision 2020, sa stratégie de développement durable « ambitieuse, mais réaliste », et louée pour ses répercussions « sur le campus et au-delà ».

En mars, McGill figurait parmi un groupe sélect d'établissements québécois qui, en raison de leur appui exceptionnel à leurs employés qui servent comme réservistes à l'Armée canadienne, ont reçu un prix pour l'appui des employeurs du Conseil de liaison des Forces canadiennes. Grâce à des options comme des congés à court terme, les réservistes employés à McGill ont pu répondre à des urgences locales, par exemple des inondations, ou entreprendre des missions de paix aux côtés de l'OTAN et de l'ONU, notamment en Afghanistan et en République démocratique du Congo.

Finances

Malgré les sommes consenties par le gouvernement du Québec dans ses trois derniers budgets, les universités québécoises demeurent grandement sous-financées par rapport à leurs homologues du reste du Canada.

Cote de crédit

Les agences de notation S&P Global Ratings et Moody's nous accordent une cote sensiblement identique à celle du gouvernement du Québec : Aa2 avec perspective stable selon Moody's et AA- avec perspective stable selon S&P Global Ratings. Cette performance remarquable découle d'une gestion rigoureuse des fonds qui nous sont confiés, et de la saine gouvernance dont nous avons su faire preuve au fil du temps.

Par ailleurs, il faut souligner que l'importance que voue le gouvernement à l'enseignement supérieur contribue positivement à cette cote de crédit. En effet, Moody's remarque dans ses commentaires que « l'éducation supérieure est un objectif politique clé pour la province et un que la province tient à préserver ».

Gestion responsable

Pour l'exercice financier 2020, nous prévoyons un budget global de 1,4 milliard de dollars, dont 920 millions en revenus d'exploitation. En 2018-2019, 34 pour cent de nos revenus provenaient de subventions du gouvernement du Québec.

Depuis 2013, la croissance des revenus a surpassé celle des dépenses salariales et non salariales, ce qui a contribué à une diminution soutenue de notre déficit cumulé, calculé selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR).

Cela dit, trois facteurs continuent toutefois d'exercer de la pression sur nos résultats annuels :

- l'impact des flux du marché sur la réévaluation annuelle de notre régime de retraite et des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi;
- les contributions annuelles pour financer le déficit du régime de retraite;
- les évaluations et paiements en matière d'équité salariale.

Quant au déficit cumulé, il est passé de 287 millions en 2013 à 278 millions en 2019. Si l'on exclut les passifs, soit les vacances courues, les passifs à prestations déterminées et les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, notre déficit cumulé au 30 avril 2019 s'élève à 119,8 millions.

Infrastructures

Nouveau plan directeur pour les campus

Au mois de mai 2019, le Conseil des gouverneurs a donné son aval à un nouveau plan directeur qui guidera l'évolution physique des campus de l'Université. Celui-ci nous permettra d'établir les priorités pour nos investissements infrastructurels au cours des prochaines années. L'objectif est d'optimiser l'appui à notre mission d'enseignement et de recherche, tout en rendant les campus accessibles aux communautés environnantes et en assurant la pérennité de nos nombreux bâtiments patrimoniaux.

Déficit d'espace

À l'heure actuelle, McGill ne dispose pas d'assez d'espace pour remplir adéquatement sa mission universitaire : en 2017-2018, ce déficit d'espace s'est creusé à 30 841 m² nets (comparativement à 26 217 m² nets en 2015-2016). Sachant que le campus du centre-ville est complètement aménagé et n'offre donc que peu de possibilités d'expansion, la situation pourrait continuer à se détériorer. Afin de pallier ce manque, nous travaillons activement depuis quelques années sur une solution qui mobilise l'ancien site de l'Hôpital Royal Victoria.

En juin 2018, le gouvernement du Québec a annoncé un investissement de 37 millions de dollars afin de nous permettre de préparer une étude d'opportunité exhaustive du projet que nous avons baptisé le « Nouveau Vic », soit la transformation d'une partie de l'ancien site de l'Hôpital Royal Victoria en centre mondial d'enseignement, de recherche et d'innovation en développement durable, en utilisation responsable des ressources et politiques publiques. L'idée est de faire de McGill, de Montréal et du Québec un chef de file en créant un écosystème composé des parties prenantes de ce secteur désormais incontournable.

Les bâtiments de l'ancien site de l'Hôpital Royal Victoria étant gérés actuellement par la Société québécoise des infrastructures, cette dernière est à concevoir un plan directeur pour l'ensemble de l'ancien site de l'hôpital. Pour sa part, grâce au soutien gouvernemental mentionné précédemment, McGill définit les spécifications du pavillon académique qui servira d'ancrage à l'écosystème d'innovation.

Au-delà de la pertinence et de l'importance de ce projet, le développement du Nouveau Vic nous permettra de combler notre déficit d'espace et de transformer le campus du centre-ville pour favoriser les approches interdisciplinaires. Toutefois, comme ce nouveau pavillon ne verra le jour, dans le meilleur des cas, qu'à l'été 2027, nous travaillons avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de trouver des solutions aux besoins actuels d'espace de nos étudiants et chercheurs, tout en réduisant nos dépenses locatives.

Entretien différé et patrimonial

Pour mener à bien notre mission et maintenir notre classement parmi les meilleures universités du monde, nous devons rajeunir nos infrastructures vieillissantes. C'est pourquoi nous sommes très reconnaissants envers le gouvernement du Québec pour le financement supplémentaire destiné à l'entretien différé et aux technologies de l'information dans son Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQIU), ainsi que pour les sommes additionnelles allouées aux établissements en fonction des besoins en entretien différé. Grâce à ces fonds et à une nouvelle enveloppe budgétaire pour la conservation des édifices patrimoniaux, ce sont 115,7 millions de dollars que le gouvernement du Québec consacre en 2019-2020 à la résorption de notre déficit d'entretien.

Or, en dépit de ces investissements salutaires, nous avons toujours de la difficulté à combler nos besoins en matière d'entretien différé. Selon une analyse menée en 2013 par l'entreprise Planifika à la demande du gouvernement du Québec, la somme totale des travaux d'entretien différé auxquels nous devons nous attaquer s'élève à 1,35 milliard de dollars. Depuis l'amorce des travaux sur nos campus cette année-là, nous avons réduit cette somme à 1,23 milliard. Planifika réévalue actuellement la situation.

Mentionnons que les campus de McGill réunissent la plus importante concentration de bâtiments patrimoniaux au Québec, après le Vieux-Montréal et le Vieux-Québec. L'entretien de ces édifices est fort onéreux, sans compter que la saturation du marché montréalais de la construction fait augmenter le prix des travaux.

De plus, comme le campus du centre-ville est situé sur le site patrimonial du Mont-Royal, McGill est soumise à des normes sévères et à des processus d'approbation plus rigoureux qu'ailleurs à Montréal. Par conséquent, du déficit de 1,35 milliard évoqué précédemment, environ 300 millions servent à couvrir les coûts additionnels découlant du respect des normes régissant la réfection d'édifices à valeur patrimoniale.

Investissements en TI

Malgré une augmentation importante de l'enveloppe du PQIU dédiée aux technologies de l'information en 2019-2020, les 24 millions de dollars à partager entre 18 établissements d'enseignement universitaire sont très largement en deçà des besoins réels.

Investissements de McGill

Étant donné l'urgence de la situation, nous avons adopté un plan de financement de 400 millions de dollars pour faire face aux coûts d'entretien différé accumulés et répondre à nos besoins en matière d'infrastructure et de TI. Le Ministère des Finances du Québec a approuvé notre plan d'emprunt au cours de l'exercice 2016, conformément à la recommandation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Au 30 septembre 2019, nous avons émis des obligations d'une valeur de 250 millions de dollars pour financer les travaux nécessaires.

Défis et possibilités

L'Université McGill reconnaît les progrès accomplis depuis quelques années pour mieux financer le réseau universitaire et pour donner aux établissements une marge de manœuvre leur permettant d'attirer des étudiants internationaux au Québec.

Néanmoins, comme nous l'avons déjà noté, le réseau universitaire québécois demeure sous-financé, en comparaison à la moyenne canadienne. Les défis principaux auxquels notre société est confrontée, tels l'adaptation aux changements climatiques et l'impact sur nos vies professionnelles et privées de la 4^e révolution industrielle, rendent d'autant plus essentielle la formation de niveau universitaire pour une plus grande proportion de nos concitoyens. Afin que les Québécois et les Québécoises aient accès à une formation de qualité au premier cycle comme aux cycles supérieurs, il est fondamental d'assurer un financement non seulement adéquat de l'enseignement supérieur, mais également stable, prévisible et adapté à la mission de chaque établissement.

La politique de financement des établissements d'enseignement de niveau universitaire qui est entrée en vigueur au mois de septembre 2019 inclut une enveloppe budgétaire dédiée aux priorités stratégiques du gouvernement. Nous sommes favorables à cette approche inspirée des meilleures pratiques et des tendances observées dans le monde, et l'avons d'ailleurs déjà mis en application sur nos deux campus avec des indicateurs de performance.

Nous appuyant sur des documents d'orientation stratégique comme les priorités institutionnelles établies par la principale, le Plan stratégique académique, le Plan stratégique de recherche et le Plan directeur pour le campus, nous avons une vision bien définie de ce que nous voulons accomplir d'ici cinq ans :

1. Poursuivre notre mission académique conformément aux priorités établies en 2014, en misant, entre autres, sur la diversification de notre communauté et le décloisonnement des disciplines traditionnelles pour mieux relever les défis complexes auxquels nos sociétés sont confrontées.
2. Mener à bien l'étude d'opportunité et le dossier d'affaires du projet de pavillon académique sur l'ancien site de l'Hôpital Royal Victoria, entamer la construction de celui-ci, et renouveler nos infrastructures en conformité avec le Plan directeur du campus.
3. Promouvoir sur les scènes québécoise, canadienne et internationale notre réputation d'excellence en tant qu'université à forte intensité de recherche tout en resserrant nos liens avec les communautés montréalaise et québécoise.
4. Gérer adéquatement les ressources existantes et assurer une diversification de nos sources de revenus, entre autres grâce à la campagne de financement lancée à l'automne 2019, afin d'optimiser l'appui à nos programmes éducatifs ainsi qu'à nos activités de recherche et d'engagement communautaire.

Conclusion

Couvrant les six dernières années, ce rapport destiné aux parlementaires dresse un bilan de nos actions dans différents domaines : étudiants, recherche et relations internationales, administration et finances, philanthropie et gouvernance. Il présente en outre les défis financiers auxquels nous sommes confrontés et les possibilités qui se dessinent dans un contexte de mondialisation extrêmement concurrentiel.

Avec nos programmes d'enseignement, nos activités de recherche et notre engagement communautaire, nous sommes profondément ancrés au Québec. Nous sommes très fiers de notre contribution à la société québécoise et de notre apport à son rayonnement mondial, par le biais de notre corps étudiant et notre vaste réseau de diplômés.

Notre engagement envers l'excellence sous-tend tout ce que nous faisons et les résultats que nous obtenons en témoignent éloquemment. Nous inspirant des meilleures pratiques internationales, nous nous imposons des standards élevés en matière de reddition de comptes. Nous nous fixons aussi des objectifs académiques et financiers ambitieux dont nous sommes capables de mesurer l'efficacité grâce à nos indicateurs de performance.

Notre objectif ultime est de nous assurer que les étudiants de McGill soient « tournés vers l'avenir » en les dotant des compétences dont ils ont besoin, tant dans les salles de classe qu'à l'extérieur de celles-ci, et que leur diplôme soit le gage d'une formation de qualité.

5. reddition de comptes

 REDDITION DE COMPTE POUR LES ACTIVITES FINANCEES DANS LE CADRE
DES POLES REGIONAUX — 2018-2019

Projet :	<p>Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration entre les douze cégeps et les sept universités de l'Île de Montréal (voir Annexe). • Entente-cadre de collaboration formalisée.
Mise en contexte :	<ul style="list-style-type: none"> • La demande des 19 établissements d'enseignement supérieur de l'Île de Montréal relative à la création d'un pôle régional en intelligence artificielle a été déposée le 28 mars 2018 au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. • Le projet a été accepté par le Ministère pour cinq ans à raison de 500 000 \$ par année sous réserve de l'allocation des crédits. • Le premier versement de 500 000\$ a été versé en juin 2018 pour l'année 2017-2018. • Le second versement, pour 2018-2019, a été versé en juin 2019. La lettre d'accompagnement signée par le Ministre accorde une aide financière annuelle de 500 000 \$ pour les trois années subséquentes (2019-2020 à 2021-2022) en fonction de l'analyse du rapport annuel d'activités et sous réserve des crédits appropriés.
Degré d'avancement du projet :	<p>Phase de conception réalisée et mise en œuvre en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe mise en place pour lancer et concevoir le pôle a choisi de se doter d'un mode de fonctionnement souple et d'accorder la priorité à la mise en œuvre d'actions précises en vue d'outiller les établissements et de créer cette idée d'un pôle comme lieu de convergence des énergies et des compétences pour ensuite susciter des projets de collaboration émanant des établissements membres. En conséquence, la phase de conception et la phase de mise en œuvre se sont superposées.
Réalisations :	<p><i>En ce qui a trait aux opérations propres à la phase de conception du Pôle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Création d'une structure transitoire</u> : Les membres du Pôle ont d'abord convenu de créer un comité d'orientation pour réaliser la phase de conception. Les universités ont créé un comité de concertation auquel participent les représentants des sept établissements et celui-ci a délégué trois de ses membres au comité d'orientation. Pour les cégeps, le suivi des activités du Pôle s'est fait à la Table des directeurs généraux du RCM qui a également délégué trois membres. Le comité d'orientation comprend également deux agents de liaison pour chacun des groupes. Le Comité a rapidement procédé à l'embauche d'un coordonnateur de projet qui a débuté son mandat en septembre 2018. • <u>Définition d'une mission</u> : Le Comité a défini la mission du Pôle et les orientations générales en vue de son atteinte. • <u>Rédaction d'une entente-cadre de collaboration</u> : Cette entente-cadre lie les 19 établissements membres du Pôle en précisant la nature, la

	<p>mission, la structure de gouvernance et le fonctionnement du Pôle, dont l'identification d'un établissement fiduciaire de la subvention.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Identification visuelle et site web</u> : Adoption d'un nom, « PIA » et d'une identification visuelle et création d'un site web dans le but d'officialiser l'existence du Pôle et établir une certaine notoriété. Le site est également un outil de communication pour le Pôle. L'adresse URL du Pôle est : www.poleia.quebec. • <u>Animation et lancement du Pôle</u> : En vue de faire connaître le Pôle et ses activités auprès des communautés collégiales et universitaires et au sein de l'écosystème montréalais en IA, événement de lancement autour d'un panel d'experts sur le thème « L'IA, un défi pour l'enseignement supérieur », le 22 août 2019. <p><i>En ce qui a trait aux opérations propres à la phase de mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Référentiels de compétences</u> : (a) Afin d'outiller les établissements du Pôle, mandat confié au Centre de recherche interuniversitaire en sciences et technologies (CIRST/UQAM) de réaliser une revue de littérature afin d'inventorier les référentiels de compétences en IA quels que soient les niveaux de compétences concernés (techniques ou scientifiques, pour le citoyen ou le professionnel), tant dans des champs de conception et de développement de l'IA que dans les champs d'applications des technologies de l'IA. [Statut : terminé] • (b) Un appel de projets de collaboration entre établissements des deux ordres d'enseignement relativement aux compétences a été préparé. Un montant de 1,4M \$ est réservé à cette fin. [Statut : en cours]. • <u>Composantes de formation en IA</u> : Encore dans le but d'outiller les établissements membres du Pôle et de favoriser la concertation, inventaire des programmes et cours ayant pour objet principal l'intelligence artificielle dans les programmes d'études des collèges et des universités situés à Montréal et inventaire des composantes de formation abordant l'intelligence artificielle dans les programmes d'études pouvant toucher soit à la formation des producteurs d'IA, soit à la formation des usagers de l'IA. [Statut : Outils de cueillette réalisés ; enquête en cours]. • <u>Adaptation de la formation</u> : Appel de projet visant à soutenir des initiatives innovantes et interordres d'enseignement relatif à l'IA. [Statut : en cours]. • <u>Autres activités en continue</u> : Travail de représentation et de réseautage auprès des établissements membres et des organisations de l'écosystème montréalais en IA.
<p>Gestion financière du projet :</p>	<p>Les dix-neuf établissements membres du Pôle ont convenu de confier la gestion financière de la subvention à un fiduciaire, en l'occurrence le cégep du Vieux-Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sept établissements universitaires se sont partagés 60% de la subvention (42 857 \$ / établissement / année). • Les douze cégeps se sont partagés 40% de la subvention (16 667 \$ / établissement / année). <p>L'université McGill a versé les sommes reçues au cégep du Vieux-Montréal qui rend compte de la gestion financière dans le cadre de son RFA.</p>

Rapport des revenus et dépenses :	2017- 2018	2018-2019	Total
Revenus — Subvention	500 004,00 \$	500 004,00 \$	1 000 008,00 \$
Dépenses			
• Frais de réception	--	206,92 \$	206,92 \$
• Frais de déplacement	--	1 503,23 \$	1 503,23 \$
• Honoraires	--	64 482,87 \$	64 482,87 \$
• Autres contrats	--	17 473,69 \$	17 473,69 \$
Total		83 666,71 \$	83 666,71 \$
Surplus¹	500 004,00 \$	416 337 29 \$	916 341,29 \$
¹ Le solde de 916 341,29 \$ est reporté en 2019-2020.			

ANNEXE — LISTE DES DIX-NEUF ETABLISSEMENTS

UNIVERSITÉS	CÉGEPS
<ul style="list-style-type: none"> • École des HÉC Montréal • École Polytechnique Montréal • École de technologie supérieur • Université Concordia • Université McGill • Université de Montréal • Université du Québec à Montréal 	<ul style="list-style-type: none"> • Collège Ahuntsic • Cégep André-Laurendeau • Collège de Bois-de-Boulogne • Dawson College • Cégep Gérald-Godin • John-Abbott College • Collège de Maisonneuve • Collège Marie-Victorin • Collège de Rosemont • Cégep de St-Laurent • Vanier College • Cégep du Vieux Montréal

Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement

Reddition de comptes – Université McGill

Bloc 1 : Élaboration de la politique institutionnelle en matière de violences à caractère sexuel

À quelle date la politique institutionnelle en matière de violences à caractère sexuel at-elle été adoptée par le conseil d'administration ou le premier dirigeant, le cas échéant, de votre établissement?

- 1er décembre 2016, modifiée le 28 mars 2019

Nom du comité permanent créé dans votre établissement en vertu de l'article 7 de la Loi :

- Policy against Sexual Violence Implementation Committee

Quels sont les groupes représentés au sein de ce comité permanent dans votre établissement?

Membres	Nombre prévu dans la politique	Nombre réel en date du 31 août 2019
Communauté étudiante	Pas spécifié	6
Personnel dirigeant	Pas spécifié	3
Personnel enseignant	Pas spécifié	1
Ressources spécialisées	Pas spécifié	6
Autres groupes représentant les membres du personnel	Pas spécifié	1
Sièges réservés pour les personnes victims	Pas spécifié	s/o
Sièges réservés pour les groupes les plus vulnérables	Pas spécifié	s/o
Autre:	Pas spécifié	0
Autre:	Pas spécifié	0

Total		17

Avez-vous mis en place un processus de consultation dans le cadre de l'élaboration de la politique institutionnelle de votre établissement?

- Oui

Quels ont été les moyens utilisés par votre établissement pour procéder à la consultation ?

- 11 réunions avec les associations étudiantes et du personnel durant 2018-19
- Consultation en ligne
- Groupes de discussion avec les étudiants

Quelle est la date de début de la période de consultation ?

- Septembre 2018

Quelle est la date de fin de la période de consultation ?

- Mars 2019

Quels sont les groupes ayant été sollicités lors de la consultation ?

- Cadres supérieurs
- Sénat
- Chaque syndicat et l'association des professeurs
- Chaque association étudiante (4 en tout)
- Personnel des résidences
- Personnel de sécurité
- Personnel de notre Bureau d'intervention, de prévention, et d'éducation en matière de violence sexuelle
- Sexual Assault Centre of McGill Students' Society

Est-ce que l'ensemble des groupes sollicités par cette consultation y ont pris part ?

- Oui

Bloc 2 : Mise en oeuvre de la politique

À quelle date la politique institutionnelle a-t-elle été ou sera mise en oeuvre par votre établissement ?

- 1er décembre 2016

Bloc 3 : Visibilité et accessibilité de la politique

En date du 31 août 2019, quels sont les moyens mis en place pour assurer cette visibilité et cette accessibilité de la politique dans votre établissement ?

- Sites web:
 - mcgill.ca/osvrse
 - mcgill.ca/how-to-report
 - mcgill.ca/sv-education
- Médias internes et externes
- Communication a tous les membres de notre communauté au début de chaque session par le vice-principal exécutif et vice-principal aux études
- Semaine de sensibilisation sur le consentement (“consent week”) au mois de septembre chaque année
- Formation et communications spécialisées pour ceux et celles qui travaillent dans les services aux étudiants

Bloc 4 : Personne responsable de la politique institutionnelle

Nom :

- Professeure Angela Campbell

Fonction :

- Vice-principale exécutive associé – équité et politiques académiques

Numéro de téléphone :

- 514-398-1660

Adresse courriel :

- angela.campbell@mcgill.ca

Bloc 5 : Mesures de prévention et de sensibilisation et formations mises en place

Avez-vous mis en place des mesures de prévention et de sensibilisation dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019.

- Oui

Avez-vous mis en place des activités de formation dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019.

- Oui

Nombre de mesures saisies :

- 3

Activité de sensibilisation

1. Modules virtuelles

Durée :

- 45 minutes

Principales populations visées

- En 2018-19, tous les nouveaux étudiants

Personnes rejointes

- Au 1er septembre, plus de 6,000 étudiants avaient complété le programme

Évaluation

- Les participants sont invités à fournir leurs réflexions et commentaires par courriel

2. "Consent week"

Durée :

- Plusieurs sessions de divers formats pour sensibiliser au consentement

Principales populations visées

- La population étudiante principalement

Personnes rejointes

- Environ 900 participants

Évaluation

- Sondages, médias étudiants

3. Séances pour personnel enseignant et de soutien

Durée :

- 24 séances par année, 60-90 minutes chacune

Principales populations visées

- Personnel de soutien/enseignant

Personnes rejointes

- Environ 450-500

Évaluation

- À ce jour, le processus d'évaluation est informel

Bloc 6 : Mesures de sécurité mises en place

Avez-vous mis en place des mesures de sécurité dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019?

- **Oui**

Quelles sont les mesures de sécurité mises en place dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019, y compris les ajustements aux infrastructures pour rendre les lieux sécuritaires?

- Nous avons créé des affiches pour les appels d'urgence.
- Les 24 et 25 septembre 2018, cinq membres du Service de sécurité ont suivi une formation sur la conduite d'enquêtes sur les inconduites sexuelles.
- Le 15 février 2019, deux membres du Service de sécurité ont suivi une formation en lien avec la formation en ligne obligatoire sur la violence sexuelle.
- En mars 2019, afin d'aider à la réalisation d'enquêtes en général et d'enquêtes sur les cas de violence sexuelle en particulier, nous avons fait passer de 30 à 90 le nombre de jours durant lesquels les images des caméras sont enregistrées, à la demande de l'enquêteuse spéciale (Violence sexuelle), Caroline Lemay.
- En septembre 2018, nous avons créé et mis en place une procédure d'appels d'urgence qui a été affichée à l'entrée de tous les bâtiments de l'Université McGill afin que les gens puissent communiquer avec les ressources appropriées.
- Nous avons travaillé et nous continuons de travailler avec les résidences afin de sécuriser leurs bâtiments et d'ajouter des caméras dans les zones à risque élevé.

Bloc 7 : Plaintes et signalements reçus

Nombre de plaintes et de signalements reçus entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019 et leur délai de traitement ainsi que les interventions effectuées et la nature des sanctions appliquées.

A) Signalements

Nombre de signalements en matière de violences à caractère sexuel reçus :

- **94 dévoilements**

Délai moyen pour le suivi donné aux personnes ayant effectué un signalement, avec ou sans plainte (jours) :

- **1**

Délai minimal (jours) :

- **1**

Délai maximal (jours) :

- **5**

Nombre de dossiers pour lesquels le délai de suivi a excédé 7 jours :

- 0

Nombre de signalements ayant mené à des actions ou des interventions :

- 94

Veillez cocher la nature des actions ou des interventions appliquées à la suite des signalements reçus.

- **Types d'interventions :**
 - Soutien psychosocial, y inclus la coordination des services psychologiques et médicaux
 - La coordination des accommodements par le biais de 1. Le Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap, 2. Point de service, 3. Bureaux des affaires étudiantes, 4. Personnel académique, 5. Études supérieures et postdoctorales, 6. Logement étudiant
 - La coordination des mesures de sécurité par le biais de 1. Bureau du doyen à la vie étudiante, 2. Vice-principale adjointe (politiques, procédures et équité), 3. Études supérieures et postdoctorales, 4. Service de sécurité
 - Et la provision de renseignements quant aux processus de plaintes internes et externes, y inclus l'accompagnement pour le dépôt d'une plainte à l'interne et/ou auprès de la SPVM.

B) Plaintes

Nombre de plaintes en matière de violences à caractère sexuel reçues :

- 6

Délai de traitement moyen d'une plainte (jours) :

- 80

Délai minimal (jours)

- 65

Délai maximal (jours)

- 90

Nombre de dossiers pour lesquels le délai de traitement a excédé 90 jours :

- 0

Nombre de plaintes non recevables en vertu de la politique institutionnelle de votre établissement :

- 0

Nombre de plaintes recevables en vertu de la politique institutionnelle de votre établissement :

- 6

Nombre de plaintes jugées non fondées :

- 1

Nombre de plaintes jugées fondées :

- 5

Nombre de plaintes ayant mené à une sanction :

- 2

Veillez cocher la nature des sanctions qui ont été appliquées à la suite des plaintes. Veuillez compléter la liste en précisant les autres actions absentes.

- Dans 3 cas, l'intimé a quitté l'institution
- Sanctions:
 - Réprimande (1x)
 - Admonestation (1x)
 - Sursis probatoire (1x)
 - Ordonnance de cesser et d'abstenir de communiquer (1x)

C) Code de conduite

Nombre de situations traitées en vertu du code de conduite de votre établissement :

- 1

Quelle est la nature des mesures prises pour assurer l'objectivité ou l'impartialité de la relation ?

- Engagement par voie de contrat de service d'une enquêteuse spéciale indépendante de l'autorité disciplinaire compétente pour mener les enquêtes de plaintes de violence sexuelle y compris les plaintes de violation de code de conduite.

Bloc 8 : Renseignements supplémentaires

Renseignements supplémentaires

- Pour le Bloc 1, comité permanent, notre sélection de membres du comité permanent était basé sur les expériences et connaissances en lien avec la violence sexuelle et les dimensions inter-sectionnelles de la violence sexuelle. Les bureaux d'intervention et de support des survivantes sur le campus sont aussi représentés sur le comité.

